• Montréal mardi 23 novembre 2004 Le plus grand quotidien français d'Amérique 121e année no 35 62 pages 5 cahiers Ensoleillé, Max. 5 Min. 3 65¢ taxes en sus - Édition provinciale 75¢
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

cyberpresse.ca
LA PRESSE



SPORTS
DANIEL TALBOT REVIENT BREDOUILLE
PAGES 2 ET 3



ACTUEL
HAUTE CHAUSSURE
PAGE 1

LA PRESSE AFFAIRES
LES JEUNES S'ENDETTENT DE PLUS EN PLUS
PAGE 1

L'ANGLAIS GAGNE DU TERRAIN AU QUÉBEC

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – La langue anglaise continue d'attirer davantage les allophones au Québec, que ce soit au travail ou à la maison.

L'Office québécois de la langue française (OQLF) constate qu'en 10 ans au Québec, l'anglais comme langue d'usage a fait des gains de 2 %, alors que les gains du français ne sont que de 1,7 % pour la même période. La situation du français au travail serait également « précaire », peut-on lire dans le rapport annuel de l'organisme de francisation.

« Il y a quand même des progrès », souligne toutefois Isabelle Melançon, attachée de presse de la ministre Line Beauchamp qui est responsable de la Charte de la langue française au gouvernement Charest.

« En 30 ans, le français a fait un bond de 20 % chez les allophones », explique-t-elle.

›Voir ANGLAIS en page A6

Les agriculteurs déballent... leur ras-le-bol



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE

Dans un geste d'éclat visant à attirer l'attention du public et des gouvernements sur ce qu'ils qualifient de drame humain et financier, les producteurs bovins et laitiers du Québec ont transporté une quinzaine de ruminants au parc La Fontaine, à Montréal, portant chacun le nom d'autant de ministres provinciaux ou fédéraux de la région métropolitaine. Depuis l'embargo américain du 20 mai 2003, les agriculteurs estiment avoir perdu 241 millions de dollars. Nos informations en pages A2 et A3.

Montréal ne veut pas du Stade

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le symbole des Jeux de 1976, le Stade olympique, doit redevenir la propriété de Montréal au printemps 2006, mais la Ville tente par tous les moyens de convaincre Québec de rester propriétaire de ce complexe onéreux, selon ce que *La Presse* a appris.

Le comité exécutif de la Ville de Montréal a mandaté la semaine dernière le directeur adjoint de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, Marc Tremblay, afin d'obtenir de Québec la garantie que le Stade restera sous la responsabilité du gouvernement.

Selon la Loi sur les installations olympiques, Montréal devient propriétaire du Stade, du centre de natation, des aires extérieures, des locaux commerciaux et des stationnements souterrains une fois la dette remboursée. Or, cette dette sera acquittée au printemps 2006, soit près de 30 ans après la tenue des Jeux.

À ce moment-ci, il reste encore 11 % de la dette à rembourser. Les installations évaluées à 1,5 milliard de dollars auront coûté 2,8 milliards aux contribuables québécois, selon une compilation obtenue auprès du ministère du Tourisme. L'attachée de presse de la ministre Nathalie Normandeau indique qu'un comité interministériel a été formé l'été dernier pour repenser l'utilisation du Stade olympique.

›Voir STADE en page A6

Des sièges de sécurité dans les autobus scolaires

Transports Canada exigera ce dispositif dans tous les nouveaux autobus au printemps prochain

SARA CHAMPAGNE

Transports Canada a simulé une dizaine d'accidents d'autobus d'écoliers dans ses laboratoires pour en venir à cette recommandation. Si les enfants d'âge scolaire sont bien protégés à bord des autobus jaunes, les tout-petits le sont moins et devraient être installés dans un siège de sécurité.

Fort de cette étude, le ministre des Transports, Jean Lapierre, a décidé d'exiger que dorénavant, tous les nouveaux autobus mis en circulation au pays soient dotés d'ancrages permettant d'y fixer des sièges de sécurité pour bébés et enfants. Si tout va comme prévu, le nouveau règlement, qui prévoit un siège de sécurité obligatoire pour les bambins de 18 kg (40 livres et moins), devrait être modifié d'ici la fin du printemps 2005. Le ministère des Transports se donne 75 jours pour tenir compte des commentaires et recommandations des divers intervenants du milieu.

« Nous avons décidé de ne pas attendre un incident malheureux.

›Voir SIÈGES en page A6

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
Ce n'est pas prudent de donner des vaches aux ministres, ça va faire augmenter le nombre de vaches folles.

L'Alberta ouvre le dernier chapitre de la «révolution Klein»

Les conservateurs perdent toutefois 11 sièges par rapport aux élections de 2001

VINCENT MARISSAL
ENVOYÉ SPÉCIAL

CALGARY – Les Albertains, qui ont élu Ralph Klein premier ministre la première fois il y a 12 ans pour qu'il mette de l'ordre dans les finances publiques, lui ont donné hier un nouveau mandat majoritaire pour faire entrer leur province dans une ère de prospérité sans précédent dans l'histoire canadienne. Le mécontentement envers le roi Ralph a toutefois coûté 11 sièges au Parti conservateur et a grugé plus de 15 % de ses appuis par rapport à 2001.

Avec une majorité de voix passablement réduite (autour de 48 % vers minuit contre 62 % en 2001), les Albertains ont envoyé un message qui risque de lancer dès ce matin une course à la direction larvée pour remplacer Ralph Klein.

Avec 62 sièges sur 83, M. Klein jouit toutefois d'une majorité confortable. Au moment de mettre sous presse, les libéraux avaient 15 sièges, huit de mieux qu'au déclenchement des élections. Le NPD en avait raflé cinq, trois de mieux qu'en 2001 et l'Alliance albertaine, le jeune parti d'extrême droite, gardait son seul siège. Le nouveau chef libéral, Kevin Taft, remporte donc son pari de sortir son parti de la marginalité et lui assure ainsi de survivre.

›Voir ALBERTA en page A6

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 14
Bandes dessinées	AFFAIRES 16
Bridge	AFFAIRES 14
Décès	AFFAIRES 14 et15
Feuilleton	AFFAIRES 16
Forum	A 18 et 19
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 10 et SPORTS 8
Mots croisés	AFFAIRES 16 et SPORTS 8
Mot mystère	AFFAIRES 16
Observateur	AFFAIRES 12
Petites annonces	AFFAIRES 12 et AFFAIRES 2

Météo
Ensoleillé, maximum 5, minimum 3, plus de détails en page SPORTS 12

6 21924 98765 1



UNE «GRAND-MESSE» TRÈS POLITIQUE DES COWBOYS FRINGANTS
ARTS ET SPECTACLES, PAGE 1

APPELEZ AUJOURD'HUI
pour recevoir notre nouvelle brochure
3266602A



LA TRABÉCULOPLASTIE SÉLECTIVE AU LASER
Une nouvelle percée technologique qui permet un meilleur contrôle de la pression oculaire.



LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
Clinique privée d'ophtalmologie
514 288-0088
1 888 844-8888 www.cdom.com

VACHE FOLLE LES PRODUCTEURS EN COLÈRE

Un prix plancher difficile à fixer

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC – Québec souhaite obtenir un prix plancher pancanadien pour les producteurs de boeuf, mais une entente à ce sujet risque d'être difficile à obtenir auprès des autres provinces.

La ministre Françoise Gauthier laissait entendre hier en début de soirée, en entrevue à Radio-Canada, qu'une entente sur un prix plancher était possible dès cette semaine, mais selon les sources consultées par *La Presse* à Ottawa et à Toronto, même si les discussions se poursuivent avec le gouvernement fédéral, l'accord des autres provinces prendra plus de temps à se concrétiser.

La ministre québécoise de l'Agriculture s'est dite « surprise » de voir plusieurs provinces soutenir l'idée d'un prix plancher pour les producteurs de bovins aux prises avec l'embargo américain sur le boeuf canadien, mais peu de gouvernements provinciaux en ont fait leur priorité comme le Québec.

Mesures ontariennes

Hier, l'Ontario a annoncé des mesures totalisant 188 millions de dollars pour « soulager les besoins financiers immédiats du secteur agricole ». Une somme de 172 millions servira à un programme de gestion des risques établi sur trois ans. Une aide de 16 millions sera aussi versée sous forme d'avances dans le cadre de la stratégie nationale de stabilisation des revenus agricoles.

« L'aide apportée aidera nos producteurs à être plus concurrentiels, a fait savoir le ministre ontarien Steve Peters, tout en leur permettant de faire face au manque de liquidités à court terme pendant qu'ils sont toujours aux prises avec les effets de l'ESB. »

Son attaché de presse, Jamie Rillett, a indiqué à *La Presse* que des discussions avaient eu lieu entre l'Ontario et le gouvernement fédéral sur un prix plancher, sans toutefois donner de résultats concluants.

Levée de l'embargo

En fin de semaine, le président américain George Bush a laissé entendre au premier ministre Paul Martin qu'il fera tout en son pouvoir pour mettre fin à l'embargo américain sur le boeuf canadien, qui a coûté environ quatre milliards de dollars aux producteurs canadiens depuis 18 mois, soit depuis la découverte d'un cas unique de « vache folle » en Alberta.

« C'est un pas en avant significatif », a d'ailleurs déclaré le premier ministre Martin. La révision de l'embargo pourrait toutefois nécessiter encore cinq mois. Une nouvelle réglementation doit d'abord être soumise à l'Administration avant d'être approuvée par les deux chambres du Congrès américain.

Un expert américain, Lester Friedlander, a toutefois déclaré hier au *Winnipeg Free Press* qu'il avait toujours des doutes au sujet de la sécurité de l'industrie bovine, tant au Canada qu'aux États-Unis.

« Je ne crois pas que le boeuf américain soit sans danger. Nous n'acceptons pas que des vaches malades soient abattues pour la consommation humaine, mais où vont-elles ? » a demandé le vétérinaire, ancien inspecteur du département américain de l'Agriculture. M. Friedlander soutient que ces vaches pourraient même se retrouver en sol canadien, selon des sources qu'il n'a toutefois pas nommées.



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Les producteurs de bovins ont fait cadeau des 17 vaches amenées hier matin au parc La Fontaine aux 17 ministres fédéraux et provinciaux de la grande région de Montréal.



États-Unis : poursuite des examens sur un éventuel nouveau cas d'ESB

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – Le ministère américain de l'Agriculture a annoncé hier soir la poursuite des examens complémentaires lancés vendredi pour déterminer la présence d'un éventuel nouveau cas de vache folle aux États-Unis.

« Les examens après le test non concluant pour déterminer un cas d'ESB (encéphalopathie spongiforme bovine) ne sont pas encore terminés », a indiqué Alisa Harrison, porte-parole du ministère de l'Agriculture dans un communiqué. « Le Ministère publiera les résultats dès que le service vétérinaire national aura terminé tous les tests », a-t-elle ajouté.

Des échantillons de l'animal en question avaient été envoyés vendredi au laboratoire du Service vétérinaire national pour qu'il effectue des tests complémentaires afin de pouvoir déterminer avec certitude si l'on a affaire à un nouveau cas de vache folle.

Selon les informations fournies vendredi par le Ministère, l'animal n'est pas entré dans la chaîne alimentaire et les résultats des tests complémentaires étaient attendus dans un délai de quatre à sept jours.

Les tests préliminaires sont généralement considérés comme peu fiables et les autorités préfèrent attendre le résultats des examens complémentaires avant de se prononcer. Au printemps dernier, plusieurs autres alertes de nouveaux cas éventuels de vache folle s'étaient finalement révélées fausses.

Le premier, et pour l'instant unique cas de vache folle aux États-Unis, avait été découvert le 23 décembre 2003. Il s'agissait d'une bête originaire du Canada et élevée dans une exploitation de l'État de Washington.

Les producteurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean s'en prennent à la ministre Gauthier

LE QUOTIDIEN

Les producteurs bovins et laitiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean modifient leur stratégie. Cette fois-ci, ce ne sont pas des vaches vivantes qu'ils ont déposées devant le bureau de la ministre de l'Agriculture, Françoise Gauthier, hier matin, à Jonquière, mais une cinquantaine de pancartes, qu'ils se plaisent à appeler « un album photos ».

Lors d'une conférence de presse, le vice-président du Syndicat des producteurs de lait, Pierre Girard, a promis que ça allait «fesser fort ». Il s'en est pris vertement à la ministre Gauthier, l'accusant d'être hautaine, rancunière et se demandant si elle était juste bonne pour se promener dans les autres pays.

Un lieu d'enfouissement sera aménagé à Saint-Bruno, mais Pierre Turcotte, vice-président de la Fédération régionale de l'UPA, ne dit pas combien de vaches seront abattues, ni quand cela se fera. Ce qui est certain, cependant, c'est qu'on ne fera pas d'erreur. Aucune caméra ne pourra capter l'abattage des animaux. Et il n'y aura pas qu'un seul producteur sur la sellette comme la dernière fois. Tous les producteurs seront dans la même bateau.

« En tout cas, cette journée en sera une de deuil », souligne Pierre Girard, ajoutant que les agriculteurs prennent soin de leurs bêtes aussi bien que n'importe quel propriétaire d'animaux domestiques. « Si on nous donne notre coût de production, on ne *chialera* plus jamais après le gouvernement », lance Omer Bouchard, du comité de mise en marché du bovin de réforme.

VACHE FOLLE LES PRODUCTEURS EN COLÈRE



PHOTO IVANOH DEMERS, LA PRESSE ©

Dans l'espoir de se faire entendre des politiciens et des citadins, les producteurs de lait et de bovins ont fait meugler leurs vaches au parc La Fontaine hier matin.

Des vaches en ville

Coup d'éclat des producteurs de bovins au parc La Fontaine

ARIANE KROL

Dans l'espoir de se faire entendre des politiciens et des citadins, les producteurs de lait et de bovins ont fait meugler leurs vaches au parc La Fontaine hier matin. Ils promettent d'autres coups d'éclat moins sympathiques si la ministre de l'Agriculture n'oblige pas les abattoirs à payer un prix minimum pour leurs bêtes.

« Hé ! Des vaches ! » Petits et grands étaient visiblement émerveillés de voir 17 ruminants parqués dans un enclos improvisé en pleine ville. Les éleveurs, eux, ne sont pas du tout impressionnés par les prix que les abattoirs leur offrent pour ces bêtes. Depuis le début de la crise de la vache folle, en mai 2003, la valeur des vaches de réforme (voir texte Questions-réponses ci-dessous) a chuté de 64 % et le prix moyen des bouvillons d'abattage a diminué de 24 %. Les agriculteurs en ont donc fait cadeau aux 17 ministres fédéraux et provinciaux de la grande région de Montréal.

« Il faut qu'ils comprennent qu'une vache, il faut que ça mange, il faut la maintenir en santé », a fait valoir le président de la Fédération des producteurs de bovins du Québec, Michel Dessureault. Les heureux élus ont préféré confier leurs cadeaux au ministère québécois de l'Agriculture, qui les vendra à l'encan et versera les profits à Centraide.

Les agriculteurs ont l'impression d'être les seuls à faire les frais de la crise. « Toi, quand tu achètes du steak haché, tu paies le même prix. Nous, nos revenus ont baissé. L'argent est dans le système, sauf qu'il est mal distribué », explique un producteur laitier de Sainte-Élisabeth, Christian Lambert.

Les éleveurs demandent à Québec d'imposer un prix minimum aux abattoirs. « Je ne ferai rien de plus que ce qu'ils ont déjà fait », répond la ministre Gauthier en évoquant la décision prise par les producteurs de ne plus accepter moins de 42 cents la livre à compter de lundi prochain. Les démarches auprès du ministre fédéral de l'Agriculture se poursuivent, dit-elle. « Pour pouvoir avoir un résultat, manifestement, il faut que ça soit élargi dans l'ensemble du Canada. ».

L'entreprise Levinoff, qui possède le principal abattoir de vaches de réforme au Québec, n'a pas voulu indiquer comment elle réagira si les producteurs refusent de livrer leurs bêtes en bas d'un certain prix. « Nous espérons ne pas en arriver là. Ce sont des déclarations émotives et les décisions devront être prises en temps opportun », dit le responsable des ventes, Brian Read.

« Si l'abattoir décide de ne plus acheter nos vaches et d'en acheter en Alberta, ça va brasser », promet le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec, Marcel Groleau.

Ça pourrait aussi brasser au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Les producteurs ont inauguré hier un terrain où ils prévoient enfouir les vaches qu'ils abattront si la situation ne s'améliore pas. Ce terrain a une forte valeur symbolique pour les éleveurs de la région, qui y avaient enfoui 600 veaux pour protester contre une autre crise il y a 30 ans. Et l'an dernier, un agriculteur de Saint-Bruno avait suscité un grand émoi en tuant une de ses vaches d'un coup de fusil devant les caméras de télévision. « Chaque fois qu'on assiste à pareille action, l'effet escompté n'est pas au rendez-vous parce que la population en général n'apprécie pas », a commenté la ministre Gauthier, aussi députée de Jonquière.



PHOTO FRANÇOIS ROY, PC ©

Les producteurs de lait et de bovins du Québec ont l'impression d'être les seuls à faire les frais de la crise de la vache folle.

Le fermier, sa vache et votre steak haché

Q Pourquoi les fermiers ont-ils amené des vaches au parc La Fontaine hier matin ?

R Pour attirer l'attention du public sur l'effondrement de leurs revenus. Après la découverte d'un ruminant atteint d'encéphalite spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) en mai 2003, les États-Unis ont fermé leur frontière aux bovins canadiens, ce qui a fait chuter la demande et, par conséquent, les prix payés aux producteurs. La frontière a été partiellement rouverte, mais la viande des animaux de plus de 30 mois, donc celle des vaches de réforme, est toujours interdite.

Q Qu'est-ce qu'une vache de réforme ?

R C'est une vache laitière ou une vache reproductrice que l'éleveur décide de vendre à l'abattoir parce qu'elle ne rapporte plus. Une grande partie de cette viande est transformée en steak haché. Avant la crise, les agriculteurs touchaient 700 $ à 800 $ pour leurs vaches de réforme, mais aujourd'hui, celles-ci ne rapportent plus que 200 $ en moyenne, et parfois moins.

Q Que demandent les éleveurs ?

R Comme le prix du boeuf haché n'a pratiquement pas diminué dans les supermarchés, les agriculteurs ont l'impression que les intermédiaires entre eux et les consommateurs profitent de la crise. Ils demandent à Québec de fixer un prix minimum à l'abattoir.

Q Que répond la ministre de l'Agriculture ?

R Françoise Gauthier ne veut pas d'une mesure provinciale ; elle demande à son homologue fédéral Andy Mitchell d'établir un prix plancher pour tout le Canada.

Q Les éleveurs bovins n'ont-ils pas déjà reçu de l'aide gouvernementale ?

R Québec calcule que les producteurs québécois ont reçu 165 millions de dollars depuis le début de la crise, mais ceux-ci affirment que leurs pertes non couvertes s'élèvent à 241 millions.

Q Les éleveurs ont-ils d'autres recours ?

R Ils se disent prêts à imposer leur propre prix plancher lundi prochain en refusant de vendre leurs animaux à moins de 42 cents la livre aux abattoirs.

ACTUALITÉS

Ottawa se dit prêt à indemniser les autres victimes de l'hépatite C

Au moins 5000 victimes du sang contaminé seraient admissibles au programme

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Après des années de refus, le gouvernement fédéral se dit maintenant prêt à indemniser les personnes qui ont contracté l'hépatite C à la suite de transfusions sanguines faites avant 1986 et après 1990.

Ces « victimes oubliées » du sang contaminé avaient été écartées du premier programme d'indemnisation de 1,1 milliard de dollars mis sur pied par Ottawa en 1998. Le gouvernement Chrétien avait alors décidé de verser des compensations financières aux victimes de l'hépatite C qui avaient contracté la maladie entre le 1er janvier 1986 et le 1er juillet 1990.

Le ministre de la Santé, Ujjal Dosanjh, a indiqué hier avoir confié aux avocats du ministère de la Justice le mandat de négocier avec les représentants des victimes qui n'ont pu obtenir de compensation financière.

« Je crois que c'est la chose responsable et raisonnable à faire », a déclaré le ministre en annonçant la décision du gouvernement Martin. Il a précisé que les négociations pourraient durer « plusieurs mois » avant d'aboutir à une entente.

Devant les journalistes, M. Dosanjh a rejeté toute suggestion qu'Ottawa faisait volte-face dans ce dossier, soulignant que le premier ministre Paul Martin avait promis durant la dernière campagne électorale de revoir toute cette question. « Le premier ministre avait manifesté une ouverture avant même que je fasse cette annonce. Il l'avait fait savoir durant la campagne électorale. (...) Je crois qu'il existe un consensus d'un bout à l'autre du pays pour discuter de toutes les options qui s'offrent à nous », a-t-il déclaré.

En tout, 9424 personnes ont touché des indemnités grâce au programme de 1,1 milliard depuis 1998. Mais le gouvernement fédéral estimait à l'époque qu'environ 22 000 victimes pourraient obtenir des compensations financières. Résultat : il reste 865 millions dans le programme de compensation, soit suffisamment d'argent pour venir en aide à toutes les victimes du sang contaminé. Selon le ministre Dosanjh, il resterait environ 5000 personnes ayant contracté l'hépatite C à la suite d'une transfusion sanguine survenue avant 1986 et après 1990.

« Une victime est une victime. Je crois que les gens ont attendu depuis trop longtemps déjà », affirme Mike McCarthy.

Réagissant aux intentions du gouvernement Martin, Mike McCarthy, qui milite pour les droits des victimes exclues du programme de compensation, a salué cette décision en disant espérer que toutes les victimes seront traitées de manière équitable. « Une victime est une victime. Je crois que les gens ont attendu depuis trop longtemps déjà », a-t-il affirmé.

Le critique conservateur en matière de santé, Steven Fletcher, qui talonne le gouvernement sur cette question depuis la reprise des travaux parlementaires, n'a pu s'empêcher de critiquer la lenteur des libéraux à agir dans ce dossier.

« J'espère que les victimes vont finalement recevoir une compensation financière, ce qui aurait dû être fait il y a bien longtemps. Il y a plusieurs personnes qui sont déjà mortes à la suite de cette maladie », a commenté M. Fletcher.

De son côté, le député bloquiste Réal Ménard a qualifié de « pas dans la bonne direction » la décision du ministre, mais il a dit espérer que les négociations ne traîneront pas en longueur. « Le ministre doit agir vite. Il dispose d'encore beaucoup d'argent et il doit tout faire pour limiter l'aggravation des conditions de santé des victimes qui n'ont pas encore été indemnisées », a déclaré M. Ménard.

Au début du mois, les trois partis de l'opposition avaient uni leurs efforts pour exiger du gouvernement Martin qu'il indemnise toutes les victimes de l'hépatite C sans égard à la chronologie, comme le recommandait d'ailleurs la commission Krever sur le sang contaminé.

Le gouvernement Chrétien avait décidé de limiter les compensations financières aux victimes contaminées entre 1986 et 1990 parce qu'il soutenait qu'il n'aurait rien pu faire pour protéger les banques de sang du virus avant 1986 et qu'après les mesures de protection étaient pleinement en vigueur. Sous Jean Chrétien, les libéraux avaient défait une résolution en avril 1998 invitant le gouvernement à offrir une compensation financière à toutes les victimes.



Notre clé,
c'était notre hypothèque.

Notre solution rénos, c'est la Marge Proprio RBC^mc.

« Grâce à notre Marge Proprio RBC, on peut se servir de la valeur nette de notre maison pour faire des rénos... ou réaliser n'importe quel autre projet. Ça nous donne en même temps la liberté d'une marge de crédit et la sécurité des taux hypothécaires. Et les taux offerts sont vraiment intéressants ! Il y a juste une demande à remplir. Alors, si nos tuiles italiennes en terre cuite coûtent plus cher que prévu, on a l'argent, donc on peut les prendre quand même. C'est à nous de décider ce qu'on fait avec la valeur nette de notre maison. Et ça, ça nous simplifie la vie. »

Passez à votre succursale, composez le 1-877-ROYAL^mc 7-0 ou rendez-vous au www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio.

Vous pourriez gagner 25 000 $ pour rénover votre maison*.

Nos meilleures offres[1]

TAUX FERMÉ DE 6 MOIS, CONVERTIBLE	4 ANS	5 ANS	7 ANS
3,84 %	4,94 %	5,24 %	5,69 %

JE CHOISIS RBC^mc

RBC Banque Royale

^mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. ® Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Tous les produits de financement sont offerts par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêts pour les hypothèques résidentielles. 1. TAP de 4,17 % pour un terme fermé de 6 mois, convertilble. TAP de 4,98 % pour une hypothèque de 4 ans. TAP de 5,27 % pour une hypothèque de 5 ans. TAP de 5,71 % pour une hypothèque de 7 ans. Le taux annuel en pourcentage (TAP) est établi d'après une hypothèque de 100 000 $ en supposant certains coûts d'emprunt (frais d'évaluation). S'il n'y a aucun coût d'emprunt, le TAP et le taux d'intérêt sont identiques. Les taux peuvent changer sans préavis. Les meilleures offres représentent les taux les plus avantageux de RBC, établis selon les promotions présentement offertes au grand public, et ne constituent pas les taux affichés. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres réductions de taux, offres ou promotions.

***Règlement : 1.** Pour participer et être admissible au concours, le participant doit être un client de la Banque Royale du Canada (« RBC ») résidant au Canada et ayant atteint l'âge de la majorité au plus tard le 28 février 2005. Les employés (ainsi que les personnes habitant sous le même toit que les employés) de RBC, de ses filiales, sociétés affiliées, agents ou de l'organisme indépendant chargé de la gestion du concours ne sont pas admissibles. **2.** Tous les clients principaux emprunteurs d'une nouvelle hypothèque ou d'une hypothèque existante de RBC en date du 28 février 2005 sont inscrits automatiquement au concours. Les garants ne peuvent participer automatiquement au concours. S'il y a plus d'un emprunteur, l'emprunteur principal désigne celui dont la signature apparaît en premier sur le contrat hypothécaire. AUCUN ACHAT REQUIS. Vous pouvez également participer au concours (a) en envoyant vos nom, date de naissance, adresse, ville, province, code postal et numéro de téléphone (jour), ainsi qu'un essai de 100 mots ayant pour thème « Comment je prévois utiliser mes 25 000 $ en rénovations si je gagne à ce concours », dans une enveloppe suffisamment affranchie à : Concours « Rénovez grâce à RBC », C.P. 4008, Paris (Ontario) N3L 3W9 ; OU (b) en remplissant et en soumettant le bulletin de participation en ligne au **www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio**. Limite de un bulletin de participation par personne, par adresse électronique ou par ménage, quelle que soit la méthode utilisée. Tous les bulletins de participation doivent être reçus au plus tard à 23 h 59 (HNE) le 28 février 2005. Un (1) grand prix de 25 000 $CAN sera remis. Les chances de gagner dépendent du nombre de bulletins admissibles (tous formats) reçus. Le règlement complet du concours peut être obtenu en envoyant, avant le 10 février 2005, une enveloppe préaffranchie et préadressée à : Règlement du concours « Rénovez grâce à RBC », C.P. 4008, Paris (Ontario) N3L 3W9. Il est également possible d'obtenir ce règlement en consultant le **www.rbcbanqueroyale.com/margeproprio** ou en passant à une succursale de RBC. Un tirage au sort aura lieu le 21 mars 2005. Avant d'être déclaré gagnant, le participant sélectionné devra répondre correctement à une question réglementaire d'arithmétique. Le gagnant devra également signer un formulaire standard d'exonération de responsabilité.

3263938A

3263939

Les autorités américaines à nouveau sur la sellette avec Baycol de Bayer

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON – L'agence fédérale chargée de réglementer les médicaments (FDA), déjà sur la sellette pour le fiasco de l'anti-inflammatoire Vioxx, a été accusée dans une étude publiée hier aux États-Unis de pas avoir fait retirer plus tôt du marché Baycol, un traitement anti-cholestérol potentiellement dangereux.

Selon cette étude parue dans la revue, *The Journal of the American Medical Association* (JAMA) datée du 24 novembre, ces chercheurs expliquent comment le groupe pharmaceutique allemand Bayer Corp. AG, a continué à commercialiser son médicament Baycol pendant des années alors que l'on savait qu'il pouvait provoquer de graves effets secondaires, parfois mortels, en agissant sur les muscles.

Baycol, l'un des traitements pour faire baisser le taux de lipides appelé statine, a été autorisé aux États-Unis par la FDA (Food and Drug Administration) sur ordonnance médicale au début de 1998, selon cette étude.

En mai de la même année, Bayer a découvert que Baycol posait un problème quand il était prescrit avec du Lopide autre médicament réduisant les triglycérides dans le sang et dont le nom générique est Gemfibrozile.

Mais le groupe pharmaceutique a attendu 18 mois avant de mettre une notice de mise en garde sur les paquets de Baycol.

En outre, cette mise en garde « ne semble pas avoir eu d'effet car les médecins ont continué à prescrire les deux médicaments ensemble », écrivent ces scientifiques.

Des essais cliniques conduits par Bayer ont aussi montré que le Baycol, même pris sans du lopide présente un risque de troubles musculaires appelé rhabdomyolysis. Mais le groupe pharmaceutique n'a pas informé les autorités de réglementation ni la communauté médicale, selon l'étude.

Bayer a retiré Baycol du marché en 2001 et réglé à l'amiable jusqu'à ce jour près de 3000 procédures judiciaires liées à ce médicament.

Cette étude intervient après des révélations selon lesquelles les laboratoires pharmaceutiques Merck ont apparemment dissimulé que le Vioxx, médicament pour traiter l'arthrite, accroissait les risques de crises cardiaque et d'embolies avant finalement de le retirer du marché le 30 septembre.

David Graham, expert de haut niveau de la FDA chargé du contrôle de la qualité des médicaments, avait affirmé jeudi dernier au Congrès avoir fait l'objet de pressions et de menaces de la direction de la haute hiérarchie de l'agence, plusieurs mois avant le retrait du Vioxx, pour ne pas rendre publiques les conclusions d'une étude montrant les dangers cardiaques de ce médicament.

Le fiasco du Vioxx et les dernières informations sur le Baycol « montrent que le système de réglementation des médicaments fonctionne mal aux États-Unis », écrit Wayne Ray, professeur de médecine préventive à l'Université de Vanderbilt à Nashville, Tennessee.



PIERRE FOGLIA

La vie mon vieux et la télé

Tout le monde en parle, moi aussi d'abord. De la bonne télévision, même de la très bonne. J'ai particulièrement aimé la façon dont Lepage a rebondi après la tempête Desjardins, pas tellement la réplique elle-même, mais le soin qu'il a mis ce jour-là à faire une super bonne émission. Il n'est pas de meilleure réponse à la critique. Tu te relèves et t'en colles deux de suite de la ligne de trois points, floutche, floutche, sans toucher le bord. Cette fois-là y'avait Michel Rivard (toujours génial quand y chante pas), y'avait les Locos machin, écoeurants même quand ils chantent ; la semaine d'après, ça été beaucoup moins bon, on avait changé de ligue avec Marie-Chantale Toupin.

De la bonne télévision avec des hauts et des bas, forcément. Les bas, c'est surtout les invités français, pas parce qu'ils sont français, parce que les bons ne viennent pas ici, ou quand ils viennent, ils débarquent le samedi, font ce qu'ils ont à faire et s'en retournent le mercredi. Ceux qui restent jusqu'au vendredi (*Tout le monde en parle* est enregistré le jeudi soir), c'est les téteux.

Hier, il y a eu la meilleure entrevue depuis que l'émission existe, et peut-être même depuis que la télévision existe : cette Marie-Josée Croze douce et dingue et si joliment décapsulée. En la voyant, je me suis promis d'aller voir *Les Invasions barbares* avant Noël, promis, juré.

Mais dimanche, aussi, et c'est pour cela que j'y reviens, *Tout le monde en parle* a montré ses limites, et ses limites, c'est l'information. Tant que l'invité est porteur d'un message, ça va encore, ça rit, ça déconne, ça avale tout rond aussi, je me souviens d'un truc sur le Tibet qui a sombré dans le lamaïsme larmoyant, mais bon, c'est pas grave. C'est quand l'invité est porteur d'informations qu'il faudrait vérifier et mettre en contexte. Dimanche soir, il y avait ce grand reporter français, Éric Laurent, venu parler de son livre *La Face cachée du 11 septembre*. Toutes les révélations qu'il nous a faites accréditent la thèse d'un vaste complot. Après le fait ou avant ? Ce n'est pas clair. Ce qui l'est, très clair, nous dit M. Laurent, c'est que le 11 septembre n'est pas du tout ce qu'on croit.

Pas une seule question ne lui été posée. Pas un commentaire pour relever que c'était là des informations difficilement vérifiables. Les propos du grand reporter sont passés comme du beurre dans la poêle. Je comprends que c'est une émission de variétés, que ce n'est pas un lieu de débat. Mais il aurait fallu douter un petit peu quand même. Ne pas envoyer se coucher presque deux millions de téléspectateurs avec un autre foutu grand complot dans la tête.

Mon cul, le grand complot. Le 11 septembre, c'est 19 salopards dans quatre avions, 2890 morts et un petit moron qui en a profité pour mener une guerre inutile et se faire réélire. C'est vraiment pas la peine de lui donner des munitions avec des complots à la con.

SCHIZOPHRÉNIE — J'ai lu la critique du film *Nouvelle-France* dans les journaux de fin de semaine : cela va de mauvais à complètement nul et ridicule. Or, depuis 15 jours, tous les journaux, toutes les émissions de télé et de radio en font une promotion tous azimuts. La vedette du film, son réalisateur, Depardieu à travers tout ça...

Je vous explique comment ça marche. L'industrie (les distributeurs, dans le cas des films) impose un embargo aux médias. Venez voir le film, mais pas le droit d'en faire la critique avant sa sortie officielle. Venez faire des entrevues avec les acteurs, avec le réalisateur, parlez-en le plus possible, mais pas de critique.

Ça donne des bonnes entrevues, du bon stock en général sur le métier de réalisateur, sur la carrière d'un acteur en particulier, sauf qu'il manque quelque chose : c'tu bon ou pas ? J'entendais un animateur de radio (Homier-Roy ? je ne suis pas sûr) discuter du budget du film avec le réalisateur. Trente-trois millions, inhabituel chez nous, le stress de gérer une telle somme, une bonne entrevue, du bon stock, sauf que tu l'as vu le film, Chose, tu sais qu'il ne vaut pas d'la marde, tu sais que c'est un flop de 33 millions, me semble que la discussion pourrait prendre une autre dimension...

Je n'ai rien contre la promotion. J'en ai contre cette convention dichotomique qui fait que pendant 15 jours, les médias qui ont vu le film ne parlent que de ça, mais sans en parler, en faisant semblant de ne l'avoir pas vu.

Votre assurance santé couvre la schizophrénie, les boys ?

AVERTISSEMENT (reçu, lundi matin, ce courriel anonyme ou presque) — Monsieur, j'ai lu votre chronique samedi passé. Le petit bout où vous parlez de Guy Cloutier. Attention, taisez-vous. Il n'y a que 10 % des cas de pédophilie qui sont dénoncés. Il en reste 90 %, ça fait beaucoup de monde monsieur.

Réflexion faite, ne vous taisez pas. Le silence est plus dangereux encore. Samedi, M. Foglia on ne savait pas trop où vous vouliez en venir avec vos écrivains qu'on ne connaît pas. J'ai entendu chuchoter à votre propos. Sortez, je vous en conjure. Venez crier avec nous : « Ça prend-tu un gros chien sale de pédophile. »

LA VIE — Je peux vous poser une question ? Marion, la nouvelle diseuse de météo de Radio-Canada, vous aimez son style ?

Moi, je la trouve très expressive. Je trouve qu'elle est la Josélito Michaud du front froid. Elle ne se contente pas de dire la météo, elle la joue, elle la déclame, elle viendrait d'une troupe de théâtre amateur que je n'en serais pas étonné. Je dis ça, parce que quand j'étais jeune, je faisais moi-même partie d'une troupe de théâtre amateur, Les Joyeux Baladins de la Meurthe-et-Moselle. On avait joué une pièce d'un auteur local, ça s'appelait *Il pleut sur Lunéville*. Le rideau s'ouvrait sur un fille qui fermait son parapluie en disant : « Ah comme la pluie a plu ! » Moi, main levée, paume tournée vers le ciel, je lui répondais : « D'ailleurs je crois qu'il pleut encore un petit peu. » Et là, la fille rouvrait son parapluie. Un triomphe. Je ne sais pas ce qu'elle est devenue. On m'a dit qu'elle avait épousé un éleveur de dromadaires du côté de Tizi Ouzou où il ne pleut presque jamais. C'est bien pour dire la vie, des fois.

RIVE-SUD

Des élus se sont illégalement remboursé des frais excessifs

NICOLAS BÉRUBÉ

Les maires de Chambly, Richelieu et Marieville et leurs conseillers respectifs se sont illégalement versé une somme d'environ 25 000 $ en frais de déplacement excessifs entre 1995 et 1998, conclut un rapport gouvernemental interne obtenu par *La Presse*.

Le rapport, déposé le 6 mai 1999 par la Direction de la vérification de la gestion des municipalités, fait état « d'illégalité » et de « pratiques douteuses » de la part de trois maires. Étonnamment, la direction du ministère des Affaires municipales de l'époque n'a pas transmis le rapport au ministère de la Justice. Jusqu'à ce jour, aucune accusation n'a été portée et l'argent versé en trop n'a pas été remboursé. Deux des trois maires impliqués — ceux de Chambly et de Richelieu —sont toujours en poste.

Selon le rapport, les maires Pierre Bourbonnais (Chambly), Raymond Guertin (Richelieu), et l'ex-maire Sylvain Lapointe (Marieville), et leurs conseillers, se sont versé une surprime d'environ 1000 $ par année de 1995 à 1998. Les sommes versées en trop totalisent un peu moins de 25 000 $, puisés à même les budgets des villes de Chambly, Richelieu et Marieville.

Les élus se sont attribué ces sommes en falsifiant leurs déclarations de frais de déplacement pour se rendre de leur domicile jusqu'au siège social de la Société d'exploitation de la centrale de traitement d'eau Chambly-Marieville-Richelieu (Sect-Eau), dit le rapport.

Les maires ont récemment reconnu publiquement avoir touché ces sommes, mais ont affirmé qu'ils croyaient y avoir droit. Hier soir, le maire de Chambly a admis avoir touché les sommes énoncées dans le rapport.

« Les gens en poste avant nous le faisaient. Lorsque nous avons eu une indication que cela pouvait être illégal, nous avons arrêté », a expliqué M. Bourbonnais, qui a fait carrière comme policier pour le Service de police de la Ville de Montréal. Il a indiqué hier ne pas avoir l'intention de rembourser les sommes reçues.

Raymond Guertin et Sylvain Lapointe n'ont, quant à eux, pas rappelé *La Presse* hier.

Selon la loi, les trois maires, qui siègent sans salaire au conseil d'administration de la Sect-Eau, ont droit au remboursement du kilométrage pour se rendre aux réunions mensuelles, qui se déroulent à Chambly.

Le ministère a donc calculé que le maire de Marieville doit faire 20 kilomètres aller-retour pour aller aux réunions, tandis que ceux de Chambly et Richelieu doivent parcourir de 10 à 12 kilomètres aller-retour.

Or, de 1995 à 1998, les maires et leurs conseillers ont déclaré avoir parcouru 230 kilomètres en moyenne pour se rendre à chaque réunion. Le rapport précise que « la Société tient les réunions de son conseil uniquement à son siège social et qu'aucun frais de kilométrage n'a été réclamé pour d'autres occasions ».

Dans la conclusion de son rapport, le vérificateur Alain Morin écrit : « Les frais de déplacement réclamés (...) confirment des irrégularités qui vont à l'encontre d'une saine gestion des deniers publics. »

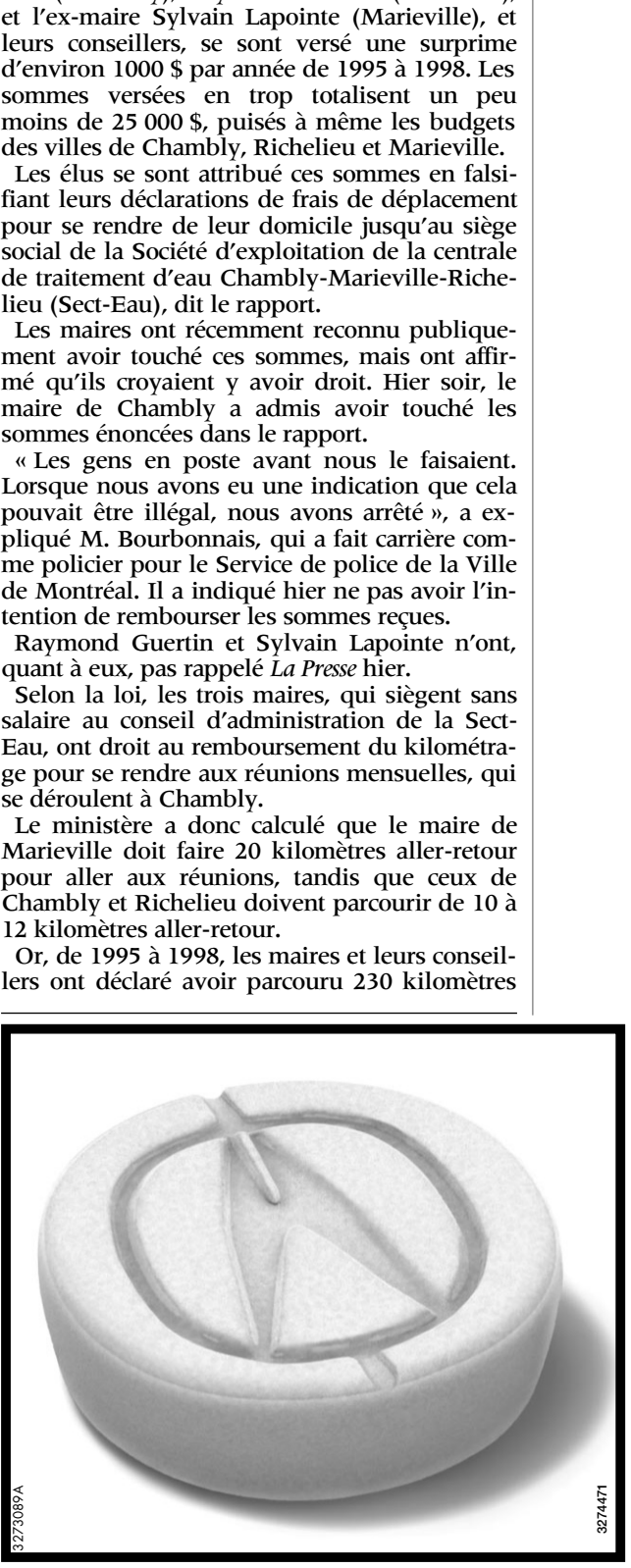
En entrevue à l'émission *J.E.* vendredi dernier, l'actuel ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, a dit que le rapport en question « dormait sur les tablettes du ministère depuis des années ». Il a indiqué qu'il entendait le transmettre au ministère de la Sécurité publique dans les prochains jours.

En voyage d'affaires à Toronto, M. Fournier n'a pu commenter le rapport hier.

Pour sa part, l'ex-ministre des Affaires municipales, Louise Harel, ne se souvenait pas hier d'avoir été informée de l'existence d'un tel rapport, déposé alors qu'elle était en poste. « Ça ne me dit rien », a-t-elle fait valoir.

Pour Me Denis Lavoie, chef d'Action-Chambly, le parti d'opposition à l'hôtel de ville de Chambly, les comportements décrits dans le rapport sont « injustifiés et injustifiables ».

« Ces gens-là ont délibérément falsifié leurs comptes de dépenses pour se mettre de l'argent dans les poches. M. Bourdonnais a publiquement reconnu qu'il avait commis les actes reprochés. La seule chose décente qu'il lui reste à faire, c'est de présenter sa démission. »



La Lingère

IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL
SIMONS DANS VOTRE HISTOIRE
DEPUIS 1840





LE NAPPERON TAPISSERIE DE NOËL 2.99

C'est un vrai tableau de Noël, en pur coton texturé de très belle qualité, qui met en scène toute l'imagerie naïve des fêtes de notre enfance. Un cadeau Simons exclusif, apprécié par les hôtes et les amis et qui rappellera de bons souvenirs à chaque année.

LES MITAINES LES OLIVES NOIRES 7.99

De notre collection d'accessoires cuisine, le petit cadeau idéal pour le cuistot...de bonnes mitaines de four en robuste toile de coton matelassée doublée de ratine, à offrir en tons rouge, jaune, noir.





LA NAPPE JACQUARD FEUILLES DE HOUX 14.99 54X72 pouces

C'est toute l'ambiance de la fête qui se dresse sur la table, ornée d'une belle nappe au riche tissage aux reflets moirés, d'un rouge vibrant profond. 60x90 19.99, 60x110 / 24.95, 60x130 / 29.95, 80x80 / 24.95, 54x54 / 12.99, rond 70 pouces 19.99, serviette 2.99

LE DRAP FINETTE LES PETITS KOALAS 19.99 jumeau chacun

Le fameux cadeau Simons qui plaît à tout coup ! Offrez nos draps exclusifs, importés d'Europe, en finette pur coton, brossée et prérétrécie, offerts dans une collection irrésistible de motifs mode comme les bébés kangourous, les moutons dodus, les chats, les chiens, les carreaux épicés en plus du bleu denim uni. Double 24.95, grand 29.95, très grand 34.95, taies standard la paire 19.99, très grandes taies 24.95



Le certificat-cadeau Simons...
C'est le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. D'une valeur de votre choix, disponible à toutes nos caisses.

3274068A

simons

• **QUÉBEC** PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • **MONTRÉAL** CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • **LAVAL** CARREFOUR LAVAL • **SHERBROOKE** CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITES DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 **VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?** Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

L'anglais gagne du terrain au Québec

ANGLAIS suite de la page A1

La langue française était utilisée par 26 % des personnes de langue maternelle tierce avant l'adoption de la loi 101. En 2001, la force d'attraction du français rejoignait près de 46 % des allophones qui en ont fait leur langue d'usage, contre 54 % qui préfèrent toujours l'anglais.

Depuis 1991, le français demeure la langue le plus souvent parlée à la maison dans le cas de 83 % des Québécois. L'anglais, qui a connu une légère baisse de 11,2 à 10,5 % pour la même période, continue cependant d'attirer plus de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Pendant ce temps, en effet, la population allophone a grimpé de 22 %. Et même si le nombre d'allophones qui connaissent le français a augmenté à Montréal de 1991 à 2001, pour atteindre 73 %, il y a toujours 20 % d'entre eux qui ne connaissent que l'anglais.

« Malgré cette amélioration de la connaissance du français, dit l'OQLF, force est de constater que l'attrait de l'anglais demeure encore très présent au sein de la population de langue maternelle tierce. »

L'Office se dit aussi « préoccupé » par le fait qu'en 2001, l'anglais est utilisé seul ou avec d'autres langues dans au moins un foyer sur trois dans l'île de Montréal (35,7 %), le français étant la langue d'usage dans deux foyers sur trois, soit 66 %.

« Cette pression de l'anglais n'est pas sans effet sur la langue de travail, continue l'OQLF, et ce particulièrement dans l'île de Montréal. Il en résulte une pression sur les travailleurs de langue maternelle française. »

Selon l'Office, par exemple, près du quart des banlieusards qui travaillent à Montréal utilisent davantage l'anglais au travail que ceux qui travaillent en banlieue. Chez les travailleurs allophones, l'usage de l'anglais au travail dépend de la date d'arrivée au Québec. Les travailleurs ayant immigré avant 1961 utilisent plus l'anglais que le français ; la tendance s'inverse entre 1961 et 1990 ; mais depuis 1991, l'anglais est en croissance.

« Il semble que l'utilisation du français au travail, malgré les gains faits au cours des dernières années, est précaire, surtout si on considère les périodes d'immigration récentes où on observe un accroissement du pourcentage de travailleurs utilisant l'anglais au détriment du français », conclut l'OQLF.

« Malheureusement, ce n'est pas unique au Québec, rappelle Mme Melançon. C'est un phénomène qui existe même en France, mais nous continuons d'y travailler activement. »

L'analyse que fait l'OQLF des progrès de l'anglais comme langue d'usage confirme un rapport de la commissaire canadienne aux langues officielles, Dyane Adam, qui révélait il y a deux semaines que presque le quart des anglophones sont toujours unilingues au Québec.

Le rapport fédéral expliquait que « certains de ces anglophones unilingues ont suivi des cours de français mais ont tout oublié après l'âge de 30 ans » avant d'ajouter qu'une « majorité importante des anglophones estiment pouvoir vivre en anglais » au Québec.

Pour ce qui est de la langue de travail, selon Mme Adam, un cinquième des Québécois anglophones parlent le français la plupart du temps dans leur lieu de travail. Mais à Montréal, « les trois quarts des anglophones parlent surtout l'anglais au travail » et seulement 10 % parlent les deux langues également.

Montréal ne veut pas du Stade

STADE suite de la page A1

Une étude faite par le ministère des Affaires municipales est d'ailleurs en cours à ce sujet.

Le responsable des sports et des loisirs au comité exécutif de la Ville de Montréal, Michel Prescott, a refusé de nous accorder une entrevue sur cette question. Une porte-parole de la Ville de Montréal, Amélie Régis, indique que l'administration municipale croit qu'il s'agit d'un équipement de responsabilité provinciale plutôt que métropolitaine.

La Ville trouve aussi les finances de la Régie des installations olympiques (RIO) trop « fragiles ». En fait, le Stade génère 18 millions de revenus selon des données fournies par la Ville de Montréal. Le reste de son budget de 44 millions se finance à partir d'une subvention de 22 millions et d'un remboursement de la taxe d'eau. En 2003, la RIO a dégagé un léger profit de 6,5 millions, mais c'est trop peu pour la Ville.

Le Stade olympique n'a jamais été très rentable, malgré les nombreux événements qui s'y tiennent. Selon la Ville de Montréal, 50 000 mètres carrés de surface sont inutilisés, tout comme 23 000 mètres carrés d'espace extérieur et les stationnements intérieurs.

La Ville de Montréal est déjà propriétaire dans ce secteur du parc Maisonneuve, de l'aréna Maurice-Richard, du Centre Pierre-Charbonneau, du Biodôme (l'ancien Vélodrome), du Jardin botanique et de l'Insectarium. La Ville souhaite d'ailleurs déménager le Planétarium de Montréal dans ce secteur afin de rassembler les institutions scientifiques dans un même lieu.

Comme c'est prévu dans le nouveau plan d'urbanisme, Montréal souhaite faire des installations olympiques un pôle récréotouristique. La Ville souhaite d'ailleurs maintenir la taxe olympique pour redonner du souffle aux installations olympiques récemment délaissées par l'organisation des Expos.

Pour y arriver, la Ville de Montréal propose de maintenir la taxe olympique créée en 1976 pour rembourser la dette pour la construction du Stade et des autres bâtiments du Parc olympique. Cette taxe représente 17,42 % de la taxe sur le tabac et elle pourrait, selon le souhait de l'administration municipale, être maintenue afin de rentabiliser cet immense complexe d'une superficie du 338 733 mètres carrés.

Dans les documents soumis au comité exécutif de la Ville de Montréal, les fonctionnaires soulignent que Québec semble vouloir laisser le gouvernement propriétaire du Stade. « (...) la Ville n'a encore aucune garantie qu'il en sera décidé ainsi par le ministre des Finances et le premier ministre », peut-on lire. C'est pourquoi d'intenses négociations s'amorceront entre la Ville et le gouvernement pour déterminer qui restera responsable de ce lourd héritage des années 70.

Des sièges de sécurité dans les autobus scolaires

SIÈGES suite de la page A1

Cette recommandation survient à la suite de plusieurs craintes formulées par des parents », a résumé l'ingénieur responsable de la réglementation chez Transports Canada, France Legault.

Ainsi, les constructeurs d'autobus scolaires au Canada devront maintenant souder un système d'ancrage à la structure de chaque siège. Une simple tige de métal, une opération assez simple, affirme Transports Canada. Le coût évalué pour chaque installation est de 6,18 $, ce qui veut dire une somme d'environ 310 $ pour un autobus scolaire moyen pouvant accueillir 50 passagers.

Le système d'ancrage « viendra » avec l'autobus, mais il reste à déterminer d'où proviendra le siège de sécurité à ancrer. Transports Canada avance timidement l'hypothèse que les sièges pourraient être fournis par les services de garde.

Le ministre des Transports, Jean Lapierre, n'était pas disponible pour accorder un entretien à *La Presse* hier. À son bureau d'Ottawa, la directrice des communications, Irène Marcheterre, a expliqué que la mise en application du règlement relèvera du gouvernement provincial.

Mais le règlement n'est pas encore modifié que déjà il fait bondir l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ), qui représente les propriétaires des quelque 9000 autobus d'écoliers qui parcourent environ un million de kilomètres par jour sur les routes du Québec.

« Qui va s'assurer que chaque enfant est adéquatement attaché ? Qui va prendre la responsabilité ? Qui va payer pour cela ? » lance tout d'abord le directeur général de l'ATEQ, Luc Lafrance.

« Est-ce que Transports Canada a testé le nouveau système ? À ma connaissance il n'y a pas de système semblable en Amérique du Nord. D'où vient le concept ? Nous n'avons même pas été consultés », a ajouté M. Lafrance, outré par l'annonce du nouveau règlement.

Il fait remarquer que le système de compartimentage en place depuis de nombreuses années dans les autobus scolaires — les banquettes fabriquées d'un matériau qui absorbe l'énergie — a depuis longtemps fait ses preuves. « Pour ce qui est du voyagement des enfants d'âge préscolaire, ils sont, dans la plupart des cas, transportés à bord de fourgonnettes munies de sièges de sécurité », a-t-il ajouté.

Au Québec, près de 700 000 enfants montent, matin et soir, à bord des autobus jaunes. Le nombre d'accidents impliquant des autobus d'écoliers a diminué de près de 8 % au cours des cinq dernières années. Selon le bilan routier de 2003 de la Société de l'assurance automobile du Québec, (SAAQ), il y a eu 525 accidents impliquant un autobus scolaire en 2003, une diminution de 5,4 % comparativement à 2002. Ces accidents ont entraîné la mort de six personnes en 2003, quatre l'année précédente, pour un total de 26 victimes depuis 1998. Dans aucun de ces accidents, un enfant n'a subi des blessures graves ou mortelles.

Au cours des dernières années, la SAAQ a mis l'accent sur la prévention des accidents aux abords des autobus. Tout comme en Ontario, il est interdit pour un automobiliste de contourner un autobus sous peine d'amende sévère. De plus, les autobus sont obligatoirement munis d'une signalisation rouge et d'un panneau d'arrêt qui est déployé à chaque débarquement. À l'automne prochain, un système de présignalisation jaune sera obligatoire sur chaque autobus au Québec.

L'Association du transport écolier du Québec (ATEQ) compte faire parvenir une lettre au ministère des Transports au cours des prochains jours lui enjoignant de réviser son projet de réglementation. Le directeur général de l'ATEQ rappelle que le parc d'autobus a une moyenne d'âge d'environ six ans au Québec alors que la loi provinciale fixe la limite à 12 ans. « Ça veut dire qu'il faudra de toute façon compter au moins six ans avant de voir apparaître le nouveau système d'ancrage dans les autobus. Faudrait peut-être penser à une autre solution... » a fait remarquer M. Lafrance.

L'Alberta ouvre le dernier chapitre de la « révolution Klein »

ALBERTA suite de la page A1

Avec réserve, les Albertains ont donc ouvert le dernier chapitre de la « révolution Klein ». La baisse de la cote de popularité de Ralph Klein observée depuis le début de la campagne s'est répercutée directement sur les suffrages obtenus par son parti. Mais pas au point de menacer sérieusement la majorité des conservateurs, et ce, malgré une campagne conservatrice terne, marquée par le refus du premier ministre sortant de discuter du financement du système public de santé, de l'éducation ou de l'environnement.

En santé, M. Klein a promis jusqu'à la fin de la campagne de lancer une réforme « ambitieuse », sans toutefois offrir de projet concret aux électeurs. Ce sera à la population de décider lors d'une consultation publique en février, s'est borné à répéter M. Klein. Il n'a même pas voulu dire comment il consultera ses concitoyens.

Malgré une longue liste de récriminations contre leur premier ministre, les Albertains, de toute évidence, jugent que le gouvernement qui les a débarrassés du déficit, puis de la dette, en plus d'instaurer un taux unique d'imposition de 10 % est encore le mieux placé pour gérer maintenant les dizaines de milliards de dollars de surplus attendus ces prochaines années.

La situation de la riche Alberta fait évidemment saliver les autres provinces, mais le nouveau gouvernement conservateur se retrouve toutefois ce matin devant des défis importants. C'est qu'en dépit des milliards du pétrole, de l'élimination de la dette, d'une croissance économique record, d'un taux de chômage sous les 5 % et d'un régime fiscal parmi les plus avantageux d'Amérique du Nord, tout n'est pas rose dans le royaume de Ralph.

Dans le domaine de la santé, « la priorité des Albertains », selon leur premier ministre, la province affiche des temps d'attente parmi les plus longs au pays. De plus, les Albertains ne savent toujours pas s'ils devront continuer à payer un impôt santé ou si leur gouvernement penchera pour un système de franchise (les premiers 500 à 1500 $ de soins payés par les utilisateurs).

L'Alberta croule sous les milliards du pétrole, mais, ironiquement, ses habitants sont très mal servis dans leur propres besoins énergétiques. À la suite de la déréglementation de l'électricité par le gouvernement Klein, les prix ont littéralement explosé, ce qui s'est traduit par une augmentation moyenne de 44 % pour les consommateurs. Le gouvernement a envoyé des chèques de quelques centaines de dollars aux foyers albertains, mais on est encore loin du compte. Ralph Klein, qui a déjà admis qu'il ne comprenait pas bien les tenants et aboutissants de la déréglementation au moment de l'instaurer, a suggéré à ses concitoyens de baisser le chauffage et de mettre un chandail de plus.

Les parents et les enseignants se plaignent par ailleurs des classes surpeuplés. Les automobilistes râlent contre les primes d'assurance auto astronomiques. Les éleveurs de bovins constatent, impuissants, que la majeure partie de l'aide gouvernementale liée à la crise de la vache folle s'est retrouvée dans les poches des grands distributeurs. De plus, une portion grandissante de la population, surtout les jeunes, s'inquiète de voir l'environnement sacrifié sur l'autel du développement de l'industrie pétrolière.

Bien des Albertains accusent aussi Ralph Klein d'avoir renié ses principes de saine gestion en faisant adopter au beau milieu de l'été un généreux régime d'indemnités de retraite pour les députés. En vertu de ce nouveau régime, les députés toucheront l'équivalent de trois mois de salaire pour chaque année passée à l'Assemblée législative. Deux anciens ministres, qui ne se sont pas représentés à l'élection d'hier, toucheront près de 500 000 $ et Ralph Klein, lui, encaissera près de 700 000 $ quand il partira à la retraite.

En plus d'avoir mené une campagne insipide dont les slogans — « Fier d'être albertain » et « Bâtissons l'Alberta de demain » — trahissaient toute la vacuité, M. Klein s'est encore une fois illustré par quelques déclarations fracassantes. Celle concernant les personnes handicapées « qui n'ont pas vraiment l'air handicapé », en particulier, a fortement déplu.

Mais au-delà des gaffes proverbiales du roi Ralph et du manque de substance de son programme, les Albertains lui reprochent surtout de ne plus avoir le feu sacré.

C'est sans grande importance, toutefois, puisqu'ils ont réélu son parti majoritairement, convaincus qu'ils sont qu'il partira au plus tard en 2006.

Précision

Cahier spécial de Noël

Dans le cahier spécial de Noël « La culture en cadeau » paru le samedi 20 novembre, une erreur s'est glissée dans le texte *Donner l'émotion en direct*. Concernant des concerts qui auront lieu à la salle Wilfrid-Pelletier de la PdA en 2005, le bon numéro de téléphone est le (514) 842-9951. Par ailleurs, dans le texte *Concerts de Noël tous azimuts*, on aura compris que les 9 et 10 décembre, l'OSM accueille le baryton Gino Quilico et non feu Louis son père... Toutes nos excuses.



2005. L'année de l'Acura

ACURA TL
Location à partir de
435 $* par mois
48 mois

Comptant	Paiement
6 995 $	435 $*
3 655 $	515 $*
0 $	595$*

Allocation de 96 000 km
• Aucun dépôt de sécurité

C'est le bon temps de performer.

Incluant : moteur VTEC™ V6 de 270 chevaux, garnitures intérieures en cuir, système de freins antiblocage (ABS), assistance de la stabilité du véhicule (VSA), chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs avec DVD-Audio, et tellement plus...

ACURA
www.acura.ca

ACURA Gabriel
www.acuragabriel.com
(514) 696-7777
4648, boul. St-Jean,
Dollard-des-Ormeaux

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura TL (modèle UA6625J) 2005 neuve. Un acompte de 6 995 $ vous donne unversement mensuel de 435 $ et un total des paiements de 27 875 $. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 $ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (1 200 $), frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris.

3266402 3270762

RIMA ELKOURI › LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Condopolis



«Un appartement à Paris oubedon un condo à Montréal?» demandait Guy A. Lepage à Natasha St-Pier, dimanche soir, à *Tout le monde en parle*.

La chanteuse n'a pas hésité longtemps. «Un condo à Montréal.» Parce que c'est plus grand et moins cher, a-t-elle fait valoir.

Bien sûr, la notion de «moins cher» est ici toute relative. Comparativement au «pied-à-terre français» qu'il serait plus juste d'appeler «orteil-à-terre» ou à la cage à lapin japonaise, le condo montréalais apparaît certainement comme une aubaine. Il reste qu'il n'est plus rare de voir à Montréal des publicités de condominiums entre 400 000$ et un million. Les condos de luxe poussent comme des champignons. À croire que tout ce que la ville cachait de stations-service désoeuvrées ou de terrains vagues sera bientôt transformé en tours d'habitation luxueuses avec piscine sur le toit et décor épuré.

Pour qui construit-on tout cela? De la fenêtre de la Luna d'Oro, café ensoleillé du Vieux-Montréal, Nathalia se le demande. En face de son café, on voit un stationnement et un arbre esseulé. Bientôt, s'y élèvera le Saint-François, un complexe de 195 unités haut de gamme avec terrasse, piscine, jacuzzi, salle d'exercice, court de squash, salle de banquet, celliers, stationnement... Les prix? De 190 000$ pour un pied-à-terre à 1 100 000$ pour un penthouse.

Si Guy A. demandait à Nathalia: «Un condo dans le Vieux oubedon une maison à la campagne?», Nathalia n'hésiterait pas une seconde. Elle choisirait la campagne. Ce qui ne veut pas dire qu'elle voie forcément d'un mauvais oeil la construction de condominiums devant son café. Peut-être que la poussière et le bruit des travaux lui feront perdre des clients, peut-être que le nouvel immeuble lui fera un peu d'ombre, mais, à long terme, le projet pourrait l'avantager. Au lieu de n'avoir que des touristes et des travailleurs du quartier comme clients, le café pourrait devenir un lieu de rencontre pour «vrais» résidants.

L'année 2004 est une année record pour les mises en chantier dans la région de Montréal. Du jamais vu depuis 17 ans, dit-on. En campagne électorale, les libéraux avaient évoqué la possibilité de donner aux municipalités le pouvoir d'exiger des promoteurs immobiliers qu'une partie des nouveaux logements construits le soient pour des locataires à faible revenu. Au rythme où vont les grues, si un tel projet avait déjà été adopté, la pénurie de logements abordables serait peut-être chose du passé.

En attendant, on a l'impression que l'île est en train de se transformer en condo géant. Y en a-t-il trop? J'ai l'impression que oui. Mais il paraît que non. Si les ventes de condos ont ralenti depuis l'été et qu'on prédit qu'il n'y aura sans doute pas de place pour tout le monde dans le marché actuel, la Société canadienne d'hypothèques et de logement ne parle pas de «ralentissement», mais bien de «plateau».

Le condo, c'est la forme d'habitat qui colle le mieux à notre temps, me dit Daniel Gill, professeur d'urbanisme à l'Université de Montréal. C'est le bungalow de notre époque. De la même façon que la maison unifamiliale de banlieue était le modèle dominant de l'après-guerre, désormais, on ne jure que par le condominium. «On» fait référence ici aux baby-boomers qui vendent leur maison une fois les enfants partis, aux célibataires et aux jeunes couples de professionnels sans enfants (les DINK, pour *double income no kids*). Autrefois marginal, ce modèle tend à devenir dominant, souligne-t-il.

Bien sûr, le modèle «bungalow» n'a pas disparu pour autant. Pour les jeunes familles, la maison de banlieue demeure plus accessible. Car, pour devenir propriétaire à Montréal, il en coûte au moins 100 000$ de plus qu'en banlieue, note Daniel Gill.

Il reste que la maison unifamiliale est en perte de vitesse. Même en dehors de l'île, dans ce que M. Gill appelle «les bastions de la maison unifamiliale» comme Laval, des projets de condominiums voient le jour.

Si, comme on le dit, l'architecture est le reflet de la société, tous ces condos qui poussent racontent ce que nous sommes devenus. À la base, un phénomène démographique tend à justifier cette tendance, souligne Daniel Gill. À Montréal, deux ménages sur trois sont sans enfants. Les gens vivent de plus en plus seuls. Les baby-boomers vieillissent. Ils ne veulent plus d'une grande maison avec jardin qui exige de l'entretien. D'où l'envie de planter une pancarte «À vendre» devant leur grande maison de Saint-Lambert ou de Côte-Saint-Luc et d'acheter un condo petit, mais luxueux.

Tout tend à ce que le marché du petit et du luxueux continue à bien rouler, croit le professeur d'urbanisme. Ainsi va la ville qui vieillit. Les condos de luxe d'aujourd'hui pourront même devenir les maisons de retraite de demain. Et le café de Nathalia, une cafétéria pour clubs de l'âge d'or branchés.

APARTÉ

3763
Nombre de mises en chantier de condominiums à Montréal en 2001

5687
Nombre de mises en chantier de condominiums à Montréal en 2002

7893
Nombre de mises en chantier de condominiums à Montréal en 2003

9500
Nombre de mises en chantier de condominiums prévues à Montréal en 2004

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Le débat sur la réforme du mode électoral s'annonce houleux à Montréal

SÉBASTIEN RODRIGUE

Le conseil municipal de Montréal débattra aujourd'hui du prochain mode électoral qui prévoit que chaque électeur votera pour le maire de Montréal, pour un maire d'arrondissement ainsi que pour un conseiller de ville et un conseiller d'arrondissement.

L'administration Tremblay-Zampino a présenté hier son projet de résolution sur la controversée réforme du cadre électoral. Selon cette résolution, les districts électoraux seront maintenus et étendus à tous les arrondissements. Cette nouvelle carte électorale servira dès les prochaines élections et changera le bulletin de vote des Montréalais.

Comme prévu, la résolution précise que les maires d'arrondissement seront dorénavant élus au suffrage universel. Chaque district aura un conseiller de ville et un conseiller d'arrondissement élu par les électeurs de ce district. Les arrondissements auront quant à eux au moins cinq conseillers municipaux et la liberté d'en nommer plus s'il le souhaite.

Par exemple, l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce sera divisé en cinq districts au lieu de six et chacun sera représenté par un conseiller de ville et un conseiller d'arrondissement. Il y aura en plus un maire d'arrondissement élu par l'ensemble des électeurs des districts.

La résolution prévoit toutefois des exceptions pour les arrondissements non divisés en districts électoraux comme Anjou, Lachine et Pierrefonds. Ces arrondissements auront trois districts avec un conseiller d'arrondissement pour chacun. Le maire d'arrondissement et un conseiller de ville seront quant à eux élus par l'ensemble des électeurs.

La résolution sur le cadre électoral reprend largement les propositions d'un groupe de travail formé en septembre dernier pour faire des suggestions au conseil municipal. Ce comité est d'ailleurs à l'origine des dissensions entre l'opposition officielle et l'administration.

L'opposition a d'abord tout tenté pour empêcher la formation de ce comité en tentant de bloquer son approbation au conseil municipal. L'opposition a ensuite boycotté le comité et exigé la démission du président du conseil municipal pour avoir nommé un membre du comité à leur place. Enfin, Vision Montréal, le parti du chef de l'opposition, conteste en cour le rapport et le rôle du président du conseil dans cette affaire.

L'opposition a d'ailleurs critiqué hier soir le dépôt de cette résolution et son contenu. Le chef de l'opposition, Pierre Bourque, a fait valoir que son équipe s'opposerait vivement à cette résolution aujourd'hui. M. Bourque estime que la réforme électorale laisse plusieurs disparités sur le nombre de citoyens représentés par les conseillers municipaux.

Gérald Tremblay a répliqué que le chef de l'opposition tenait un double discours en exigeant des élections anticipées et en s'opposant à la réforme du cadre électoral. Il y a toutefois de la grogne au sein du parti de Gérald Tremblay. Le conseiller du district de Snowdon, Marvin Rotrand, s'oppose à l'élection de maire d'arrondissement au suffrage universel et reproche à la réforme ses inégalités sur la représentativité.

Lors de la période de question des citoyens, deux personnes sont aussi venues reprocher l'absence de consultation publique pour modifier le cadre électoral. Le conseil devrait débattre et voter aujourd'hui sur l'adoption de cette résolution.

SUBARU 2005

ÉVÉNEMENT SPÉCIAL. DURÉE LIMITÉE.

L'ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE DE SUBARU



MEILLEUR NOUVEAU VUS
LA FORESTER 2,5XT TURBO 2004 CHOISIE PAR L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA (AJAC)



La Subaru Forester a reçu la meilleure note possible lors d'essais de collision frontale réalisés par l'IIHS (Institut d'assurance pour la sécurité routière des États-Unis).

NOUVEAU INFORMEZ-VOUS DU PROGRAMME DE REMISE SUBARU POUR LES DIPLOMÉS

INFORMEZ-VOUS DU PLAN DE PROTECTION SUBARU

FORESTER 2.5X ÉDITION SPÉCIALE 2005

FORESTER 2.5X ÉDITION SPÉCIALE 2005
Traction intégrale symétrique à prise constante
- Moteur boxer 2,5 L - 165 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Climatiseur
- Stéréo AM/FM/bande météo/CD
- **Toit ouvrant vitré électrique surdimensionné**
- **Volant, levier de vitesses et frein à main gainés de cuir**
- **Sièges avant chauffants à deux intensités**
- Et plus encore...

PRIX ÉVÉNEMENT TRACTION INTÉGRALE
28 595 $*

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE
2,8 %**

*Pour le modèle Forester 2.5X Édition Spéciale 5 vitesses (5J1OW) : prix Événement Traction Intégrale. Transport et préparation (1295$) en sus. Taxes en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix moindre. Immatriculation (prix varie selon le client), assurance, taxes sur les pneus neufs (17 $) et autres taxes en sus. **Possibilité de financement à l'achat à partir de 2,8 %. Sujet à l'approbation de crédit par la « Compagnie de Service de Financement Automobile Primus Canada ». Offre valable jusqu'au 30 novembre 2004. Photo à titre indicatif seulement. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru.

PERSONNE NE FAIT LA TRACTION INTÉGRALE COMME SUBARU

subaru.ca

SUBARU SAINT-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME
CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX
SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES
LACHUTE SUBARU BROWNSBURG
SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL
SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK
JOLIETTE SUBARU JOLIETTE
SUBARU SAINT-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE
SUBARU SAINTE-AGATHE SAINTE-AGATHE DES-MONTS
JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LÉONARD
SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY

SUBARU
Traction intégrale

3270702A 3271351

POLITIQUE

VISITE DU PRÉSIDENT BUSH

Les manifestants s'organisent

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA – Afin de crier haut et fort leur mécontentement face aux politiques de l'administration Bush, des membres de différents groupes sociaux ainsi que des représentants des associations étudiantes ont bien l'intention d'unir leur voix à celle de plusieurs manifestants qui se rendront sur la colline parlementaire la semaine prochaine à l'occasion de la visite du président américain à Ottawa.

George W. Bush atterrira en terre canadienne dans une semaine et plusieurs organisations québécoises l'attendent déjà de pied ferme. Le jour de son arrivée, le 30 novembre, une dizaine d'autocars quitteront Montréal pour se rendre à Ottawa, une initiative de la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes (FCEE).

En effet, la FCEE, en collaboration avec d'autres groupes tels que le collectif Échec à la guerre, a lancé un appel à tous en organisant des rencontres et en faisant circuler des courriels afin d'inciter le plus de gens possible à venir brandir des pancartes lors du passage du président Bush au pays.

« Il y aura deux manifestations à Ottawa, l'une à midi au parc de la Confédération et une autre à 17 h sur la colline parlementaire, explique Tim McSorley, porte-parole de la FCEE au Québec. Nous venons à Ottawa pour faire comprendre à nos politiciens que la majorité des Canadiens est contre les politiques de l'administration Bush, comme la guerre en Irak, le projet de bouclier antimissile, la privatisation des services publics et l'exploitation de l'environnement », mentionne-t-il. M. McSorley croit que sa fédération, qui représente 40 000 étudiants au Québec, mobilisera des gens issus de tous les milieux. « Je pense qu'il va y avoir beaucoup de manifestants, dit-il. Nous avons déjà prévu une dizaine d'autobus et nous n'écartons pas la possibilité d'en réserver d'autres. »

Certains députés néo-démocrates pourraient également participer aux manifestations. D'ailleurs, le chef du Nouveau Parti démocratique, Jack Layton sera peut-être de la partie.

Lors de cette même journée, une marche à laquelle participera, entre autres, la Fédération des femmes du Québec sera également organisée à Montréal.

La sécurité

De leur côté, la police d'Ottawa et la Sûreté du Québec se préparent déjà en vue d'intervenir le plus efficacement possible la semaine prochaine.

Afin que la visite du président se déroule dans l'ordre, certaines artères de la capitale seront étroitement surveillées et d'autres fermées. Les services policiers refusent toutefois de donner plus de détails stratégiques. Il a également été impossible de connaître le nombre d'agents qui seront en poste à ce moment-là.

En raison de cette surveillance accrue, les journalistes qui travaillent déjà sur la colline parlementaire devront tout de même être accrédités pour couvrir les événements auxquels participera le président Bush. « En plus de ceux qui travaillent habituellement sur la colline, il va y avoir des journalistes d'un peu partout au Canada qui seront sur place ; il faut s'assurer qu'il y a un certain contrôle », mentionne Amy Butcher, porte-parole au bureau du premier ministre Paul Martin.

Pendant ce temps, les partis aux Communes espèrent toujours que le président des États-Unis prononcera un discours devant le Parlement, ce qui n'a toujours pas été confirmé par Washington.



3271197A

Bell Mobilité

Auteuil
Entreprise Yaco enrg.
5330, boul. des Laurentides
(450) 628-9366

Dorval
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
(514) 422-0511

Granby
Bell Mobilité
590, boul. Boivin
(450) 378-3618

Hull
Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
(819) 777-0999

Joliette
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles Borromé N.
(450) 752-5030

Lachine
CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
(514) 422-3334

Lafontaine
Cosat
2121, boul. Labelle
(450) 431-5122

Laval
Metro Com Canada
800, boul.Chomedey (120)
(450) 687-4000

Longueuil
Cellcom
650, place Trans-Canada
(450) 463-7777
Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier Est
(450) 928-2244

Montréal
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
(514) 389-8900
CelluMTL
Complexe Desjardins
(514) 282-3388
Citécell
5450, rue Saint-Patrick Suite 101
(514) 762-2000
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques Ouest
(514) 485-5222

Salaberry-de-Valleyfield
Librairies Boyer ltée
10, rue Nicholson
(450) 373-6211

Sherbrooke
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
(819) 563-0406

St-Eustache
Communications J.D.
66, rue Dubois (107)
(450) 974-7444

Terrebonne
Her-Comm
1729, chemin Gascon
(450) 964-7777

Aussi offert dans les magasins Espace Bell et détaillants autorisés :

FUTURE SHOP · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · Dumoulin · STEREOM · SONXPLUS

Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et s'adressent aux nouvelles activations. Prix/offres sujets à changement sans préavis. Photo à titre indicatif. Jusqu'à épuisement des stocks. Frais d'itinérance et taxes en sus. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent avec tout engagement. D'autres conditions s'appliquent. (1) Sujet à un engagement de 3 ans. (2) Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 $, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. Sujet à un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. (3) Offert avec les services et forfaits de Mobilité, Sympatico et ExpressVu sélectionnés. Bell doit être votre fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell. Sujet à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour les détails, visitez bell.ca/forfait, appelez 1 866 281-2303 ou visitez un magasin Espace Bell.

Un Canada formé de 13 provinces?

PRESSE CANADIENNE

SÃO PAULO – Ceux qui ont appris à l'école que le Canada est formé de 10 provinces et de trois territoires pourraient bien devoir réapprendre leur leçon puisque le premier ministre Paul Martin croit que les territoires devraient devenir des provinces.

Lors d'un point de presse, M. Martin a pris soin d'expliquer qu'il s'agissait de son opinion personnelle et non de la position du gouvernement. La nuance est de taille puisque la modification du statut des territoires nécessiterait la tenue d'une ronde constitutionnelle.

Cela n'empêche pas pour autant Ottawa et les gouvernements des territoires de mener des pourparlers sur une dévolution des pouvoirs sans changement de statut, des discussions entreprises il y a près de 10 ans dans le cas du Yukon, et plus récentes dans le cas des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

« Je crois qu'ultimement, cela devrait arriver. Reste à savoir quand cela pourrait se concrétiser », a affirmé M. Martin, refusant de préciser le temps que tout cela pourrait prendre.

Le premier ministre Martin a exprimé cette opinion alors qu'il répondait à une simple question sur la géographie canadienne par le gouverneur de l'État de São Paulo, Geraldo Alckmin, dans le cadre de sa visite officielle au Brésil.

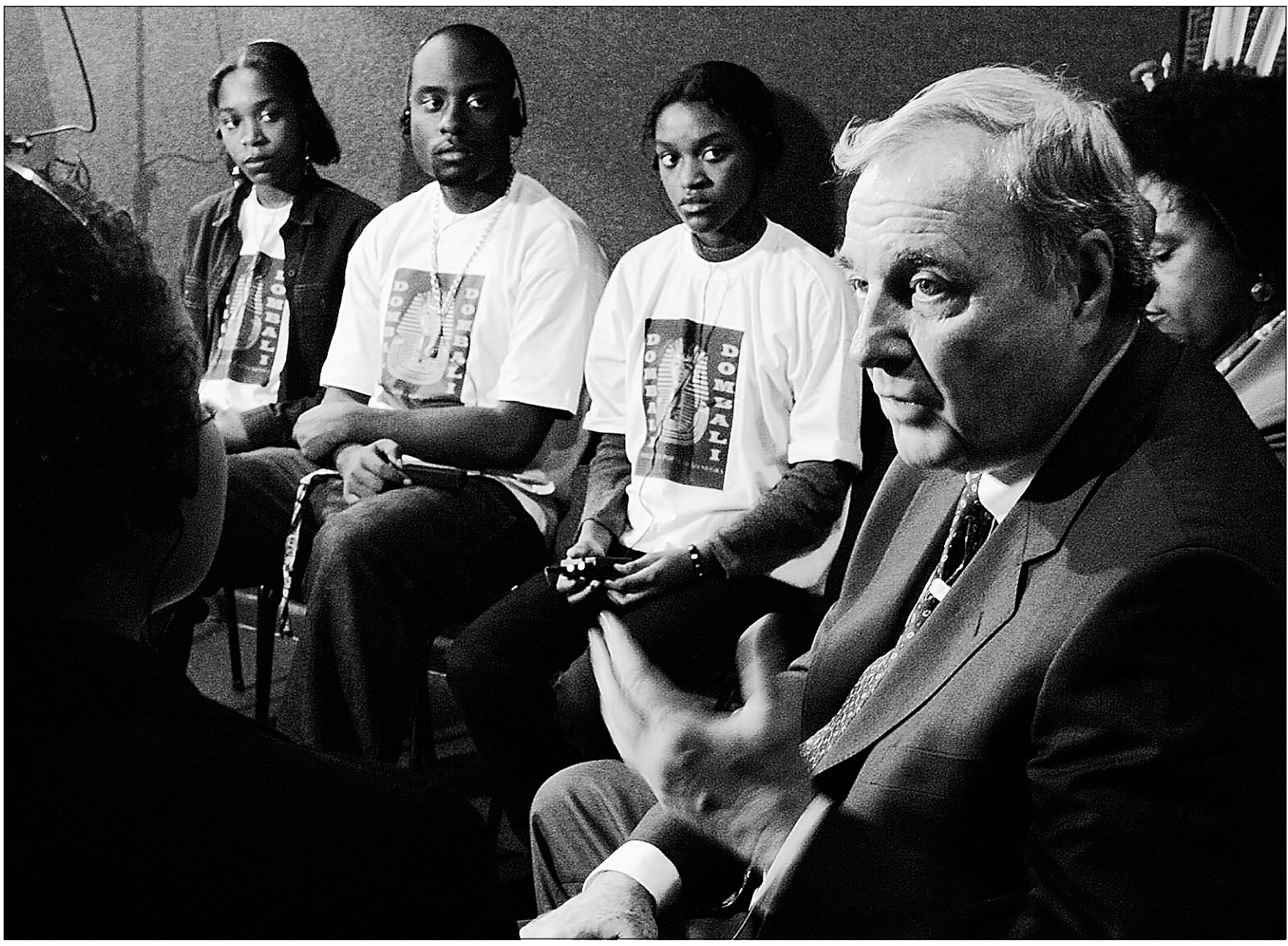


PHOTO ADRIAN WYLD, PC

Des étudiants dombali écoutent attentivement le premier ministre du Canada au cours d'une interview qu'il a donnée hier à São Paulo, au Brésil. Paul Martin y a visité un centre de formation en communication destiné aux jeunes afin de promouvoir leur culture.

SOMMET DE LA FRANCOPHONIE

Charest et Martin main dans la main

DENIS LESSARD

ENVOYÉ SPÉCIAL

OUAGADOUGOU – Oubliez le contentieux sur le déséquilibre fiscal ou le piétinement des discussions sur les congés parentaux ; Jean Charest et Paul Martin participeront main dans la main au dixième Sommet de la francophonie qui s'ouvrira vendredi dans la capitale du Burkina Faso.

M. Charest arrive demain soir en Afrique pour son premier sommet — il aura été précédé de quelques heures par sa ministre des Relations internationales, Monique Gagnon-Tremblay, qui doit participer à une réunion préparatoire.

Paul Martin passera en coup de vent au même moment, pour se rendre pendant 24 heures au Darfour, province soudanaise affamée par une guerre civile. Il reviendra à Ouagadougou juste à temps pour la réunion des 50 chefs d'État et de gouvernement francophones.

Ces rencontres multilatérales de pays francophones étaient depuis longtemps pour le Québec une occasion d'accroître sa visibilité, au grand dam du gouvernement canadien.

Cette fois toutefois, ce sera plutôt profil bas du côté du Québec, pas question de jouer du coude, de piloter des résolutions inattendues, une stratégie qui irriterait les Affaires extérieures canadiennes.

« Avec Ottawa, cela se passe bien », de résumer Jean Charest lors d'une entrevue à *La Presse*. MM. Martin et Charest, ainsi que Bernard Lord, premier ministre du Nouveau-Brunswick, auront d'ailleurs un entretien avant la rencontre pour accorder tous les violons du Canada à la francophonie. Tout le monde travaillera « main dans la main » inspiré peut-être de la coutume africaine, étonnante pour les Occidentaux, où les hommes déambulent tout naturellement main dans la main.

Confirmation Québec 2008

En fait, les priorités que s'est données le premier ministre Charest à quelques jours du sommet sont déjà des cibles atteintes. Il est déjà décidé que le Québec sera l'hôte du Sommet de 2008 — la francophonie se réunira d'ici là, dans deux ans à Bucarest.

En outre, il est acquis que les pays francophones ajouteront leurs voix à celle des défenseurs de la « diversité culturelle ». Le Sommet du Burkina Faso sera la dernière grande réunion multilatérale avant l'adoption de la résolution par l'UNESCO, en novembre 2005. Ce texte transmis à l'Organisation mondiale du commerce établira que les biens culturels ne sont pas soumis à la libéralisation des échanges, que les gouvernements peuvent intervenir pour protéger leur industrie culturelle. « On est au coeur de la période active où il faut rallier le plus grand nombre, il faut faire preuve de militantisme », a soutenu M. Charest lors de l'interview accordée à *La Presse*.

Finalement, Québec voudra que les pays francophones démontrent « un leadership politique » devant les problèmes d'Haïti. On veut mettre à contribution la diaspora haïtienne, la communauté est importante au Québec —120 000 ressortissants, dont 90 000 à Montréal.

La francophonie cherche des « moyens durables d'intervention » pour soutenir le gouvernement Latortue, estime M. Charest.

Place du Québec

Dès le premier sommet, à Paris, le premier ministre Robert Bourassa avait stratégiquement créé un précédent. Comme « gouvernement participant », le Québec avait proposé aux États francophones un « nouveau plan Marshall » pour venir en aide aux pays pauvres. Brian Mulroney et son ambassadeur à Paris, Lucien Bouchard, étaient restés médusés devant le coup fourré du rusé Bourassa.

Selon les règles, le premier ministre du Québec peut intervenir quand les chefs d'État discutent coopération — un secteur où le Québec a droit de cité depuis les années 60, grâce aux efforts de l'ex-ministre Paul-Gérin Lajoie à l'Agence de coopération culturelle et technique.

Sur les questions économiques, le Québec peut prendre la parole, mais doit au préalable en informer Ottawa. Finalement sur les questions de politique internationale, de compétence fédérale, Ottawa est seul à pouvoir s'exprimer au nom du Canada.

Le premier ministre Lucien Bouchard avait d'ailleurs transgressé ces règles qu'ironiquement il avait lui-même contribué à négocier.

En 1997, dès son arrivée au Sommet de Hanoi, il avait proposé que la francophonie impose des « sanctions » aux pays qui ne respectaient pas les libertés fondamentales. Le premier ministre Jean Chrétien et surtout le président français Jacques Chirac avaient désavoué cette sortie.

« Cela avait été totalement improvisé », dit aujourd'hui Michel Lucier, alors représentant québécois à la francophonie. La sortie fit long feu, non parce que le Québec était sorti de ses platebandes, mais surtout « parce qu'il ne s'était pas préparé en obtenant les nombreux appuis préalables qu'une telle stratégie présuppose », confie l'ex-mandarin.

C'était d'ailleurs M. Bouchard en tant qu'ambassadeur à Paris de Brian Mulroney, à l'automne 1985, qui avait contribué à élaborer ces règles avec comme vis-à-vis, Louise Beaudoin, ministre de l'éphémère gouvernement de Pierre Marc Johnson.

« Dans la réalité, ce qui se passe, c'est que le Québec intervient quand il veut autour de la table. Quand il voit une main levée, le président ne dit pas : *vous n'avez pas de droit de parole parce que vous n'êtes pas un État* », explique aujourd'hui Mme Beaudoin.

La participation du Québec aux questions de coopération prend racine dans les réunions de l'Agence de coopération culturelle et technique. Dans ses champs de compétence, le Québec pouvait y adopter ses positions propres, comme s'il était un État.

Idée du président-poète Léopold SédarSenghor, la tenue de réunions annuelles des chefs d'État des pays francophones était évoquée depuis longtemps. Puis en 1982, en marge du Sommet des sept pays industrialisés, Pierre Trudeau et le nouveau président français François Mitterrand conviennent de la tenue d'un premier Sommet francophone.

Pour Ottawa toutefois, pas question que le gouvernement souverainiste de René Lévesque puisse s'asseoir à la table au même titre qu'un État. Le gouvernement français fit l'objet d'intenses pressions des ténors péquistes pour que le président Mitterrand insiste sur une présence, à part entière, du Québec. Il fallut attendre l'élection de Brian Mulroney pour que les discussions aboutissent sur la tenue du premier sommet, que le rêve de Senghor se matérialise à Versailles, en 1986.

Depuis les chefs d'État « ayant en commun l'usage du français » se sont réunis à Québec (1987), Dakar (1989), Paris (1991), à l'île Maurice (1993), à Cotonou (1995), à Hanoi (1997), Moncton (1999), Beyrouth (2002) et finalement à Ouagadougou.

LES ROUTES N'ONT QU'À BIEN SE TENIR !



LA VOLVO FAMILIALE 2005 À TRACTION INTÉGRALE

S40 T5 AWD	à partir de	498 $/mois	-	1 820 $ comptant
S60 2.5T AWD	à partir de	498 $/mois	-	4 120 $ comptant
S80 2.5T AWD	à partir de	899 $/mois	-	2 100 $ comptant
V50 T5 AWD	à partir de	498 $/mois	-	2 358 $ comptant
XC70 AWD	à partir de	598 $/mois	-	2 220 $ comptant
XC90 AWD	à partir de	648 $/mois	-	1 700 $ comptant

Dans une Volvo à traction intégrale de Uptown Volvo, les routes n'auront qu'à bien se tenir.

Appelez-nous pour un essai routier dès aujourd'hui.

VOLVO pour la vie

UPTOWN VOLVO

4900, rue Paré 737-6666

www.uptownvolvo.com

Basé sur une location de 39 mois, transport et préparation inclus. Taxes en sus. 60 000 km alloués pour la durée du bail, 0,16 $ du km excédentaire. Cette offre expire le 30 novembre 2004.

3269621

3269637

MONT BLANC



DÉCOUVREZ

StarWalker

Nouvelle génération d'instruments d'écriture Corps et capuchon en résine précieuse noire, ligne futuriste, nouveau système de diffusion d'encre avec plume rhodiée, étoile Montblanc suspendue dans une bulle transparente.

Boutique du Stylo DEPUIS 1969

• 977, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal (niveau métro - Simons)
• Carrefour Laval • Mail Champlain, Brossard
• Place Laurier à Sainte-Foy, Québec

Tél. : (514) 284-1295 www.stylo.ca

3272474

3272475

FLOWING LINES

par KAUFMANN de Suisse



Cadeau unique pour une personne tout aussi unique

Célébrons 50 ans

KAUFMANN de SUISSE

JOAILLIERS EXCLUSIFS DEPUIS 1954

MONTRÉAL 2195 CRESCENT (514) 848-0595

NEW YORK, NY 785, MADISON AVE, (212)-249-5700

PALM BEACH, FL 210 WORTH AVE (800) 832-2808

www.kaufmanndesuisse.com

3274029

POLITIQUE

L'immunité parlementaire de Chuck Guité est maintenue

GILLES TOUPIN

OTTAWA – Chuck Guité, témoin-clé du scandale des commandites, ne pourra être interrogé à la commission Gomery sur le témoignage qu'il a rendu devant le comité des comptes publics au printemps dernier et qui contredit certaines de ses déclarations faites ces dernières semaines devant la commission d'enquête publique.

Contrairement à ce qu'il affirmait en avril dernier, M. Guité a en effet déclaré à plusieurs reprises devant le juge Gomery que toutes les décisions importantes dans le programme de commandites étaient prises à l'époque par le ministre Alfonso Gagliano et par le chef de cabinet de Jean Chrétien, Jean Pelletier.

C'est visiblement à contrecoeur que le juge Gomery a décidé hier que les avocats qui interrogent les témoins à la commission devront respecter l'immunité parlementaire qui avait été accordée par écrit à M. Guité avant sa comparution devant le comité des comptes publics le 22 avril dernier. Les avocats de MM. Gagliano et Pelletier s'opposaient à cette immunité afin de pouvoir mettre à l'épreuve la crédibilité de Chuck Guité et démontrer ainsi que leurs clients respectifs ont dit la vérité devant le comité des comptes publics lorsqu'ils ont assuré qu'ils n'avaient joué aucun rôle politique dans le programme.

Le commissaire Gomery a déploré dans sa décision de se trouver dans la « situation paradoxale » d'exclure de son enquête des éléments de preuve qui sont pourtant accessibles au public en général et qui ont été largement commentés dans les journaux. Il a estimé qu'il aurait été avantageux pour l'enquête de savoir dans quelle mesure les déclarations de M. Guité étaient contradictoires. Mais cela aurait pu en revanche pousser M. Guité à demander qu'une cour de justice se prononce sur cette décision, ce qui aurait causé des délais dommageables à l'enquête publique. « Selon moi, cela aurait constitué un danger beaucoup plus grand à ma capacité de remplir mon mandat, a affirmé le commissaire, que celui d'être privé de l'utilisation des transcriptions du comité des comptes publics. »

Le juge a estimé qu'il y avait bien d'autres moyens pour les avocats de mettre à l'épreuve la crédibilité de Chuck Guité. « Selon moi, a dit le commissaire Gomery, même sans l'utilisation de son témoignage antérieur, je devrais être en mesure d'en venir à des conclusions satisfaisantes à propos de la crédibilité de M. Guité, et cela en m'appuyant sur mon expérience de juge, sur les documents amassés par la commission, sur les autres déclarations contradictoires du témoin faites ailleurs que devant le comité des comptes publics et sur les indices habituels tirés des faits et de la façon dont les témoins répondent aux questions. »

Les avocats de Jean Pelletier et d'Alfonso Gagliano, Me Guy Pratte et Me Pierre Fournier, se sont dits déçus de la tournure des événements tout en procédant quand même à leurs contre-interrogatoires. M. Fournier a indiqué pour sa part qu'il a déjà recommandé à son client de porter la décision du commissaire Gomery devant la Cour fédérale. Si ultérieurement l'immunité de M. Guité est levée par les tribunaux, la commission rappellera le témoin pour subir des contre-interrogatoires liés à son témoignage devant les comptes publics.

Par ailleurs, Me Guy Pratte, qui a interrogé Chuck Guité une bonne partie de la journée hier au nom de Jean Pelletier, a déclaré aux journalistes qu'il était persuadé que l'ancien directeur du programme de commandites mentait lorsqu'il affirmait que son client choisissait lui-même les événements à commanditer et les agences de communication devant gérer ces événements. « Il ne dit pas la vérité, a lancé Guy Pratte. M. Pelletier a dit qu'il n'a jamais rien eu à voir avec le choix des événements. Il le redira encore. Les documents contredisent M. Guité. Sa propre secrétaire contredit M. Guité. » Me Pratte estime également que le fait que M. Guité ne veuille pas que l'on se serve de ses déclarations antérieures « met en doute sa crédibilité ».

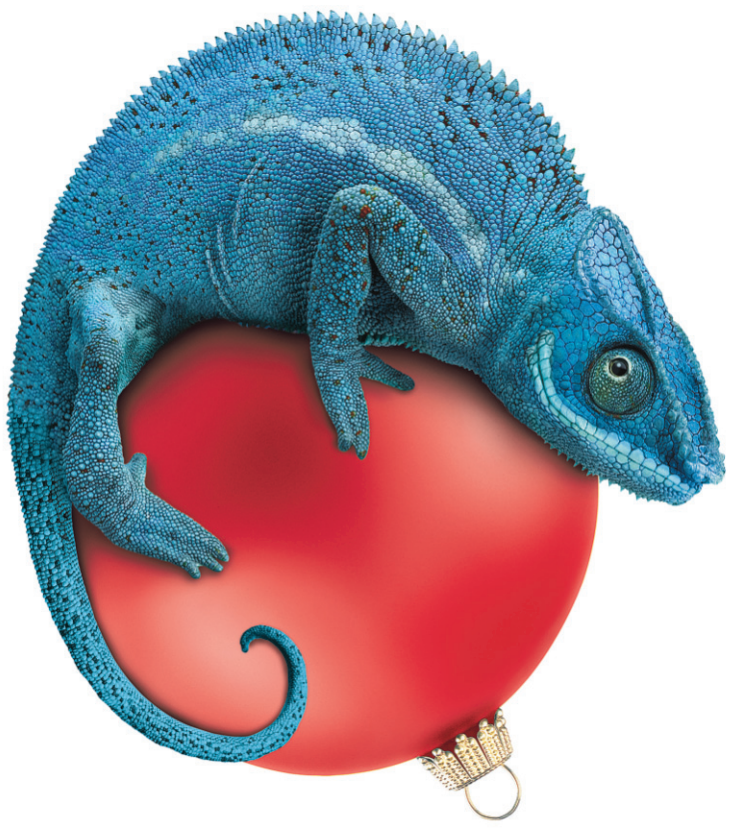
Chuck Guité a même nargué Me Pratte hier, au cours du contre-interrogatoire, lui faisant voir son plus beau sourire lorsque l'avocat a tenté de lui faire dire que M. Pelletier ne savait rien des agences de communication qui ont géré le programme de commandites. « Si vous essayez de me dire que M. Pelletier ne savait pas qui étaient ces agences, a-t-il lancé, je ne suis pas d'accord. »

Me Fournier a eu également de la difficulté à coincer Chuck Guité, tentant de démontrer que son client, Alfonso Gagliano, n'était pas intervenu dans le choix des événements à commanditer. M. Guité, devant une liste que lui a glissée le procureur adjoint de la commission, Neil Finkelstein, a alors identifié des événements précis où le ministre était intervenu personnellement, qu'il s'agisse du Festival de la tulipe à Ottawa, des Jeux de la francophonie, des Fêtes gourmandes internationales de Montréal ou d'autres événements.

Me Fournier a notamment fait ressortir hier, devant les journalistes, les déclarations contradictoires faites par M. Guité en 2002 et en 2004 ; d'abord au bureau de la vérificatrice générale en 2002, alors qu'il affirmait que M. Gagliano n'avait rien à faire dans le choix des commandites, et ensuite devant la commission où il a prétendu le contraire. « J'espère que quiconque écoutera ce témoignage concluera que M. Guité a peu ou pas de crédibilité. »

Les contre-interrogatoires de Chuck Guité se poursuivent aujourd'hui.

Téléphones cool
à en perdre la boule.



Kyocera K494
129,99 $ (sans contrat)
24,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

solde
Samsung A650
179,99 $ (sans contrat)
29,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

solde
LG 4600
199,99 $ (sans contrat)
49,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

Nokia 3205 vidéo/photothéléphone
229,99 $ (sans contrat)
49,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

LG 5450 photothéléphone
249,99 $ (sans contrat)
99,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

Samsung A670 photothéléphone
329,99 $ (sans contrat)
179,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

Audiovox 8920 photothéléphone
379,99 $ (sans contrat)
229,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

BlackBerry 7750MC
599,99 $ (sans contrat)
449,99 $*
(avec un contrat de 3 ans)

rabais de 50 % sur le tarif de certains forfaits†
+
- messages photo
- messages textes
- messages vidéo

illimités**

le futur est simple MD

TELUS mobilité MD

3269973A

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne, local 1470

Dollard-des-Ormeaux
La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent
D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville
Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, local 7

Joliette
Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval
Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L. Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny
Galeries Rive-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, local C

Rosemère
Place Rosemère
Contact Com. D.L. Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme
Carrefour du Nord

Terrebonne
Galeries de Terrebonne
SRAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe
Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Belœil
Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac
D2 Technologie Inc.
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park
Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie
Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

Pour en savoir plus sur ces super offres, passez nous voir dans une boutique TELUS Mobilité, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands. Tous les détails à telusmobilite.com

FUTURE SHOP · BUREAU EN GROS · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · TelePlus · Dumoulin · BRAULT & MARTINEAU · the real Canadian Superstore · The Home Depot · Zellers

Le choix et la disponibilité des téléphones peuvent varier d'un emplacement à l'autre. Le prix des téléphones peut varier. Offres d'une durée limitée valables avec nouvelles mises en service seulement. Obtenez tous les détails en magasin. *Prix net en vigueur après rabais obtenu en magasin ou crédit porté au compte sur un prochain relevé mensuel de TELUS Mobilité. †Les clients qui signent un contrat de 1 an, 2 ou 3 ans dans le cadre de certains forfaits obtiendront un rabais de 50 % sur le tarif mensuel de leur forfait pendant 2, 4 ou 6 mois respectivement. Taxes, frais d'interurbain, temps d'antenne additionnel, frais d'itinérance, frais pour les services payables à l'usage, redevances d'utilisation mensuelles et frais mensuels pour le service d'appel d'urgence 911 (évolué) en sus et non applicables à cette offre. **Les messages textes, photo et vidéo illimités sont offerts pendant 90 jours à partir de la date de mise en service. La messagerie photo et la messagerie vidéo sont offertes dans nos zones de couverture numérique 1X seulement. Obtenez les détails et les cartes de couverture sur telusmobilite.com. BlackBerry est une marque de commerce de Research In Motion Limited. © 2004 TELUS Mobilité.

Alain Richard dit craindre pour sa famille

CHRISTIANE DESJARDINS

Paranoïa ou crainte légitime ? Avant de recouvrer la liberté, hier, au palais de justice de Montréal, le publiciste Alain Richard a dit au juge Rosaire Desbiens qu'il était préoccupé par la « sécurité de sa famille. »

Arrêté vendredi dernier, et accusé d'une quinzaine de bris de conditions, Richard, 38 ans, ancien cadre de Groupaction et de BCP, a passé la fin de semaine derrière les barreaux. Hier, la Couronne ne s'est pas opposée à ce qu'il recouvre la liberté à condition qu'il dépose 1000 $ en garantie et qu'il s'engage à ne pas prendre contact avec certaintes personnes.

Parmi eux, on retrouve d'ex-collaborateurs du milieu de la publicité, dont Yves Gougoux, président de BCP, et de l'avocat Gérald Tremblay. En fait selon Me Alexandre Bergevin, avocat de Richard, une quinzaine de personnes auraient reçu des lettres ou courriels anonymes, et la police croit que l'auteur est Alain Richard. Ce dernier nie être l'auteur des lettres. Il reconnaît seulement avoir écrit à BCP, devenue Publicis, essentiellement pour demander son dossier médical. Et ceci parce qu'un faux rapport médical aurait été mis en circulation, dans le cadre d'une campagne de « désinformation » entreprise contre Alain Richard, croit son avocat.

« On lui a inventé une maladie mentale. Le faux rapport parle de maniaco-dépression de forme bipolaire, alors qu'en vérité il s'agit de dépression unipolaire. Cela n'affecte nullement son jugement, ni sa mémoire », souligne Me Bergevin, qui se base sur une expertise psychiatrique.

Quoi qu'il en soit, Alain Richard croit que certaines personnes lui en veulent pour ce qu'il sait des coulisses des commandites. En septembre dernier, il était arrêté et accusé de harcèlement envers d'anciens collaborateurs de BCP Communications, Yves Gougoux et Jacques Bouchard (ex-président de la firme), ainsi que contre l'avocat Michel Massicotte. On lui avait alors imposé des conditions de mise en liberté qu'on l'accuse maintenant de ne pas respectées.

De 1994 à 1996, Alain Richard a été directeur du service à la clientèle chez BCP Communications, avant de se joindre à Groupaction et de devenir vice-président (1996-1997.) Ayant quitté cette agence, il a par la suite fondé sa propre entreprise. Il dénonçait le favoritisme dans l'attribution des contrats de commandite, bien avant même que le scandale éclate.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Banco — Tirage du 2004-11-22 — Banco Spécial
02 03 04 10 11 13 14 16 22 26
31 41 48 56 57 61 63 66 68 70

La Quotidienne — Tirage du 2004-11-22
3 967 4 2352

Extra — Tirage du 2004-11-22
Numéro: 901964

Les modalités d'encaissement des billets paraissent au verso des billets.
En cas de disparité avec celle-ci et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu… MISE SUR TOI 1 866 SOS-JEUX

La ministre de l'Immigration à nouveau dans l'embarras

Les conservateurs réclament sa démission immédiate

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA – Le Parti conservateur a tenté à nouveau hier d'écorcher la crédibilité de la ministre de l'Immigration, Judy Sgro, en révélant aux Communes qu'elle avait encouragé le personnel de son bureau à régler des dossiers d'immigration dans son propre local électoral durant les dernières élections.

Déjà dans l'embarras depuis une semaine pour avoir accordé le statut de résidente temporaire à une effeuilleuse roumaine qui travaillait l'été dernier au sein de son équipe de campagne électorale, Mme Sgro a refusé de répliquer à cette nouvelle attaque des conservateurs.

Elle s'est contentée de dire que toute cette affaire fait l'objet d'une enquête du commissaire en éthique, Bernard Shapiro, et a invité l'opposition à attendre sagement ses conclusions. Ce dernier statuera si elle a effectivement fait preuve d'un favoritisme indu en agissant de la sorte.

« Le commissaire en éthique est en train de se pencher sur ce dossier. Maintenant que l'opposition officielle a donné son appui à une telle démarche, je crois que nous devrions laisser le commissaire faire son travail », a répété sans relâche Mme Sgro.

Pour la deuxième semaine de suite, la ministre de l'Immigration a été soumise à une avalanche d'attaques de la part des conservateurs qui sentent manifestement que les jours de Mme Sgro en tant que ministre du gouvernement Martin sont comptés.

Le chef conservateur Stephen Harper a d'ailleurs de nouveau demandé à la ministre de renoncer à ses fonctions d'ici à ce que le commissaire en éthique tranche sur son sort.

« Pendant la campagne électorale, la ministre de l'Immigration n'a pas signalé la présence d'un immigrant illégal. Elle a encouragé d'autres à couper la file. Elle a encouragé son personnel à régler des dossiers d'immigration dans son propre local électoral. La ministre peut-elle faire une chose décente et se retirer du cabinet jusqu'à ce que le commissaire en éthique règle son cas ? » a demandé M. Harper.

Toute cette affaire remonte à juin au moment où la campagne électorale tirait à sa fin. Ihor Wons, conseiller principal de Mme Sgro, qui était déjà ministre de l'Immigration, lui a recommandé d'accorder à Alina Balaican, effeuilleuse de 25 ans, un permis de résidence temporaire afin qu'elle demeure au pays. À cette époque, M. Wons était pourtant en congé sans solde du ministère et travaillait à la campagne de Mme Sgro. Puis, trois jours avant les élections du 28 juin, la jeune Roumaine, qui a aussi travaillé à la campagne de la ministre, a obtenu son permis de résidence temporaire. Elle pourra maintenant faire une demande de statut de résidente permanente.



PHOTO JONATHAN HAYWARD, PC ©

Pour la deuxième semaine de suite, la ministre de l'Immigration, Judy Sgro, a dû faire face en Chambre à une avalanche d'attaques de la part des conservateurs, qui lui reprochent d'avoir encouragé le personnel de son bureau à régler des dossiers d'immigration dans son propre local électoral durant les dernières élections.

Motifs humanitaires

En fin de semaine, le quotidien *Toronto Star* a révélé que des membres du personnel de Mme Sgro ont réglé des dossiers d'immigration dans le local électoral de la ministre.

Le quotidien torontois citait le mari de l'effeuilleuse roumaine, Howard Mulholland, qui a déclaré qu'ils n'étaient pas les seuls à avoir obtenu de l'aide de Mme Sgro durant la campagne électorale.

Au cours des derniers jours, Mme Sgro a soutenu qu'elle avait agi de la sorte pour des considérations humanitaires et de compassion, sans plus. Mais les conservateurs rejettent d'autant plus cette défense que la ministre a entrepris de faire la chasse aux réfugiés qui trouvent asile dans des églises pour éviter l'expulsion.

EN BREF

SAQ : Bouchard reste négociateur

Même si le négociateur en chef de la SAQ et ex-premier ministre du Québec, Lucien Bouchard, ne revient pas à la table de négociations cette semaine, la SAQ ne compte pas le remplacer. « On va attendre son retour. M. Bouchard est négociateur en chef et il le demeure », a affirmé à *La Presse* la porte-parole de la SAQ, Linda Bouchard. Lucien Bouchard, qui a dû être hospitalisé d'urgence mercredi soir pour une péritonite, prévoit sortir de l'hôpital au plus tôt demain, mais plus vraisemblablement vendredi, selon son assistante Lucie Veilleux. Selon cette dernière, il n'aura pas eu besoin d'être opéré. Il devait entamer la semaine dernière une séance intensive de négociations en vue du renouvellement de la convention collective des 3800 employés de magasins et de bureaux de la SAQ en grève depuis vendredi. En son absence, les négociations ont tout de même repris hier, mais tant les parties patronale que syndicale ne veulent émettre de commentaires avant la fin de celles-ci.
Caroline Touzin

Plus d'un million d'enfants pauvres

Malgré une économie qui va rondement et un Trésor fédéral bien garni, le niveau de pauvreté a connu une légère hausse pour la première fois en six ans au Canada, selon des statistiques qui doivent être rendues publiques demain. Dans son bulletin annuel, le groupe antipauvreté Campagne 2000 demande à Ottawa de combler ce qu'il appelle « le déficit social » du Canada. Selon le groupe, qui représente 90 organismes antipauvreté, un million d'enfants environ, soit 15 % des enfants canadiens, grandissent dans la pauvreté alors que leur pays continue d'accumuler les surplus budgétaires au fil des ans. La coalition dénonce les compressions à l'assurance emploi, le manque de logements à prix abordables, le coût élevé des soins pour les enfants et les politiques fiscales qui pénalisent les familles qui vivent d'assistance sociale. Elle exige une fois de plus qu'Ottawa investisse 18 milliards de dollars par année pour combattre la pauvreté. Pour sa part, Développement social Canada conteste le nombre de 1 million d'enfants pauvres. En se basant sur les chiffres recueillis par Statistique Canada pour 2002, le taux de pauvreté se situe plutôt autour de 10 %, soit 700 000 enfants. Mais quel que soit leur nombre, c'est une honte, affirme l'ancien chef du Nouveau Parti démocratique fédéral, Ed Broadbent. Selon lui, des enfants sortent toujours du lit le matin ou se couchent le soir avec le ventre creux, et cela 15 ans après que tous les députés de la Chambre eurent appuyé sa motion demandant que la pauvreté enfantine disparaisse avant l'an 2000.

IS 300 2004
1,1%



À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION LEXUS

RX 330 2005
518$
48 mois



GABRIEL LEXUS
3333, Côte de Liesse, St-Laurent
(514) 747-7777
ventes@gabriel.lexus.ca

PRESTIGE LEXUS
5770, boul. Taschereau, Brossard
(450) 923-7777
ventes@prestige.lexus.ca

SPINELLI LEXUS
561, boul. St-Joseph, Lachine
(514) 634-7171 1 800 352-6111
ventes@spinelli.lexus.ca

VIMONT LEXUS
255, boul. St-Martin Est, Laval
(450) 668-2710 1 800 625-3987
ventes@vimont.lexus.ca

Elles ont l'habitude des ovations.
Pas des rappels.

ES 330 2005
578$
48 mois
0$ comptant



GX 470 2004
768$
48 mois





3270364A

3270365

Le taux d'intérêt pour les véhicules Lexus RX 330 2005 Suffixe « R » / GX 470 2004 Suffixe « A »/ ES 330 2005 Suffixe « D » est de 5,9 %. Acompte ou échange équivalent : 7 975 $ / 7 975 $ / 0 $ - Mensualité de location : 518 $ / 768 $ / 578 $ - Dépôt de sécurité remboursable : 0 $. PDSF : 49 900 $ / 66 800 $ / 39 900 $. Le taux d'intérêt pour le modèle IS 300 2004 est de 1,1 % avec un dépôt de sécurité multiple remboursable de 4 500 $. Ces offres s'appliquent à des plans de location de 48 mois de SFL, sur approbation du crédit. Ces offres s'appliquent uniquement aux véhicules en stock chez le concessionnaire et ne peuvent être combinées à aucune autre offre. Limite de kilométrage : 24 000 km par an. Frais de 0,15 $ pour chaque kilomètre supplémentaire (0,10 $ par kilomètre si convenu au moment de la signature du contrat de location). Frais de transport et de préparation en sus. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Voyez votre concessionnaire Lexus le plus près pour plus de détails. L'offre prend fin le 30 novembre 2004. Le modèle peut être montré avec un équipement en option.

ACTUALITÉS

Retour au travail chez ABI de Bécancour

Le conflit de travail aura duré plus de cinq mois et aura eu des impacts sur l'économie régionale

PRESSE CANADIENNE

BÉCANCOUR – Après plus de quatre mois de grève, les syndiqués de l'Aluminerie de Bécancour réunis en assemblée générale hier ont voté en faveur de la proposition du conciliateur et reviendront graduellement au travail dès jeudi.

Par voie de communiqué, l'aluminerie a annoncé que les membres du Syndicat des métallurgistes unis d'Amérique avaient accepté la proposition du conciliateur Jean Beauchesne, obtenue après six jours de négociations intensives. Pas moins de 780 travailleurs sur les 810 syndiqués ont participé à l'assemblée.

Le conflit de travail amorcé le 7 juillet est donc terminé.

Le retour au travail aura lieu selon un calendrier de rappel progressif.

Le président-directeur général de l'usine, Louis-Régis Tremblay, s'est dit très heureux du dénouement, peut-on lire dans le communiqué.

Les trois points en litige étaient le plancher d'emplois, le régime de retraite et la réorganisation du travail.

Selon les commentaires du conciliateur émis en fin de semaine, après que la proposition eut été complétée, les parties avaient de part et d'autre fixé des objectifs qui n'ont pas été atteints. Mais les recommandations du rapport déposé par le conciliateur comportaient des dispositions sur les points en litige.

La direction autant que le syndicat avaient refusé de commenter la teneur de la proposition.

La durée de la convention collective est de cinq ans à partir de sa signature.

La grève a eu des impacts économiques douloureux pour la région du Centre-du-Québec.

C'était la première grève à cette usine depuis 1986.

L'aluminerie de Bécancour dispose de trois séries de cuves et produisait, avant l'interruption de la production, 403 000 tonnes d'aluminium par année. Depuis juillet, elle ne fonctionnait qu'au tiers de son potentiel. L'ABI est propriété à 74,95 % d'Alcoa et à 25,05 % d'Alcan.

3270425A



CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack. ROGERS plus ROGERS VIDEO FUTURE SHOP. LA CABINE TÉLÉPHONIQUE BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 et peut changer sans préavis. Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6,95 $ et au service d'urgence 911, les frais d'interurbain et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. *Appels locaux sans frais entre abonnés Rogers pour la durée de l'abonnement, jusqu'à concurrence de 1000 minutes par mois. Disponible avec tout abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans à un forfait Méga-minutes de 20 $ et plus. †L'offre s'applique à tout nouvel abonnement de deux ans ou de trois ans pour les forfaits mensuels de 20 $ et plus. L'offre comprend les appels locaux, la messagerie texte (à l'exception des messages texte en déplacement ou internationaux, des alertes MSN et des messages relatifs aux concours et aux promotions) ainsi que la messagerie photo disponible uniquement à partir des appareils compatibles. Une fois la période promotionnelle écoulée, les services de messagerie texte et de messagerie photo seront facturés à l'utilisation. ††Avec un abonnement de trois ans. Sans abonnement ou avec *Parlez à la carte*MC – 269,99 $. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. © 2004 Rogers Sans-fil inc. Tous droits réservés. MCRogers, Rogers Sans-fil, le ruban de Möbius et « VOTRE MONDE. MAINTENANT. » sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
ÎLE PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

Une nouvelle école pourrait fermer à la CSDM

MARIE ALLARD

Les parents de l'école Guybourg, située près de la base militaire de Longue-Pointe, ont voté en faveur de la fermeture de l'établissement... ce qui n'était pas proposé par la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Au contraire, à l'école Marie-Reine-des-Coeurs, qui devait fermer en juin, les parents se sont prononcés pour le maintien de l'école, selon ce qu'a appris *La Presse*. Lié par sa promesse de respecter l'avis de la population, le conseil des commissaires devrait entériner ces décisions en décembre.

À l'école Guybourg, qui accueille 126 élèves, le vote a été serré : 27 parents se sont dits en faveur la fermeture et 22 s'y sont opposés. « Mais même ceux qui ont voté contre s'inquiètent des effets du petit nombre d'élèves sur l'encadrement, la pédagogie offerte et la direction, a indiqué hier Claude Champagne, commissaire de Mercier. Je dois prendre en compte ces arguments. » Cinq directeurs se sont succédé ces dernières années à Guybourg, un établissement situé à côté d'une usine de peinture d'où s'échappent des émanations. Difficile, dans ces conditions, d'attirer de nouvelles familles, d'autant plus qu'il n'y a pas de terrain vacant disponible pour la construction de logements. « On constate qu'il est peut-être trop tard pour renverser la vapeur », a dit M. Champagne.

À Marie-Reine-des-Coeurs, école de Nouveau-Rosemont, 83 parents ont voté contre la fermeture et 40 l'ont approuvée. « Il y a eu une prise de conscience de l'importance de l'école dans le quartier », a indiqué Luc Serra, père et coprésident du comité de survie de l'établissement. Dans son plan triennal, la CSDM avait prévu fermer Marie-Reine-des-Coeurs pour agrandir l'école Rosalie-Jetté pour les mères adolescentes.

Ce vote des parents a déplu à Lyn Thériault Faust, la commissaire de Louis-Riel—Nouveau-Rosemont. « Il ne faut pas se le cacher : s'il ne reste que 65 ou 70 élèves l'an prochain, au lieu de 112 tel qu'actuellement, il faudra fermer Marie-Reine-des-Coeurs, a-t-elle souligné. On ne peut pas combiner des classes *ad vitam aeternam*. Je comprends les parents qui demeurent en face de l'école de ne pas vouloir qu'elle ferme, mais il faut penser au bien-être des enfants. »

C'est lors des audiences publiques du 1er décembre que les écoles pourront officiellement faire valoir leur point de vue à la CSDM. Il faudra ensuite attendre jusqu'au 22 décembre pour que le plan triennal soit adopté par le conseil des commissaires.



GARDEZ VOTRE ACURA EN SANTÉ

Confiez-la à nos techniciens professionnels

INSPECTION MULTIPOINTS COMPLÈTE DOUBLÉE D'UNE VIDANGE D'HUILE ET DU REMPLACEMENT DU FILTRE D'ORIGINE.

FORFAIT PERFORMANCE automne/hiver

→ 69,88 $*

Formés par le fabricant, ils vous offrent :
- un service expert, personnalisé et garanti pour 12 mois
- des pièces d'origine
- un prix toujours compétitif



Courez la chance de gagner un séjour dans les vignobles d'Okanagan, lors de votre visite chez Acura. Trois celliers et dix ensembles exclusifs de verres à vin et accessoires seront aussi offerts en prix.

Détails au www.concoursautomneacura.com, ou chez votre concessionnaire Acura. Le concours prend fin le 15 décembre 2004.

*Offres valables pour la plupart des véhicules Acura. Tous les prix apparaissant dans cette annonce sont honorés par les concessionnaires participants du 15 novembre au 15 décembre 2004. Taxes en sus. Frais de récupération en sus, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Consultez votre concessionnaire Acura pour tous les détails.

ACURA
www.acura.ca

AILLEURS, VOUS N'AVEZ PAS LE TRAITEMENT ACURA

ACURA DE LAVAL
2500, boul. Chomedey, Laval
(450) 682-4050 www.acuralaval.com

ACURA PLUS
255, boul. de la Seigneurie, Blainville
(450) 435-4455 www.acuraplus.com

GALERIES ACURA
7100, boul. Métropolitain E. , Anjou
(514) 354-8811 www.galeriesacura.com

ACURA GABRIEL
4648, boul. Saint-Jean, Dollard-des-Ormeaux
(514) 696-7777 www.acuragabriel.com

LUCIANI ACURA
4040, rue Jean-Talon O., Montréal
(514) 340-1344 www.lucianiacura.com

ACURA BROSSARD
9100, boul. Taschereau O., Brossard
(450) 659-1616 www.acurabrossard.com

3273160



3273091A



POURQUOI NOS VÉHICULES SONT-ILS LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE ? PARCE QU'ILS LE MÉRITENT.

NOS VÉHICULES MÉRITENT UNE GARANTIE EXCEPTIONNELLE PARCE QU'ILS COMPTENT PARMI LES PLUS ROBUSTES ET LES MIEUX CONSTRUITS AU MONDE. DEPUIS 87 ANS NOUS AVONS FABRIQUÉ DES DIZAINES DE MILLIONS DE VÉHICULES. NOUS LES AVONS TESTÉS PARTOUT, DES ROUTES DE L'ALASKA JUSQU'AUX DÉSERTS NORD-AFRICAINS. NOUS LES AVONS INSCRITS DANS LES ÉPREUVES D'ENDURANCE LES PLUS DIFFICILES AU MONDE ET NOUS AVONS GAGNÉ PLUS SOUVENT QU'À NOTRE TOUR. EN FAIT, NOUS AVONS TOUJOURS ÉTÉ OBSÉDÉS PAR LE DESIGN, LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS PRODUITS. DÉSORMAIS, NOUS SERONS OBSÉDÉS PLUS QUE JAMAIS, ET PLUS LONGTEMPS QUE JAMAIS, PAR LEUR ENTRETIEN.

LES VÉHICULES LES MIEUX PROTÉGÉS AU MONDE[MC] *

Garantie limitée sur le groupe motopropulseur de 10 ans/160 000 km*

Garantie limitée pare-chocs à pare-chocs de 5 ans/100 000 km*

Assistance routière de 5 ans / kilométrage illimité*


Endeavor


Lancer


Eclipse


Galant


Montero


Outlander

MITSUBISHI MOTORS

réveillez vos sens

mitsubishicars.ca

1 888 57-MITSU

3266898A

3272311

* Selon la première éventualité. Entretien régulier non compris. La garantie limitée pare-chocs à pare-chocs couvre la plupart des pièces des véhicules (à l'exception des batteries, des composantes audio et autres articles exclus en vertu des conditions de la garantie) utilisées et entretenues normalement. L'affirmation quant aux véhicules les mieux protégés est basée sur une info des fabricants concernant les véhicules 2004-2005. Rendez-vous chez un concessionnaire ou à mitsubishicars.ca pour les conditions relatives aux garanties et à l'assistance routière ainsi que les autres détails.

ACTUALITÉS

Déversement de pétrole au large de Terre-Neuve

PRESSE CANADIENNE

SAINT-JEAN, T.-N. — Une mer démontée a empêché hier les équipes d'intervention de contenir le déversement de pétrole survenu la veille au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador, alors que la situation apparaissait plus sérieuse que les autorités l'avaient tout d'abord cru.

Jusqu'à 170 000 litres de pétrole pourraient avoir été déversés dans l'océan à la suite d'un problème mécanique aux installations de Terra Nova, situées 350 kilomètres à l'est-sud-est de Saint-Jean. La quantité de pétrole déversée avait tout d'abord été estimée à quelque 40 000 litres.

« Il s'agit d'un important déversement », a affirmé le président du conseil et chef de la direction par intérim de l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, Fred Way.

« Ce déversement n'entre pas dans la catégorie de l'*Exxon Valdez*, mais il est important », a-t-il ajouté.

L'organisme a suspendu toutes les opérations à Terra Nova jusqu'à nouvel ordre.

Le secteur est une aire de nidification pour de nombreuses espèces d'oiseaux, et le déversement aura pour effet d'endommager cet habitat, a indiqué Bob O'Brien, du groupe environnemental Ocean Net.

« Nous sommes en présence de la nature et de ses forces, a-t-il dit. Je crois que l'infrastructure en place afin de nettoyer les déversements est probablement très adéquate, mais il est impossible de lutter contre la nature et ses forces. »

Le déversement est le plus important à avoir eu lieu sur la côte Est.

Performance et stabilité en parfait équilibre dans un seul fonds



Fonds de revenu mensuel TD
Série Investisseurs

1 an 15,0%

3 ans 14,0%

5 ans 11,7%

Depuis sa création[1] 9,8%

Données sur le rendement au 31 octobre 2004.

Fonds de revenu mensuel TD : géré pour donner un rendement constant à long terme.

Goûtez à la puissance que procurent la performance et la stabilité à long terme. Grâce à nos gestionnaires de fonds, le Fonds de revenu mensuel TD[2] a constamment produit un rendement élevé. Il offre en outre l'équilibre voulu en raison de la diversification de sa composition : actions, titres à revenu fixe et liquidités. Vous bénéficiez de tous ces avantages en investissant tout simplement dans un seul fonds primé.

Fallon & Moynes[3] a classé ce fonds parmi les meilleurs fonds en 2002 et 2003. Depuis les trois dernières années, il figure parmi les choix privilégiés de Gordon Pape[4].

Après tout, il fait partie de la gamme de Fonds Mutuels TD®†. Morningstar[MD], première source indépendante d'analyse des placements dans le secteur des fonds communs de placement au Canada, a reconnu la qualité de nos fonds et celle de nos gestionnaires de fonds. Les Fonds Mutuels TD sont constamment classés parmi les meilleures familles de fonds au Canada selon l'évaluation de Morningstar Rating[MC].

Nous pouvons vous aider à prendre une décision de placement éclairée qui convient à vos besoins. Pour vous renseigner sur notre vaste choix de placements, y compris le Fonds de revenu mensuel TD, il vous suffit de communiquer dès aujourd'hui avec la succursale TD Canada Trust la plus près de chez vous ou de nous appeler. Et vous découvrirez comment nous pouvons vous aider à atteindre vos objectifs de placement.



Appelez-nous dès aujourd'hui au 1 877 283-8637 ou visitez notre site Web à www.tdcanadatrust.com/francais

TD Fonds Mutuels

TD Canada Trust

Offerts par l'intermédiaire des succursales TD Canada Trust, TD Waterhouse®[5] et des courtiers indépendants

TD Waterhouse

3257939A

1. Date de création : le 29 juin 1998. 2. Les placements dans des fonds communs de placement peuvent être assortis de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus, lequel contient des informations détaillées sur les placements; obtenez-en un exemplaire de votre courtier avant d'investir. Les taux de rendement indiqués représentent les rendements globaux historiques annuels composés pour la période terminée le 31 octobre 2004, incluant les variations de valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions; ils ne tiennent pas compte des ventes, rachats, distributions, frais facultatifs ou impôts à payer par des porteurs de parts, lesquels auraient réduit les rendements. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés; leur valeur fluctue souvent et le rendement passé ne se répétera pas forcément. 3. Tiré de *Top Funds* (2002, 2003) par Nick Fallon et Riley Moynes. Copyright © Riley Moynes and Nick Fallon (2001, 2002). Reproduit avec la permission de Penguin Group (Canada), une division de Pearson Penguin Canada Inc. 4. Tiré de *Gordon Pape's Buyer's Guide to Mutual Funds* (2002, 2003, 2004) par Gordon Pape et Eric Kirzner. Copyright © Gordon Pape Enterprises (2001, 2002, 2003). Reproduit avec la permission de Penguin Group (Canada), une division de Pearson Penguin Canada Inc. 5. TD Waterhouse Canada Inc. (« TD Waterhouse ») est une filiale de La Banque Toronto-Dominion. (Membre du FCPE) †Les Fonds Mutuels TD sont gérés par Gestion de Placements TD Inc. (GPTD), une filiale en propriété exclusive de La Banque Toronto-Dominion. Offerts par l'intermédiaire des Services d'investissement TD Inc. (principal placeur), TD Waterhouse Canada Inc. (membre du FCPE) et de courtiers indépendants. © 2004. Morningstar et Morningstar Rating sont des marques déposées de Morningstar Research Inc. GPTD est un utilisateur inscrit de la marque. ®Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion; Gestion de Placements TD Inc. est un utilisateur licencié de la marque.

Un cousin écrit à Guy Cloutier

LA PRESSE

La semaine dernière, Guy Cloutier a écrit une lettre à sa famille et à ses proches pour leur demander pardon, pour leur expliquer sa honte, et ses aveux de culpabilité. L'un de ses cousins, Christian, qui a préféré taire son nom de famille pour protéger ses filles et sa famille a décidé de lui répondre. Il exhorte Guy Cloutier de purger, à tout le moins, la peine maximale réclamée par la Couronne, c'est-à-dire cinq ans.

La Presse a obtenu une copie de cette lettre de quatre pages qui, a tenu à préciser son cousin avant la publication, « n'est pas une façon de le condamner, de se venger ou de jouer au Robin des Bois. » En voici quelques extraits.

« Sans vouloir te paraphraser, écrire le texte qui suit est l'une des choses les plus difficile que j'ai jamais eu à faire. Il est primordial que tu saches que cet envoi est une initiative personnelle », commence-t-il.

(...) Mercredi matin, je m'attendais à un coup de théâtre, mais avec un tout autre scénario. Jusqu'à ce moment, nous étions convaincus que tu étais victime d'un coup monté. J'avais la certitude que plusieurs seraient confondus, mais ce fut moi qui le fut. Ton innocence était pour moi évidente (...)

(...) Je croyais que ce genre d'individus avait un profil : milieux défavorisés, familles non fonctionnelles, individus reclus, isolés, manque d'estime de soi, vie non satisfaisante, etc. Ce qui,évidemment, n'était pas ton cas. J'avais aussi connu un peu ta victime (...)

(...) Permets-moi de prendre une ligne pour lui témoigner mes plus sincères excuses. Ses attitudes, comportements et réactions étaient on ne peut en douter, engendrés par ce qu'elle avait vécu durant son enfance. Quel drame, que dire ! (...)

Le cousin de Guy Cloutier, Christian, poursuit en parlant de la personnalité de Guy Cloutier, de sa crédibilité, de son entourage, de son avocate extrêmement compétente.

« (...) Guy, tu es chanceux ! Aurais-tu pu faire la même carrière si tout s'était dévoilé la première fois ? Aurais-tu pu bâtir le même empire si ta victime était tombée enceinte à 13 ans ? Aurais-tu pu vivre la vie de pacha que tu as vécu si tes deux victimes, dès leur majorité, s'étaient exprimées ? »

Il termine en lui demandant d'arrêter de se battre pour obtenir une sentence de deux ans moins un jour, c'est-à-dire à purger sa peine dans la collectivité. « S'il te plaît, je te demande humblement et respectueusement. Écris une lettre au juge Sansfaçon, écris-lui pour lui dire que tu renonces à ta demande de deux ans moins un jour à purger dans la société. Fais-lui comprendre que ça n'a pas d'allure, explique-lui que ce n'est pas comme cela qu'il va aider les abuseurs à contrôler leurs démons (....)

« (...) Tu dois payer ta dette, pas la monnayer (...) », conclut-il. Pour ce qui est du pardon, son cousin explique qu'il revient à ses deux victimes, à ses deux filles et à sa femme de voir s'il est possible de pardonner.

EN BREF

Serge Savard plaide non coupable

N'étant pas présent comme la loi le permet, c'est par la voix de son avocat que Serge Savard, ex-directeur-gérant du Canadien de Montréal, a plaidé non coupable à deux accusations de conduite avec facultés affaiblies, hier à la cour municipale de Montréal. On a fixé la suite des procédures judiciaires au 7 mars prochain. Rappelons que Savard avait été arrêté le 7 septembre dernier après avoir été impliqué dans deux accrochages au centre-ville. Il aurait échoué à l'alcootest, ce qui lui a valu ces accusations.

Le dépotoir de Lachenaie en infraction

CHARLES CÔTÉ

Le ministère de l'Environnement a constaté 14 infractions dans l'exploitation du dépotoir de Lachenaie, le plus gros de la région de Montréal, propriété de la société BFI.

À la suite d'une inspection qui a duré trois jours en septembre, le Ministère a trouvé des contaminants au-delà des limites permises, dont du méthane dans l'air et des coliformes fécaux dans l'eau.

La société aurait aussi omis de vérifier « l'efficacité de destruction des composés organiques volatils » (COV) dans le brûlage des biogaz, ce qui était une des conditions d'exploitation. Les COV sont potentiellement cancérigènes.

Le Ministère reproche en outre à la compagnie d'avoir tenu « un registre d'exploitation incomplet », ce qui l'empêche de savoir ce qui s'est trouvé à bord des camions venus déverser leur chargement.

Ces informations ont été transmises à *La Presse* hier, jour où un comité de citoyens a demandé une injonction à la Cour supérieure pour obtenir la fermeture le dépotoir.

Dans sa demande d'injonction, le Comité des citoyens de la Presqu'île de Lanaudière affirme que le décret qui a autorisé en avril 2004 l'agrandissement du dépotoir de Lachenaie pour une durée de cinq ans est illégal parce qu'il est trop vague pour savoir s'il est respecté. Ils demandent au ministre de l'Environnement et à celui de la Santé d'ordonner sa fermeture.

Hier soir, le vice-président de BFI, Yves Normandin, assurait que la société avait déjà répondu à plusieurs des points soulevés dans l'avis d'infraction daté du 7 octobre. « La plupart des points qui nous sont reprochés sont de nature administrative, dit-il. Les informations sur les chargements sont disponibles sur papier, mais pas sous la forme électronique requise par le Ministère. »

« Certains points restent à discuter, dit-il. Par exemple, pour le méthane, il y a deux façons de le mesurer. C'est notre méthode qui est présente dans le certificat. Eux (le Ministère) ont utilisé une autre méthode. »

C'est ce genre de contradiction que les citoyens soulignent dans leur poursuite. « Six mois après l'autorisation de l'agrandissement, il y a encore des négociations entre le Ministère et BFI sur la façon d'inspecter et de faire respecter les normes », dit l'un d'eux, François Valiquette.

Le comité a réuni 45 000 $, notamment auprès des médecins et employés du nouvel hôpital Le Gardeur, situé tout près du dépotoir. Il a engagé l'avocat Franklin Gertler, qui avait remporté une victoire judiciaire retentissante contre Québec en faisait déclarer illégale la ligne de haute tension Hertel-Des Cantons. La construction de cette ligne sans aucune consultation environnementale avait été décidée en pleine crise du verglas, en invoquant l'urgence de sécuriser l'approvisionnement de Montréal.

Bagarre à bord d'un vol d'Air Transat

Des membres des Hells Angels seraient en cause

SARA CHAMPAGNE

L'atterrissage d'un avion d'Air Transat à l'aéroport Montréal-Trudeau a pris des airs de Far West, hier soir, quand une bagarre a éclaté entre une quarantaine de passagers. Le vol AP-175 en provenance de San Andreas, en Colombie, avait apparemment à son bord des membres des Hells Angels.

Pour une raison qui demeurait inconnue hier soir au moment de mettre sous presse, la bagarre aurait éclaté peu avant l'atterrissage entre les motards et deux autres femmes.

Ne pouvant contenir la rage de ces passagers, l'agent de bord a dû contacter le service de police de Montréal (SPVM) vers 22h18. Plus d'une vingtaine de policiers se sont rendus sur place avec un fourgon cellulaire pour mettre fin aux hostilités. En constatant la présence policière, les passagers auraient choisi de regagner leur siège bien sagement.

Arrestations

Les enquêteurs de la police de Montréal étaient toujours sur place vers minuit pour interroger les passagers. Les deux femmes avaient été arrêtées. La police n'était pas en mesure de dire quand les passagers pourraient quitter l'aéroport. Les enquêteurs devaient tout d'abord procéder à une fouille des passagers et de l'appareil.

Depuis le 1er novembre dernier, tous les vols d'Air Transat atterrissent à l'aéroport Montréal-Trudeau. La compagnie aérienne se spécialise dans les vols nolisés à partir de plusieurs villes canadiennes et européennes. Ses destinations sont principalement l'Europe durant la période estivale ainsi que les destinations soleil pendant la saison hivernale. La flotte comprend 13 appareils desservant 90 destinations dans 25 pays.

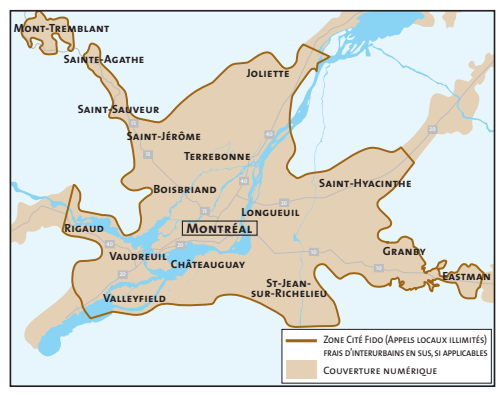
3272499A

Votre téléphone résidentiel devient mobile.



Découvrez l'approche tout à fait nouvelle de Cité Fido^MC qui vous offre les appels locaux illimités, en tout temps, dans la grande région de Montréal, pour seulement 45 $ par mois.

Ce n'est pas tout. Les tarifs interurbains, ainsi que les services de Messagerie vocale et d'Afficheur, peuvent être aussi abordables, sinon plus, que ceux de votre service résidentiel actuel. Mieux encore : contrairement à votre service résidentiel, Cité Fido est aussi mobile que vous pouvez l'être.



Appels locaux illimités

45 $ par mois

Frais d'accès au réseau de 6,95 $ compris



Un large éventail d'appareils dont le Motorola V400.

Pour vous abonner, faites le **1 888 481-FIDO** ou visitez **citefido.ca**. Pour mettre nos prix à l'épreuve, visitez duelfido.ca.

Les appels locaux sont illimités dans la zone Cité. Des frais d'interurbain peuvent s'appliquer dans la zone Cité. Des frais de gestion de 50 $ s'appliquent à l'activation. Des frais de 25 ¢ par mois pour le service d'appel d'urgence 911 s'appliquent. Sujet à la Politique d'utilisation équitable de Fido. Détails en magasin. Cité Fido et la signature Cité Fido, Service résidentiel et mobile, sont des marques de commerce de Microcell Solutions Inc.

Cité fido

Service résidentiel et mobile^MC

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries des Sources
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

La Cabine Téléphonique · Foxcom · CellulMax · Fidel Communications · Positive Électronique · Kiosque Place Longueuil · Future Shop · Brault & Martineau · TelePlus · Action-Page · Zone Mobile · B Mobile

ACTUALITÉS

La prise de Ritalin atteint des niveaux inquiétants dans les centres jeunesse

ÉRIC CLÉMENT

QUÉBEC – En progression constante, la prise de médicaments par des enfants ayant des problèmes de santé mentale est inquiétante dans les centres jeunesse en raison du manque de pédopsychiatres et d'infirmières spécialisées, révèle la première recherche universitaire exhaustive sur la question au Québec.

La tendance à prescrire aux enfants, notamment aux ados, de plus en plus de médicaments dits psychotropes, tels que le Ritalin, est d'une telle ampleur qu'aujourd'hui on donne ces remèdes presque aussi aisément aux enfants qu'aux adultes, a expliqué hier Denis Lafortune, chercheur au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal, lors d'une conférence présentée à Québec dans le cadre du congrès Être avec les enfants.

Actuellement, près de 4000 enfants québécois attendent d'être vus par un pédopsychiatre, une profession dont les besoins dépassent les ressources. De ce fait, les résultats préliminaires de l'étude de M. Lafortune, réalisée depuis deux ans auprès de 1464 enfants vivant en centre jeunesse dans cinq régions (Montréal, Montérégie, Laval, Lac-Saint-Jean et Appalaches), sont inquiétants : « On prescrit des médicaments psychotropes à des enfants de plus en plus jeunes, notamment de moins de 6 ans, et on a de plus en plus tendance à prescrire plusieurs médicaments à chaque enfant », dit M. Lafortune.

Si, en moyenne, de 4 à 5 % des enfants québécois vivant dans les centres urbains prennent des médicaments pour pallier leurs problèmes de santé mentale (agitation, inattention, agressivité, impulsivité, etc.), le taux monte à 30 % dans les centres jeunesse. Dans les foyers de groupe fréquentés par les préadolescents, le taux est de 43 %. Il est de 48 % dans les unités d'encadrement intensif où sont logés des jeunes ayant fait des fugues, consommant des drogues ou ayant des tendances suicidaires. Enfin, dans les unités spécialisées pour jeunes ayant des retards intellectuels, il atteint 70 %.

Le taux de prescription de médicaments aux enfants est comparable au Québec à ce qui se fait ailleurs au Canada ou aux États-Unis. Mais les doses prescrites sont de plus en plus fortes. M. Lafortune estime que la lourdeur de la médication est telle que 70 % des enfants de son étude prenaient de trois à quatre fois la dose minimale de posologie tandis que près de 30 % des enfants prenaient entre 7 et 12 fois la dose minimale.

Selon le chercheur, les centres jeunesse font face à une réalité telle qu'on ne peut se passer de psychotropes, mais il suggère qu'on n'y fait pas un usage optimal du médicament car, une fois la prescription faite, le suivi est très aléatoire : dans 85 % des cas, le médecin prescripteur n'est pas présent dans l'établissement.

Du coup, des prescriptions se font dans les centres jeunesse sur la seule apparition de symptômes, par exemple quand un enfant a du mal à dormir ou qu'il est dérangeant. « Les éducateurs et le personnel de ces centres n'ont pas d'expertise médicale et sont obligés de faire de l'autoformation ou d'aller sur Internet ou de découper des articles de vulgarisation pour gérer la suite de la médication, dit M. Lafortune. Il faut donc tendre vers une plus grande ressource médicale intra-muros dans les centres jeunesse. »

Kathleen Hogan, directrice des services de réadaptation au centre jeunesse des Laurentides, abonde dans ce sens. « Si à Montréal, il y a trois mois d'attente pour que les enfants placés puissent voir un pédopsychiatre pour un suivi sur les médications, le délai est de six mois chez nous, dit-elle. On a fait une demande pour un pédopsychiatre permanent avec une équipe multidisciplinaire. On a besoin aussi d'infirmières et de travailleurs sociaux dédiés à la santé mentale auprès des enfants mais aussi de leurs parents. »

Mme Hogan mentionne que le centre jeunesse des Laurentides comprend deux unités de santé mentale accueillant 18 enfants qui bénéficient du soutien d'un pédopsychiatre. Mais une centaine d'enfants résidant dans les autres unités de ce centre jeunesse ont des problèmes de santé mentale et n'ont accès à aucun pédopsychiatre. « Ce n'est pas très rassurant pour les équipes de travail qui ne savent pas quand retirer une médication », dit-elle.



PHOTO ARMAND TROTTIER, LA PRESSE ©

Si, en moyenne, de 4 à 5 % des enfants québécois vivant dans les centres urbains prennent des médicaments pour pallier leurs problèmes de santé mentale, le taux monte à 30 % dans les centres jeunesse.

COURRIEL
Pour joindre notre journaliste
eric.clement@lapresse.ca

Un centre adapté pour les problèmes de santé mentale

PASCALE BRETON

SAINT-DONAT – Delphine souffrait d'insomnie tous les soirs et devait prendre systématiquement un médicament pour dormir. Jusqu'au jour où les responsables du centre jeunesse ont simplement décidé de la laisser lire plus tard que les autres, le temps qu'elle s'endorme.

« Quand les jeunes entrent ici, ils sont à peu près tous *médicamentés*. Après un mois, on peut observer une diminution importante. Ce n'est pas magique, c'est l'intervention qui remplace certaines pilules », affirme Denis Garceau, coordonnateur des services du campus des Quatre-Vents aux centres jeunesse de Lanaudière.

Situé à Saint-Donat, sur les berges du lac Archambault, l'établissement est l'un des rares au Québec à offrir une intervention adaptée et personnalisée aux jeunes qui souffrent d'un problème de santé mentale.

Sur les 16 centres jeunesse de la province, on en compte seulement cinq qui disposent des installations et du personnel adéquatement formé pour répondre à ce problème, pourtant grandissant chez les 6 à 17 ans.

« Avant, c'était toujours une approche très *nursing*, centrée sur le symptôme, la maladie, le diagnostic. Ici, ce n'est pas qu'on l'oublie, mais il est à l'arrière-plan. Je ne fais pas affaire avec un TOC (trouble obsessif compulsif), je fais affaire avec un jeune », indique M. Garceau en faisant visiter les installations à *La Presse*.

C'est l'heure du midi et les jeunes reviennent en courant de l'école. Au total, ils sont 18 jeunes aux prises avec une maladie mentale qui sont hébergés dans trois unités distinctes — pour les adolescents, les adolescentes et les plus jeunes —, tandis qu'une dernière unité accueille plutôt des enfants qui ont des troubles de comportement.

Dans la bâtisse où séjournent les enfants de 6 à 12 ans, on sent beaucoup d'agitation. L'un veut nous montrer sa chambre, l'autre offre une prestation de guitare, un autre nous invite à casser la croûte. La majorité d'entre eux souffrent d'un problème d'hyperactivité auquel s'ajoutent d'autres troubles de santé mentale. Certains peuvent parler à leur ventilateur, d'autres placent et replacent leurs effets personnels jusqu'à l'obsession.

Les adolescents étaient absents au moment de notre visite. Avec leur intervenant, ils étaient partis pour la rencontre bimensuelle avec le pédopsychiatre à l'hôpital de Joliette, à plus d'une heure de route.

La plupart des jeunes qui sont hébergés aux centres jeunesse ont d'ailleurs été envoyés par un pédopsychiatre qui estimait que leur intégration dans la société était de plus en plus difficile.

Pour les autres, ce sont les parents, désemparés et sans ressource face à la maladie de leur enfant, qui ont fini par les dénoncer à la Direction de la protection de la jeunesse.

« Ça devient, hélas ! une problématique qui est majeure au Québec. Nous sommes le seul réseau qui a l'obligation de donner des services », explique le directeur du service de réadaptation et d'hébergement aux centres jeunesse de Lanaudière, Serge Bisaillon.

Ici, les familles sont impliquées de près dans l'intervention faite auprès de leur enfant. Tant pour le jeune que pour ses proches, il s'agit d'abord d'accepter la maladie.

Ne sachant comment agir face à son problème, le jeune a tendance à s'isoler, et sa famille aussi, parce que le regard que les autres portent sur l'enfant est trop souffrant.

« Les parents sont en général très protecteurs et contrairement au jeune qui a des troubles de comportement, le placement de leur enfant est vécu comme un échec, comme s'ils n'avaient pas réussi à bien s'en occuper », souligne Denis Garceau.

Par la suite, l'enfant apprend à composer avec sa maladie. Ce n'est pas par hasard si le centre jeunesse n'est pas coupé de la communauté. Les jeunes continuent d'aller à l'école, d'aller aux activités de bain libre à la piscine municipale ou de dévaler les pentes de ski du mont Garceau. Les résultats semblent probants : les trois quarts des enfants réintègrent leur famille après un séjour d'environ un an au centre jeunesse.

EN BREF

Des chasseurs trouvent une femme laissée pour morte

Les enquêteurs n'ont toujours pas interrogé la femme de 46 ans, laissée pour morte dans un bois de Saint-Alphonse-de-Granby, en Montérégie, son état ne le permettant pas. On ne craint cependant pas pour sa vie. Ce sont trois chasseurs montréalais qui l'ont retrouvée hier matin. Selon la Sûreté du Québec, elle aurait été battue avec un objet contondant. PC







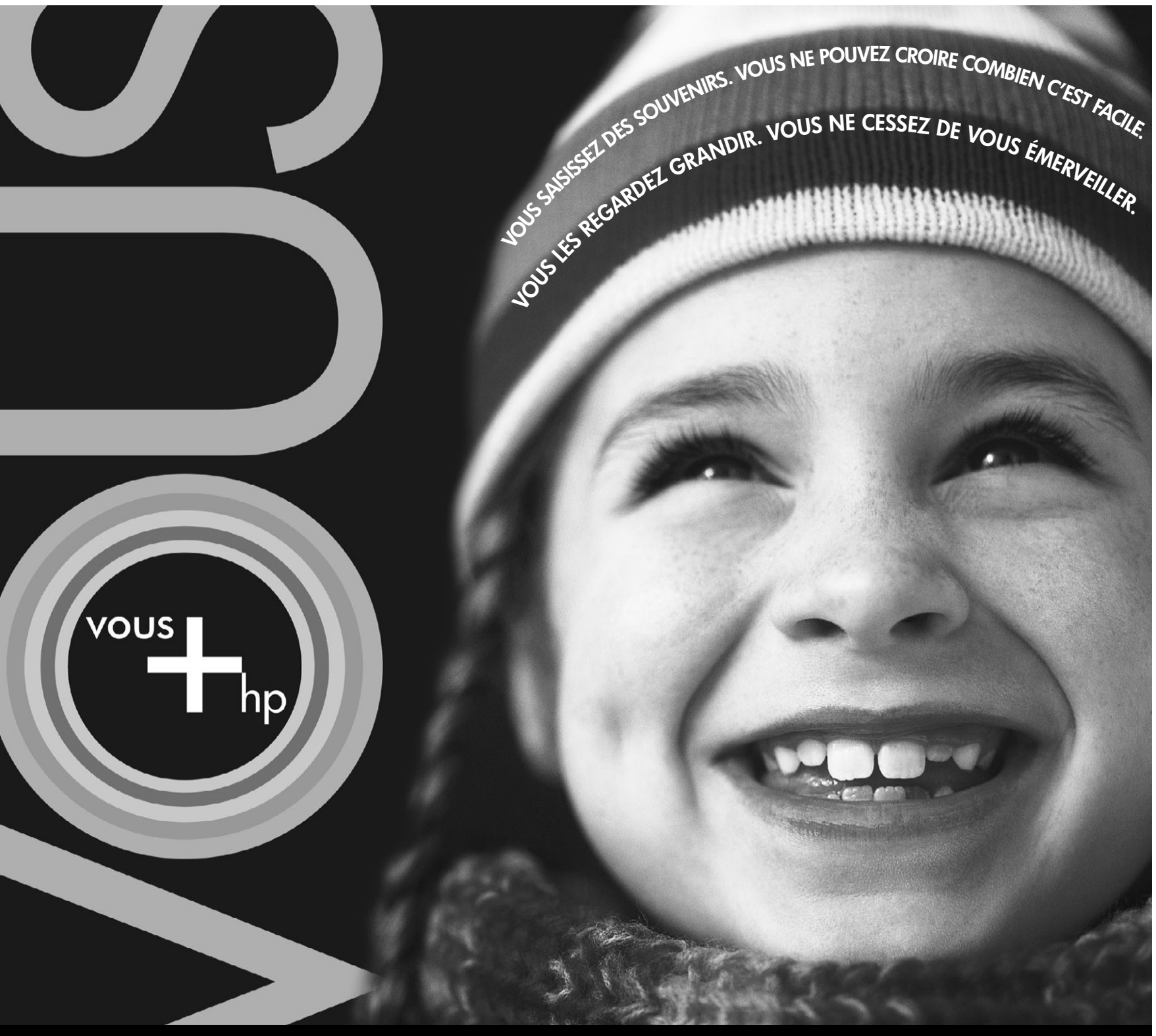
Dons d'organes: l'anonymat tire à sa fin

MATHIEU PERREAULT

Un comité d'éthique québécois propose d'assouplir les règles d'anonymat des dons d'organes et de faciliter le don d'organes pour les patients qui sont dans le coma.

« En ce moment, il est impossible d'obtenir le nom d'un donneur d'organes par l'entremise des autorités », explique François Pothier, biologiste à l'Université Laval. « Nous ne voyons pas la raison de cette rigidité. Il y a des cas où le patient qui a reçu un organe pourrait sans problème rencontrer les proches du donneur. D'ailleurs, il est possible de contourner la règle, par exemple en vérifiant qui a été victime d'un accident de la route dans les jours avant la greffe. »

Le comité, formé par la Commission de l'éthique de la science et de la technologie, recommande aussi d'assouplir les règles de dons d'organes pour les patients « en arrêt cardiorespiratoire », qui sont dans le coma, ne peuvent pas vivre sans être branché à un respirateur, et ont de gros risques d'avoir des séquelles neurologiques graves.



Saisissez et partagez la richesse de cette période des Fêtes.
Grâce à un appareil-photo numérique et une imprimante HP Photosmart.

Un simple clic suffit pour saisir chacun de vos moments mémorables grâce au nouvel appareil-photo numérique HP Photosmart R607, à la fois compact et nerveux. Avec les technologies *HP Real Life*, il est facile de prendre de superbes photos que vous partagerez avec la famille et les amis. Tout cela pour seulement 299,99 $*. De plus, avec l'imprimante photo compacte HP Photosmart 325, les encres HP Vivera et le papier photo HP Premium, vous pouvez imprimer instantanément vos photos réalistes – sans passer par l'ordinateur. Les Fêtes + HP.



APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE
HP PHOTOSMART R607

299,99 $*

Intègre les technologies novatrices *HP Real Life*, notamment :
- la fonction HP d'élimination de l'effet « yeux rouges » intégrée à l'appareil-photo
- l'outil *HP Image Advice*
- la technologie exclusive d'éclairage adaptatif HP pour des photos plus fidèles à ce que vous voyez avec vos yeux

En plus :
- résolution de 4,1 MP pour des photos et des imprimés d'un grand réalisme
- zoom total de 21x avec zoom optique et objectif Pentax de 3x et zoom numérique de 7x
- mémoire interne de 32 Mo
- garantie limitée d'un an
- NOUVEAUTÉ ! Formation en direct et interactive sur la photographie

FORMATION EN DIRECT SUR LA PHOTOGRAPHIE
Offre **GRATUITE** pour un temps limité !
Ce service de formation en direct et interactive vous permettra de profiter pleinement de votre appareil-photo numérique HP Photosmart. Obtenez une trousse de connexion comprenant un casque d'écoute vous permettant d'accéder à une formation en ligne personnalisée d'une durée de plus de 30 minutes à l'achat d'un appareil-photo numérique HP Photosmart R607 ou R707 d'ici le 10 janvier 2005. Une valeur de 75 $ – une offre exclusive de HP.***





L'appareil-photo numérique 5 MP le plus vendu au Canada !‡
APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE
HP PHOTOSMART R707

Intègre les mêmes technologies novatrices *HP Real Life*, ainsi que la mémoire et la garantie que le modèle HP Photosmart R607, avec en plus :
- résolution de 5,1 MP pour de superbes imprimés et agrandissements
- zoom total de 24x avec zoom optique de 3x et zoom numérique de 8x
- NOUVEAUTÉ ! Formation en direct et interactive sur la photographie

399,99 $*

Photographiez ce que vous aimez, imprimez ce que vous adorez.



L'IMPRIMANTE PHOTO COMPACTE
HP PHOTOSMART 325
- Obtenez des photos 10,16 x 15,24 cm (4 x 6 po) d'un grand réalisme, sans passer par l'ordinateur, où que vous soyez, à l'aide de cette petite imprimante portative sensationnelle
- Imprimez en 60 secondes à peine
- Utilisez le panneau d'affichage de 3,81 cm (1,5 po) pour prévisualiser, sélectionner et imprimer. C'est tout simple !
- Obtenez des photos qui résistent à la décoloration plus longtemps que celles développées de manière traditionnelle avec les papiers photo et les encres HP†
- Garantie limitée d'un an

199,99 $* Obtenez une **remise postale de 50 $ US** à l'achat groupé d'un appareil-photo numérique et d'une imprimante HP admissibles.**

BUREAU EN GROS www.bureauengros.com · CompuSmart · COSTCO · FUTURE SHOP · hpshopping.ca · RadioShack · ZONE IMAGE

3272896A



Impression toute simple de photos d'un grand réalisme.
ENSEMBLE VALEUR HP PHOTO
Profitez d'une valeur et d'une commodité accrues en imprimant à domicile vos photos numériques. L'ensemble valeur HP photo comprend deux cartouches d'impression à jet d'encre HP 97 avec l'encre HP Vivera, plus 280 feuilles de papier photo HP Premium. Obtenez une qualité photo professionnelle résistant à la décoloration pendant des générations† et donnez vie à vos souvenirs avec des **photos qui ne coûtent que 36 ¢ par impression**.††

99,99 $*

APPELEZ AU **877 375-4747**
CLIQUEZ SUR **www.hp.ca/facile**
RENDEZ-VOUS CHEZ **votre détaillant**

hp invent

© 2004 Hewlett-Packard Development Company, L.P. * Sauf indication contraire, tous les prix sont des prix de détail suggérés, en dollars canadiens. Les détaillants peuvent vendre à prix moindre, et les prix sont sujets à changement. Tous les produits et promotions ne sont pas offerts dans tous les établissements. Les produits peuvent différer légèrement de l'illustration. Les spécifications sont sujettes à changement sans préavis. ** À l'achat d'un appareil-photo numérique et d'une imprimante HP Photosmart admissibles (ou d'un produit tout-en-un HP ou d'une imprimante HP Deskjet) vous recevrez une remise postale de 50 US $. Toutes les taxes applicables sont calculées sur le prix avant remise. Pour obtenir une liste complète des détaillants, veuillez visiter le site www.hp.ca/howtobuy ou appeler au 1 800 387-3867. Vous trouverez des coupons de remise postale à l'adresse www.hp.ca/share ou rendez-vous chez votre détaillant local pour obtenir un coupon de remise HP renfermant tous les détails et les modalités, ainsi qu'une liste des produits admissibles. Toutes les remises s'appliquent aux achats admissibles effectués au Canada entre le 26 septembre 2004 et le 26 mars 2005. Jusqu'à épuisement des stocks. *** À l'achat d'un appareil-photo numérique HP entre le 1er novembre 2004 et le 10 janvier 2005, vous recevrez une formation Web de 30 minutes. La formation doit être activée par le client au plus tard le 15 février 2005. Cette offre peut être jumelée avec d'autres offres HP portant sur des appareils-photos numériques HP admissibles. Offre disponible dans les établissements de détail participants. ‡ Selon un rapport de NPD Intelect sur le nombre de produits vendus entre avril et septembre 2004. † Selon les résultats obtenus par Wilhelm Imaging Research, Inc. lors d'un test de décoloration à la lumière sous verre, en utilisant les encres HP Vivera sur les papiers photo HP Premium Plus et HP Premium. Visitez le site www.hp.com/go/premiumplusphoto ou le site www.hp.ca/go/premiumphoto pour des renseignements détaillés. †† Selon le prix de détail estimatif le 28 octobre de l'ensemble valeur HP photo, 97/97 4x6, impression à trois encres. Le coût réel peut varier en fonction de l'imprimante utilisée, des images imprimées et d'autres facteurs.

Liberté refusée à un jeune mafieux

Il affirmait pourtant avoir beaucoup changé en prison

ANDRÉ CÉDILOT

Inquiète de son peu d'ouverture concernant ses activités illicites, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) vient de refuser la liberté à un jeune mafieux arrêté lors de l'opération Printemps 2001.

Un des clients les plus assidus de la « banque » des Hells Angels, dans l'est de Montréal — il y a déposé plus de 1,75 million en cinq mois —, Tony Capozzi, 37 ans, n'a pu convaincre les commissaires qu'il a suffisamment changé ses valeurs morales pour ne pas récidiver.

Condamné à six ans de pénitencier pour blanchiment d'argent et gangstérisme, Capozzi, qui en est à sa première expérience carcérale, avait pourtant la faveur des agents de libération conditionnelle qui s'occupent de son dossier à l'établissement Sainte-Anne-des-Plaines, où il est détenu depuis trois ans.

Lors de son passage devant la CNLC, vendredi, Capozzi a dit être ancien militaire et avoir été élevé dans une famille stable. Durant son incarcération, il soutient avoir eu une vie ennuyeuse jusqu'à ce qu'il commence à faire du bénévolat chez Centraide, puis dans un centre pour handicapés. Sa personnalité se serait alors métamorphosée. « Ç'a été un choc. J'ai changé ma vision de la société et des autres. Je veux être un homme normal, un mari, un père », a-t-il relaté avec émotion, tout en précisant que sa femme allait accoucher sous peu de leur premier enfant.

Sans détour, Capozzi a souligné avoir accepté de transporter de l'argent sale, tout en sachant que celui-ci provenait du trafic de drogue. « C'était pour rendre service à un ami qui avait confiance en moi. Je me foutais de tout, et en même temps je faisais un peu de fric, vite », a-t-il expliqué. Il soutient avoir reçu au total « pas plus de 3000 à 4000 $ » pour ses neuf visites rue Beaubien.

Il s'est par contre montré réticent, pour ne pas dire hostile, quand on l'a questionné sur son implication dans le milieu criminel, ainsi que ses accointances avec les Hells Angels et la mafia. À l'entendre, il n'a aucun lien avec ces organisations, si ce n'est son père qui est un ami du caïd Jos Di Maulo, de la famille Cotroni. « Je travaillais pour un indépendant », a répété Capozzi, tout en refusant de dire qui il est. Devant l'insistance des commissaires, il a lancé deux fois : « À ce compte-là, je vais retourner dans ma cellule tout de suite... »

Revolvers

Capozzi n'a pas été clair non plus sur l'utilité des deux revolvers que la police a trouvé chez lui à L'Île-Bizard, lors de son arrestation, en mars 2001. L'un d'eux portait un numéro de série issu d'un lot de 30 armes acquises clandestinement par les Hells Angels. « Ce n'est pas un Hells Angels qui m'a vendu les deux armes », s'est-il contenté de répondre.

Les trois commissaires se sont en outre déclarés inquiets de ce que Capozzi ait préparé les repas de codétenus impliqués en prison dans une affaire de contrebande de nourriture. Il a aussi eu des rapports avec Francesco Cotroni et d'autres trafiquants de drogue. C'est là, selon eux, un signe qu'il n'a pas appris de ses erreurs et qu'il est encore loin d'avoir adhéré à de nouvelles valeurs.

En somme, l'attitude de Capozzi ne leur inspire pas confiance, et ils ont décidé de le maintenir derrière les barreaux, estimant qu'il constitue toujours un risque pour la société. En principe, Capozzi devrait sortir d'office à l'automne 2005, après avoir purgé les deux tiers de sa peine.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef
LA PRESSE

ÉDITORIAL

Une poignée



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Quelque 5000 personnes ont manifesté samedi devant le Palais des congrès de Montréal, à l'occasion du congrès du Parti libéral du Québec. Les médias ont traité l'affaire comme s'il s'agissait d'une manifestation monstre. Le président de la FTQ, Henri Massé, a conclu : « Ce n'est pas une poignée de gauchistes, mais la majorité de la population qui dénonce les politiques antisociales du gouvernement Charest. » « Ça démontre que l'ensemble de la population civile est mécontente », a renchéri un des organisateurs.

Or, à l'échelle des manifestations, un rassemblement de 5000 personnes, ce n'est rien du tout. Beaucoup de Québécois sont insatisfaits du gouvernement libéral, les sondages le montrent ; mais de toute évidence, la grogne n'est plus assez puissante pour pousser les gens dans la rue.

Replaçons ce 5000 personnes dans une juste perspective. La manifestation était organisée par des dizaines de groupes, dont les centrales syndicales, des associations étudiantes, la Fédération des femmes du Québec, des mouvements écologistes, etc. Seule une minuscule partie de leurs membres s'est déplacée.

Le modèle québécois, dont on prédisait le démantèlement, est intact.

Soulignons aussi que :

> ce même samedi, à Québec, plus de 18 000 personnes ont assisté, à l'Université Laval, à la demi-finale du football universitaire canadien ; c'est quatre fois plus que devant le Palais des congrès ;

> 5000 personnes, c'est moins d'un Québécois de 15 ans et plus sur 1000 ;

> 5000 personnes, c'est l'équivalent de 1 % de tous les étudiants des cégeps et universités du Québec ;

> 5000 personnes, c'est deux fois moins que la foule moyenne aux parties des Expos cette année ; les Expos ont-il prétendu que « l'ensemble de la population québécoise » les appuyait ?

Les opposants au gouvernement cherchent à maintenir le climat de crise qu'ils avaient créé l'an dernier, et que les libéraux n'avaient pas été en mesure d'apaiser. Depuis, la situation a changé. Les pires craintes suscitées par les déclarations maladroites des membres du gouvernement, craintes alimentées par une habile campagne syndicale, ne se sont pas matérialisées.

« Le gouvernement est en train de couper les acquis sociaux qu'on avait depuis 40 ans », soutenait samedi une manifestante. Quels acquis ont disparu, exactement ? Oui, les tarifs d'électricité ont augmenté... mais ils restent parmi les plus bas en Amérique du Nord. Oui, les tarifs des garderies sont passés de 5 $ à 7 $; de sorte que ce gouvernement « néolibéral » ne verse plus qu'une maigre subvention représentant... 80 % des coûts.

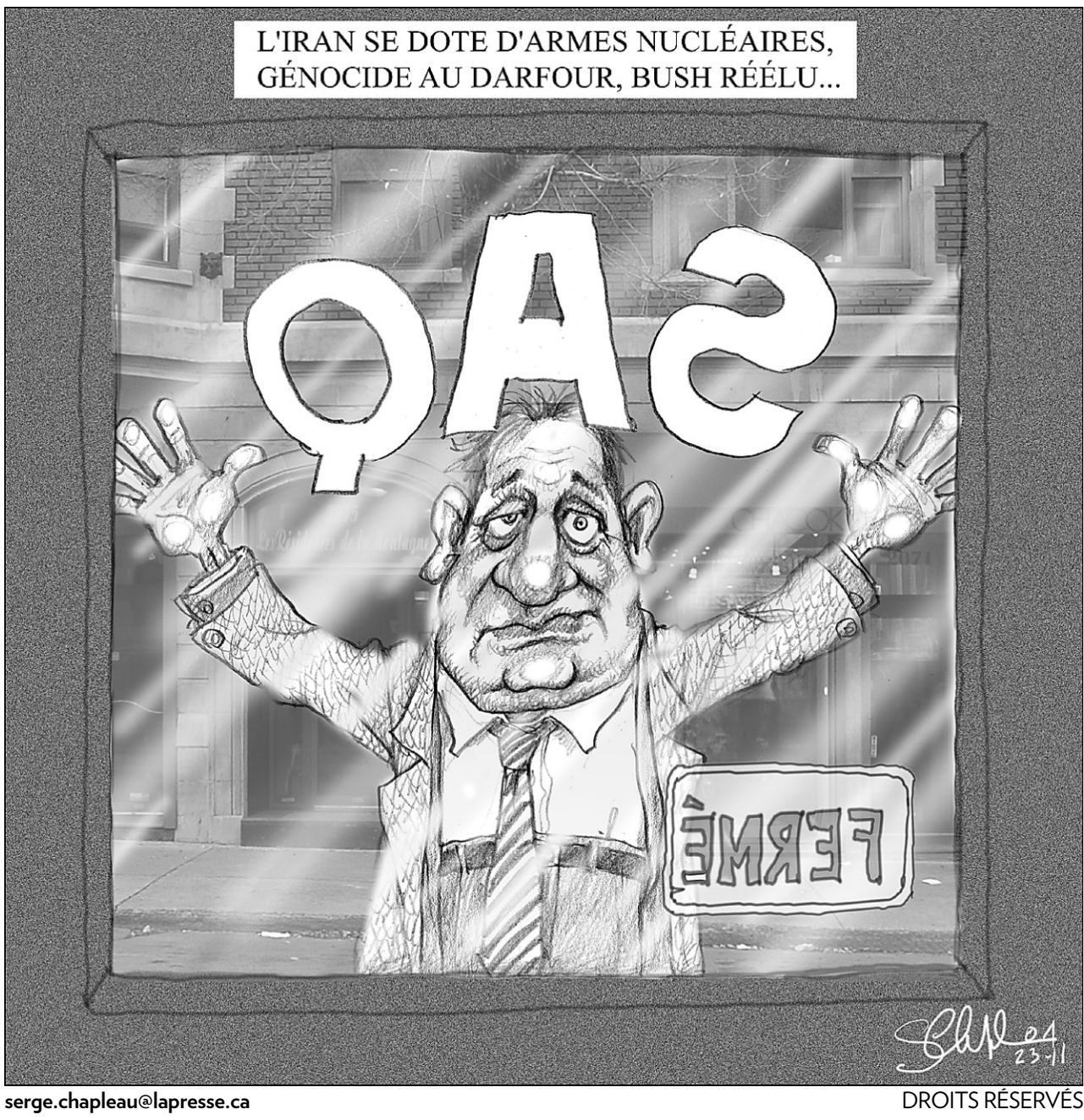
Oui, certains aspects du régime d'aide sociale ont été resserrés. En toute justice, les manifestants auraient dû aussi féliciter le gouvernement pour les deux mesures d'aide introduites dans le dernier budget, la Prime au travail et le Soutien aux enfants, qui avantageront les assistés sociaux et les travailleurs les plus pauvres.

Selon une étude que vient de publier Statistique Canada, sous l'impulsion de la croissance économique et des compressions, le nombre de prestataires d'aide sociale a considérablement baissé au Canada de 1993 à 2003. Le Québec est une des provinces où le nombre de prestataires a le moins baissé, sans doute en raison de la générosité relative du régime québécois. Désormais, un tiers de tous les prestataires d'aide sociale du pays vivent au Québec, comparativement à un quart il y a dix ans.

Et les fameux PPP ? Il n'y a encore eu aucun projet mis de l'avant par le gouvernement. La responsable du dossier, Monique Jérôme-Forget, a fait savoir que les PPP seraient « une formule d'exception » et a accepté d'apporter plusieurs amendements à son projet de loi sur le sujet.

Le modèle québécois, dont on prédisait le démantèlement, est donc intact. Lors de son congrès en fin de semaine, le Parti libéral a adopté un programme des plus rassurants à cet égard.

Bref, il n'y a plus de crise. Les 5000 manifestants de samedi n'étaient peut-être pas tous des « gauchistes », pour reprendre l'expression de M. Massé. Chose certaine, ils n'étaient qu'une poignée.



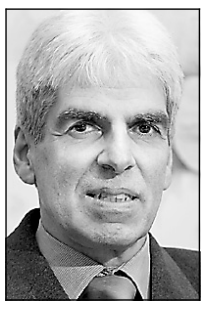
serge.chapleau@lapresse.ca
DROITS RÉSERVÉS

OPINION

Un travail d'orfèvre

Dans l'affaire Cloutier comme dans toute autre, le juge doit impérativement rédiger son jugement loin des larmes et de l'émotion

JEAN-C. HÉBERT



L'auteur est avocat, associé de Me Sophie Bourque, l'avocate de Guy Cloutier.

Imprégnés d'une volonté de frapper, émouvoir ou indigner dans leur mission d'expliquer, raisonner ou faire comprendre, les médias n'ont pas raté la cible dans l'affaire Guy Cloutier.

L'accusé a plaidé coupable. Ensuite, « pas de larmes, qu'un résumé bien droit des faits sur lequel se sont entendues les avocates », constate le chroniqueur Yves Boisvert de *La Presse* (1). Voilà comment « on écrase habilement les faits », précise-t-il. L'objectif poursuivi ? Très simple : « vite en arriver aux considérations de droit, à la jurisprudence ».

Selon cet observateur averti de la scène judiciaire, le révélateur de la souffrance des victimes fait cruellement défaut dans une absence de témoignage : « Le témoignage direct fait entrevoir ce qu'aucun résumé, aucun aveu ne peut montrer. Il situe les choses dans leur durée. Il nous projette dans ce qu'a pu souffrir le témoin » (2).

Bizarrement, Yves Boisvert n'a de cesse d'affirmer qu'il vaut mieux pour une victime ne pas avoir à étaler publiquement sa détresse. N'empêche, regrette-t-il, qu'une « absence de témoignage a pour effet d'aplatir la vérité ».

De plus, (selon la centaine de courriels reçus par le journaliste), il y aurait perversion de la vérité du fait « qu'en plaidant l'affaire en une seule journée, l'avocate de Guy Cloutier a réussi à détourner juridiquement l'éclairage du crime, pour le porter vers le condamné. »

S'agissant de rendre justice, l'appel aux larmes et à l'émotion risque de brouiller les pistes. Tentons d'y voir clair.

Le tribunal est un espace scénique permettant à l'observateur de voir se constituer — ou mieux, se reconstituer — la trame d'une histoire racontée sous la forme d'un récit. Du coup, les procédures s'en trouvent envisagées dans une optique de construction juridique. Révéler la vérité pure ne suffit pas. Il faut cerner une réalité complexe tombant sous le sens du droit.

La loi dispose clairement qu'une peine doit être adaptée aux circonstances de l'infraction ainsi qu'à la situation du délinquant. L'idée d'une juste peine repose sur un principe de proportionnalité lié à la gravité de l'infraction commise et à la culpabilité morale du contrevenant. Le juge doit forcément tenir compte de toutes les circonstances de l'infraction commise, les séquelles subies par la victime, sans oublier la personnalité de l'inculpé.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE©

Guy Cloutier à sa sortie du palais de justice.

Les tribunaux ne peuvent disposer d'un dossier uniquement sur la base de principes ou de politique judiciaire. Les circonstances particulières d'un cas d'espèce doivent forcément être prises en considération. La détermination de la peine est un processus individualisé, et, dans chaque cas, il faut déterminer la peine appropriée pour tel accusé, telle infraction dans telle communauté.

La loi reste toujours l'alpha et l'oméga du processus décisionnel judiciaire.

Dans un système rationnel de détermination de la peine, l'importance respective de la prévention, de la dissuasion, du châtiment et de la réinsertion sociale variera selon la nature du crime et la situation du délinquant. Cependant, la sanction pénale vise en priorité une personne et non pas les faits de la cause. Bref, on sanctionne l'auteur du crime et non sa faute. Contrairement au modèle américain, la justice canadienne n'est pas régie par une tarification punitive rigide et des peines planchers.

Il incombe au juge de prononcer une peine adaptée et juste, tant pour l'accusé que pour la société. Cela dit, la détermination de la peine sera toujours un travail d'orfèvre consistant à jauger minutieusement plusieurs facteurs. Ces variables rendent illusoire la recherche de l'uniformité des peines.

La justice ne peut se rendre en état d'apesanteur : elle a besoin de s'enraciner socialement. Si, d'un magistrat à l'autre, l'expérience varie, l'attitude change et l'environnement diffère, la loi reste toujours l'alpha et l'oméga du processus décisionnel judiciaire.

Bien sûr, les juges véhiculent des préférences personnelles et politiques, mais ils possèdent également une compétence culturelle, c'est-à-dire la connaissance et l'expérience de la discipline du droit.

En audience, impossible pour quiconque de rester froid devant la souffrance d'une victime d'abus sexuel. Pendant son délibéré, dans la quiétude de son cabinet, le juge doit impérativement rédiger son jugement loin des larmes et de l'émotion.

1) Édition du 18 novembre 2004, à la une.
2) La Presse, numéro du 19 novembre 2004, p. A-5

LA BOÎTE AUX LETTRES

Du venin ?

Encore une fois la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, a fait preuve d'excès de langage et d'un amour inconsidéré de messages douteux et incontrôlés. En comparant Jean Charest à George Bush, elle se ridiculise et amoindrit considérablement le sérieux de son intervention. Je reconnais que, samedi, les manifestants ont généralement fait preuve de contrôle et de modération. Ce n'est malheureusement pas le cas de cette dirigeante qui se refuse à nuancer le venin de ses propos. C'est très mal servir la cause syndicale.

Jacques Léger
Morin-Heights

Vivre le Québec ivre !

Le conflit de la SAQ, opposant employés et patrons, met au grand jour les vraies valeurs de certains Québécois qui traversent les lignes de piquetage pour aller acheter leur précieuse bouteille de vin. Bien entendu, il ne s'agit pas ici d'un syndicat de mineurs dont les membres se tuent à l'ouvrage dans des mines d'amiante. Mais ne serait-ce que par solidarité et au nom de notre conscience sociale, qui s'éveille avec ferveur quand il est question de crise du logement à Montréal ou de l'occupation du Tibet à l'échelle internationale, n'allez pas acheter votre alcool des mains d'un cadre de la SAQ qui agit à titre de briseur de grève. Un peu de fierté, résistez à l'envie de boire votre petit rouge et à l'appel de votre confort. Il y a des gens dehors qui essaient de se tenir debout devant une institution publique qui fait d'énormes profits ! Vivre le Québec ivre !

Simon Dallaire
Montréal

Privatiser la SAQ ?

La grève à la SAQ constitue peut-être une occasion de relancer le débat sur la privatisation de cette société. Le Québec et quelques provinces sont parmi les rares gouvernements à l'échelle mondiale qui monopolisent la distribution d'alcool. Le consommateur y gagnerait sûrement en choix. En ce qui a trait aux revenus provenant de la vente d'alcool, ils découlent essentiellement de taxes qui continueront d'être perçues. Le rôle d'une « SAQ light » et du gouvernement en général, ne devrait-il pas se limiter à assurer le contrôle de la qualité des produits distribués sur son territoire ?

Marcel Lebleu

Deux voix, deux mesures

Comment peut-on expliquer logiquement que des maisons d'enseignement, face aux menaces d'étudiants de gauche, n'ont pu assurer dans leurs propres murs la sécurité d'hommes d'État conférenciers, y compris le premier ministre du Québec, alors que le 18 novembre dernier, le collège Saint-Laurent accueillait sans entrave la « star de l'Islam suisse », Tariq Ramadan, largement conspué en Europe ?

Jacques Paquette
Acton Vale

Des thèmes porteurs



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

En se faisant le champion du développement durable, de l'énergie éolienne et de l'exploitation du potentiel hydroélectrique du Québec, Jean Charest a fait un choix judicieux. On pourra toujours dire que ces grands projets, qu'il faisait miroiter dimanche aux membres de son parti réunis en congrès, sont pour l'instant plutôt abstraits, il s'agit là de thèmes porteurs qui comportent plusieurs avantages stratégiques.

////////////////////////

En premier lieu, tout ce qui touche à l'environnement plaît aux jeunes (pas seulement aux jeunes, d'ailleurs, puisqu'un récent sondage indique que c'est devenu une priorité des électeurs québécois). Cela donne l'image d'un parti tourné vers l'avenir, par opposition à un parti encore hanté par l'idéal souverainiste. Cet idéal, notons-le, n'est pas en soi désuet ni dépassé, mais comme il traîne dans le décor depuis 40 ans, il ne projette pas exactement une image de nouveauté.

En second lieu, en insistant sur le développement hydroélectrique, M. Charest s'inscrit dans une solide tradition libérale, et se présente comme l'héritier de Robert Bourassa, qui fut toute sa vie un partisan convaincu et convaincant de la nécessité d'exploiter cette grande ressource naturelle. L'image des grands barrages reste un motif de fierté dans la population, et il est difficile de ne pas approuver le premier ministre lorsqu'il demande pourquoi le Québec ne pourrait pas s'enrichir en vendant à ses voisins cette énergie « propre, fiable et renouvelable » comme l'Alberta s'est enrichie en vendant son pétrole.

En troisième lieu, M. Charest est à l'aise dans ce genre de dossier — beaucoup plus que lorsqu'on le force à disserter sur la « nation québécoise ». Il a été un ministre efficace de l'Environnement au fédéral, entre 1991 et

Il faut dire que les partis au pouvoir vivent toujours des congrès plus paisibles.

1993, et sa participation au sommet de Rio a été unanimement reconnue. En plaidant en faveur du développement hydroélectrique et de la sécurité énergétique, en jurant que « c'est pas vrai qu'on va continuer à dépendre des centrales au charbon des États-Unis pendant les grands froids — pourquoi payer plus cher pour se polluer plus ? », il avait des accents d'éloquence qu'on ne lui connaît pas souvent.

Le problème, évidemment, c'est qu'il n'y a pas de très grand chantier à l'horizon. M. Charest admet que le projet Grande-Baleine, abandonné en raison de l'opposition des autochtones, n'est pas actuellement sur la table.

Le Québec ne pourra pas entreprendre des exportations massives d'électricité aux États-Unis sans s'entendre avec les autochtones pour harnacher d'autres grandes rivières — et triompher également des objections que soulèvent au sud l'installation de toute nouvelle ligne de transmission. Cela n'est pas pour demain. Pour vraiment tirer profit de son électricité, le Québec devrait se résoudre à la vendre au prix du marché à ses propres consommateurs... mais cela serait politiquement périlleux.

////////////////////////

À l'issue du congrès du PLQ, M. Charest paraissait satisfait et sûr de lui — et pour cause. Aucun débat de fond, aucune contestation (sauf celle, éminemment prévisible, des militants syndicaux qui manifestaient à l'extérieur), pas l'ombre d'une querelle interne... Dimanche, le débat le plus long a porté sur la limite de vitesse sur les autoroutes !

La Commission jeunesse, naguère si turbulente, s'est rangée sur la question des prêts étudiants, et a complètement échoué dans sa tentative mal inspirée de faire abolir la formule Rand (la cotisation obligatoire sans laquelle les syndicats seraient incapables de fonctionner). La résolution adoptée remet la décision à un comité d'étude où participeraient les centrales syndicales, et le premier ministre a carrément déclaré que ce projet-là « n'est pas dans nos cartons ». Tant mieux.

En revanche, le congrès a donné au gouvernement le feu vert pour augmenter les droits de scolarité universitaires lors d'un second mandat — une mesure qui a beaucoup trop tardé : ce gel absurde, né de pures considérations électoralistes, a considérablement nui aux universités et a lésé les contribuables, sans même élever le niveau de la fréquentation universitaire (au contraire, à ce chapitre, le Québec traîne toujours la patte, derrière les provinces où les droits sont quatre fois plus élevés).

Sur la santé, on a prudemment ouvert la porte à des changements. Notamment en proposant au gouvernement fédéral de clarifier la loi sur la santé concernant « l'intégralité des soins », soit le panier de services obligatoirement « gratuits ». On a également entériné le principe du « partenariat avec le secteur privé ». Mais dans l'ensemble, rien qui soit susceptible de plonger le gouvernement dans l'embarras.

Il faut dire que les partis au pouvoir vivent toujours des congrès plus paisibles. C'est aussi le cas du PQ, qui ne se déchire à belles dents que lorsqu'il se retrouve dans l'opposition. Le pouvoir, puissant ciment...

Que faire?

Face à la crise nucléaire iranienne, seules de mauvaises options s'offrent à George Bush

PIERRE JOLICOEUR



L'auteur est chercheur associé au Centre d'études des politiques étrangères et de sécurité (CEPES), membre du CEIM à l'UQAM.

La campagne présidentielle américaine terminée, l'équipe Bush doit maintenant faire face à la crise nucléaire iranienne qui couve depuis deux ans. Depuis les révélations en 2002 d'un groupe d'opposants au régime iranien à propos d'un programme nucléaire du régime islamique, Washington craint que l'Iran ne cherche à se doter de l'arme atomique. On a appris depuis que le programme nucléaire est fort avancé, mais on ne peut confirmer avec certitude sa vocation militaire. Le 25 novembre prochain, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) doit décider si elle transfère le dossier iranien au Conseil de sécurité de l'ONU pour manquements aux principes de non-prolifération nucléaire. Les États-Unis, qui revendiquent un tel transfert, devront alors décider comment ils entendent désamorcer la crise.

Alors que l'ampleur de la menace que représentait l'Irak de Saddam Hussein et l'urgence d'y intervenir se sont avérées nettement exagérées par l'administration Bush et ses alliés, la menace iranienne est bien réelle et immédiate. L'Iran est une puissance régionale qui développe son arsenal militaire et dont le régime entretient des liens à peine voilés avec le terrorisme international. Au rythme où les travaux iraniens avancent, on estime que la République islamique pourrait se doter de l'arme nucléaire dans environ 18 mois.



PHOTO AP©

Un travailleur iranien s'apprête à pénétrer dans l'aire de travail d'un réacteur nucléaire.

Les options américaines

Si les États-Unis s'engagent vers une confrontation, leurs options sont peu nombreuses : l'occupation du territoire, la frappe préventive ou le changement de régime. Le scénario le moins vraisemblable serait le déclenchement d'une guerre analogue à celle menée contre l'Irak. L'Iran est un pays d'une tout autre envergure par sa dimension, sa population et ses ressources. Une occupation nécessiterait l'engagement de forces considérables. Les forces iraniennes, divisées entre une armée classique et le corps des gardiens de la révolution, ne représentent certes qu'une puissance limitée, mais, en dehors peut-être des régions kurde au nord-ouest et baloutche au sud-est, pourraient prolonger la résistance indéfiniment dans toute la partie centrale du pays. Malgré toute sa puissance, l'armée américaine commence à ressentir les effets d'une utilisation soutenue de ses effectifs ces dernières années. Les États-Unis ne peuvent se permettre de mener une autre guerre d'occupation tout en continuant de menacer de façon crédible d'autres régimes hostiles, comme par exemple la Corée du Nord. Un autre frein à une intervention unilatérale est le déficit astronomique et toujours croissant qui grève le budget américain.

Les frappes préventives ou bombardements ciblés représentent une option plus facilement réalisable. Tel Aviv a d'ailleurs évoqué la possibilité de frappes ciblées contre les installations nucléaires iraniennes, comme elle l'avait fait en 1981 à Osirak en Irak. Cependant, la situation actuelle du programme nucléaire iranien n'est pas la même que celle dans laquelle se trouvait l'Irak à l'époque. Même si les frappes israéliennes avaient directement touché le complexe nucléaire de l'Irak, leur efficacité peut être remise en question.

Des experts estiment que cela n'a que retardé son développement nucléaire, sans y mettre fin. De plus, plutôt que de rendre le Moyen-Orient plus sûr, cela eut pour conséquence de pousser Saddam Hussein à développer des armes chimiques ou biologiques. N'en déplaise aux avocats des frappes préventives, le véritable coup de grâce porté au développement des armes de destructions massives (ADM) irakiennes est attribuable au régime d'inspection et de destruction des ADM de l'ONU, au cours de la décennie précédant la guerre de 2003.

Inversement à la situation irakienne de 1981, les installations nucléaires iraniennes sont plus dispersées sur le territoire de la République islamique et mieux protégées. Pour les détruire, il faudrait cette fois plus qu'une opération aérienne de 90 minutes. Il faut aussi tenir compte de la réaction iranienne qui pour-

Quelle que soit l'option privilégiée, il y aura des voix pour s'élever contre cette décision forcément imparfaite.

rait par exemple déstabiliser le dispositif politique et militaire américain en Afghanistan ou en Irak. Israël est également menacé, particulièrement depuis l'annonce en octobre de la mise à niveau des missiles iraniens Shahab-3, d'une capacité nucléaire, qui possèdent désormais une portée de 2000 kilomètres. Les conséquences de frappes ciblées sont donc imprévisibles.

Favoriser un renversement du régime iranien actuel et le remplacer par un gouvernement plus modéré n'est guère plus réaliste. L'administration Bush a jonglé avec cette possibilité à l'été 2003, lorsque se dessinait un début de mouvement de contestation étudiant en Iran, mais semble depuis avoir abandonné le projet. Il faut dire que ce genre de manoeuvre requiert du temps, qui en l'occurrence n'est pas disponible, et peut avoir comme dans le cas des frappes ciblées des conséquences néfastes impossibles à évaluer. La République islamique n'assisterait pas sans réagir à une ingérence dans ses affaires internes, surtout si le régime lui-même se sent menacé.

D'abord la diplomatie

La voie de la sagesse indique certes que Washington devrait plutôt s'en remettre à la diplomatie et proposer d'imposer des contrôles supplémentaires, voire le désarmement, s'il s'avère que l'Iran a violé le TNP. Or cette voie comporte également des risques. La communauté internationale dispose de peu de temps pour agir et exercer des pressions contraignant l'Iran à cesser son programme nucléaire. On peut toutefois douter de la bonne foi de Téhéran : étant donné sa volonté de cacher certains aspects de son programme nucléaire par le passé, il est incertain que ce dernier respecte ses engagements par la suite et à long terme. Finalement, la Chine, qui a besoin des ressources d'hydrocarbures iraniennes, est susceptible de bloquer par son veto une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU.

En matière de politique étrangère, la tendance de l'équipe Bush est à l'unilatéralisme et à la frappe préventive. Étant donné les résultats des dernières élections américaines, interprétés par Bush comme une caution à sa politique étrangère, il n'y a pas de raison idéologique pour que cela change. La nomination de Condoleezza Rice au poste de secrétaire d'État aux Affaires étrangères, témoigne de cette interprétation et renforce le clan des « faucons ». Cela ne veut pas dire que Bush privilégiera les frappes ciblées, mais c'est probablement ce qu'il entrevoit comme étant sa meilleure solution. On l'a vu, il n'a devant lui que des mauvais choix. Quelle que soit l'option privilégiée par l'administration américaine, il y aura des voix pour s'élever contre cette décision forcément imparfaite.

La philo pour apprendre à partager l'humanité

YVAN LAMONDE



L'auteur est professeur au département de langue et littérature françaises à l'Université McGill.

L'histoire de l'enseignement de la philosophie au Québec depuis 1665 a été suffisamment étudiée pour que nous puissions aller au-delà du constat d'une tradition de philosophie de collège, de manuel et de baccalauréat, et du ressentiment à l'égard du thomisme. Cette tradition de quatre siècles a autre chose à nous dire, aujourd'hui, où nous nous interrogeons publiquement sur la place de la philosophie dans le curriculum des études au cégep.

Cette philosophie de collège et de manuel a toujours été un enjeu politique de taille précisément parce qu'elle était dans le collège, au coeur même de la transmission des valeurs, des réponses et des questions. Que l'on ait opposé à la philosophie des Lumières une philosophie des abat-jour ; que l'on ait contré l'autorité de l'évidence rationnelle cartésienne par l'évidence de l'autorité quelle qu'elle fut ; que l'on ait cabré la raison sous la foi, l'enjeu était de taille et dépassait les murs du collège pour la simple et bonne raison que la société avait construit ces murs. La philosophie a traversé les générations d'étudiants qui ont vu leur citoyenneté façonnée par les valeurs portées dans le syllogisme, dans les preuves de l'existence de Dieu et dans toutes les réfutations de l'athéisme ou du communisme.

On peut certes décrier la formation civique et éthique d'hier transmise aux étudiants dans l'enseignement de la philosophie, mais on ne peut la nier, hier, aujourd'hui et demain. Des générations d'étudiants ont pris et appris leur politique dans le cours d'Éthique ; ils sont confrontés aujourd'hui à des

La philosophie est le lieu des médiations, de la recherche de ces passerelles qui sortent l'individu de lui-même.

questions de principe et d'universalité des principes qui les fascinent parce qu'ils ne les ont entendues nulle part. La morale ne fait pas peur, ne fait plus peur, parce qu'elle a cessé d'être l'environnement hypocrite d'une certaine époque.

La question du maintien et de la place de la philosophie dans les études collégiales en cache une autre, peu visible, mais perverse dans ses effets. C'est celle de ce que j'appellerai le changement de code culturel des générations actuelles d'étudiants. Ce changement résulte de la rencontre de la décomposition d'une culture classique ou d'humanités classiques et d'une recomposition encore peu formée et méconnue d'une culture où la religion judéo-chrétienne, la mythologie gréco-latine et le rapport au temps — entre autres composantes — ont été remplacés par on ne sait trop quoi. C'est dans ce contexte de désarroi social et culturel mal vu, peu étudié, qu'on réfléchit au sens de l'enseignement de la philosophie. Des professeurs ont fait face à ce changement de code culturel qui a des allures postmodernes de fragmentation, d'éclatement où, parfois, le clivage des générations devient le dernier mot d'une discussion.

La classe de philosophie demeure le seul lieu où il est encore pédagogiquement possible de repenser une totalité, une cohérence valable de l'homme. Fernand Dumont, qui n'a eu de cesse de chercher des « raisons communes » aux hommes, nous dit encore, il me semble, que la philosophie est le lieu des médiations, de la recherche de ces passerelles qui sortent l'individu de lui-même, le Québécois de son chez lui et le mènent aux raisons universalisables d'être homme, un frère, un semblable.

MONDE

NUCLÉAIRE

L'AIEA va vérifier si l'Iran tient promesse

D'APRÈS AFP

VIENNE – L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) estime pouvoir vérifier, d'ici à sa réunion cruciale de jeudi à Vienne, si l'Iran a bien suspendu ses activités d'enrichissement d'uranium, comme il s'y est engagé.

« Je pense que quasiment tout s'est arrêté désormais et nous tentons de vérifier que c'est bien le cas. J'espère être en mesure d'ici jeudi de confirmer que nous avons vérifié la suspension », a déclaré hier le directeur général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei, à des journalistes.

La suspension par l'Iran de toutes ses activités d'enrichissement d'uranium, qui d'après Téhéran devait commencer hier, est « un pas positif dans la bonne direction », avait fit auparavant ElBaradei à la BBC.

Le conseil des gouverneurs de l'AIEA, l'agence onusienne de non-prolifération, se réunit le 25 novembre pour décider si le dossier iranien doit être transmis au Conseil de sécurité de l'ONU en vue de sanctions internationales éventuelles, comme le souhaitent les États-Unis, convaincus que les Iraniens cachent un programme nucléaire militaire.

Selon des analystes, un renvoi du dossier à New York devrait être évité grâce à un accord avec Berlin, Londres et Paris, par lequel l'Iran suspend l'enrichissement en échange de garanties de coopération multiple.

Mais les Européens maintiennent la pression sur l'Iran. Dans un projet de résolution, qui doit être soumis à l'AIEA jeudi, ils proposent que l'agence soit immédiatement saisie si l'Iran ne respecte pas l'engagement de suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium.

Ce projet est jugé encore trop mou par les États-Unis, mais des tractations vont se poursuivre, selon des diplomates. Les Américains souhaitent une résolution plus musclée avec une « clause déclenchant » la saisine du Conseil de sécurité, s'il est prouvé que l'Iran n'a pas respecté son engagement concernant la suspension de l'enrichissement.

À Cartagena, en Colombie, où il se trouvait hier, le président américain George W. Bush a demandé « une vérification » de l'annonce par l'Iran de la suspension de ses activités d'enrichissement d'uranium.

« Il semble qu'il y ait quelques progrès, mais pour pouvoir déterminer si le progrès est réel ou non il doit y avoir vérification », a déclaré le président américain lors d'une conférence de presse commune avec son homologue colombien Alvaro Uribe.

« Nous estimons que tout le combustible nucléaire déclaré en Iran est maintenant sous notre contrôle et n'a pas été détourné (pour produire) des armes nucléaires », a affirmé pour sa part ElBaradei à la BBC. « Cependant, il y a encore du travail à accomplir pour s'assurer qu'il n'y a pas d'activités (nucléaires) non déclarées » dans ce pays, a-t-il ajouté.

À Téhéran, la télévision d'État a annoncé « l'entrée en vigueur de la suspension de l'enrichissement, conformément à l'accord avec les Européens ». « En vertu de l'accord de Paris, la suspension de la production d'hexafluoride d'uranium (UF6, gaz injecté dans les centrifugeuses pour l'enrichissement) entre en vigueur aujourd'hui », a dit la télévision.

À ce propos, ElBaradei a estimé que l'Iran avait jusqu'ici « probablement produit un maximum de deux tonnes » de ce gaz, insuffisant pour fabriquer une bombe. Ce gaz UF6 sert de base à l'uranium hautement enrichi (UHE), lequel a des applications civiles ou militaires.

Ukraine Présidentielle contestée



PHOTO VICTOR DRACHEV, AFP

Répondant à l'appel de Viktor Iouchtchenko, candidat présidentiel de l'opposition en Ukraine, des dizaines de milliers de ses partisans se sont rassemblés hier à Kiev pour protester contre la victoire annoncée (et contestée) du candidat pro-russe du pouvoir, Viktor Ianoukovitch. L'opposant pro-occidental a affirmé que la police se préparait dans la nuit à démonter par la force les tentes et la tribune installées par son équipe sur la place de l'Indépendance. Les États-Unis se sont déclarés « très préoccupés », estimant que le scrutin a été entaché de « graves irrégularités », et n'excluant pas d'imposer des sanctions contre l'Ukraine. Le premier ministre estonien Juhan Parts a appelé l'Union européenne à réagir rapidement aux résultats afin d'assurer le respect des normes démocratiques en Ukraine.

Élections en Irak : Bush balaie les inquiétudes



JOONEED KHAN

REGARD SUR LE MONDE

Les élections ont été fixées au 30 janvier, les créanciers ont accepté de réduire la dette du pays de 80 %, et les invités affluent à Charm el-Cheikh, en Égypte, pour une conférence internationale dont la déclaration finale est déjà approuvée : les États-Unis projettent l'optimisme, mais les incertitudes persistent et l'insurrection se poursuit en Irak.

« Je constate que les élections sont au programme », s'est félicité le président américain George W. Bush au forum de Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) au Chili, dimanche. « Ce que nous faisons est bien pour l'Irak et l'Histoire le prouvera », a dit Bush.

À Washington hier, le Pentagone annonçait la mort de cinq militaires américains, dont trois ont succombé à leurs blessures après leur évacuation hors d'Irak.

Cette liste ne comprend pas un soldat tué dimanche soir à Bagdad, et dont la mort porte à 1215 le nombre de militaires américains tués depuis l'invasion de mars 2003.

Des membres de l'administration Bush disent leur inquiétude, si la sécurité ne s'améliore pas et si les sunnites décident de ne pas participer au scrutin.

Selon le *Washington Post*, le commandement américain va probablement réclamer plus de troupes pour consolider la prise de Fallouja et lancer d'autres opérations identiques.

À Bagdad, où les attaques à la voiture piégée, aux armes légères, à la grenade et aux obus de mortier sont quasi quotidiennes depuis l'assaut américain contre Fallouja et l'entrée de troupes américaines dans la grande mosquée d'Abou Hanifa, dans la capitale, un enfant a été tué hier et quatre personnes ont été blessées dans la chute d'un obus dans un quartier résidentiel du centre-ville.

À Mossoul, quatre nouveaux corps, dont au moins trois sont ceux de soldats irakiens, ont été découverts dimanche. Quelque 1200 GI et 1600 gardes irakiens se sont déployés dans la ville pour rétablir l'ordre après une série d'attaques coordonnées des insurgés. Ceux-ci ont aussi brûlé des centaines de boîtes contenant des formulaires de vote.

Un dignitaire religieux sunnite, cheikh Faidh Mohammad Amine al-Faidhi, membre du Comité des oulémas, a été assassiné hier dans cette ville septentrionale.

À Charm el-Cheikh, le ministre iranien des Affaires étrangères Kamal Kharazi a dit hier que son pays acceptait la création d'un « mécanisme de coopération sécuritaire bilatéral » avec l'Irak.

Mais l'Égypte, hôtesse de la conférence, a mal accueilli l'annonce de la date des élections par Bagdad, estimant que celui-ci plaçait la rencontre devant un fait accompli alors que l'affaire n'est pas mûre.

« Les débats qui auront lieu entre les chefs des délégations et les ministres des Affaires étrangères et ce que dira le représentant du secrétaire général de l'ONU à Bagdad sont très importants parce qu'ils vont traiter des élections et décider de la possibilité qu'elles soient tenues à la date prévue, ou si la question nécessite plus de réflexion », a affirmé le ministre égyptien des Affaires étrangères, Ahmed Aboul Gheit.

« Le boycottage des élections par certaines forces politiques irakiennes et l'inscription des candidats seront discutés avec le secrétaire général de l'ONU », présent à la conférence, a précisé Aboul Gheit.

Un diplomate arabe a déclaré que Amr Moussa, le secrétaire général de la Ligue arabe, allait exposer à Charm el-Cheikh son point de vue après avoir rencontré au Caire une délégation de groupes irakiens ayant décidé de boycotter les élections.

« Il est important d'assurer la participation aux élections de toutes les forces irakiennes, même s'il faut revoir la date du scrutin », a affirmé ce diplomate.

La délégation de personnalités sunnites irakiennes est arrivée hier à Charm el-Cheikh mais a dû quitter cette localité après des protestations de la délégation officielle irakienne.

La délégation, comprenant Mouzher al-Doulaïmi, chef de l'ONG Ligue de défense du peuple irakien, et Qassem Abdel Sattar, membre du conseil consultatif de Fallouja, a distribué à Charm el-Cheikh un communiqué appelant « au report des élections jusqu'à la réunion des conditions objectives pour assurer leur succès ».

En Irak même, qu'ils soient radicaux ou modérés, les sunnites estiment dans leur majorité que les élections générales ne doivent pas avoir lieu le 30 janvier.

« Je ne crois pas que la date du scrutin soit logique au moment où la violence ne connaît pas de répit », a affirmé Nasser Chaderchi, chef du Parti national démocratique.

« On est dans une situation confuse et il est illogique du point de vue sécuritaire de tenir des élections en janvier », a déclaré le porte-parole du Parti islamique, Ayad al-Samarraï.

Jusqu'à présent, plus de 66 mouvements sunnites radicaux ont fait savoir qu'ils ne participeraient pas aux élections, les premières multipartites depuis 1954.

Avec AFP, AP, Reuters, Al-Jazira, *The Guardian*, Turkish Press

Powell renoue avec les dirigeants palestiniens

D'APRÈS AFP

JÉRICHO – Le secrétaire d'État américain Colin Powell a rencontré hier la nouvelle direction palestinienne, pour la première fois depuis la mort de Yasser Arafat, après avoir reçu des assurances d'Israël de ne pas mettre d'entraves au scrutin présidentiel palestinien.

« Je pense que le temps est venu d'aider les Palestiniens à aller de l'avant pour qu'ils aient un scrutin satisfaisant le 9 janvier », a déclaré Powell après ses entretiens à Jéricho avec le nouveau chef de l'OLP Mahmoud Abbas, désigné hier candidat du Fatah à l'élection, le premier ministre Ahmed Qoreï et le président par intérim de l'Autorité palestinienne Rawhi Fattouh.

Réaffirmant la nécessité d'une « relance du processus de paix », il a appelé la direction palestinienne à agir pour empêcher les « terroristes d'y mettre un terme », faisant allusion aux attentats anti-israéliens.

Avant de se rendre à Jéricho, une oasis de la vallée du Jourdain où il a visité un centre d'enregistrement d'électeurs, le secrétaire d'État sortant s'était entretenu à Jérusalem avec le premier ministre israélien Ariel Sharon et le chef de la diplomatie Sylvan Shalom.

Dans la foulée de cette rencontre, Sharon a annoncé qu'il était d'accord pour une participation des 220 000 Palestiniens de Jérusalem-Est occupée et annexée à l'élection pour désigner un successeur à Yasser Arafat, décédé le 11 novembre, à la tête de l'Autorité palestinienne.

En 1996, les Palestiniens de Jérusalem-Est avaient pris part aux premières élections générales en votant dans certains bureaux de poste dans la ville et dans des bureaux de vote ouverts dans la banlieue proche de Jérusalem, en Cisjordanie.

La polémique sur les causes de la mort d'Arafat a continué de faire couler de l'encre hier. Son neveu, qui a reçu à Paris une copie du dossier médical du défunt président, a indiqué que les analyses médicales ne révélaient aucune trace de « poison connu », sans toutefois exclure l'hypothèse d'un empoisonnement.

Nasser Al-Qidwa, ambassadeur de Palestine à l'ONU, s'est adressé à la presse deux heures après avoir obtenu, de la part du Service de santé des armées françaises, un exemplaire du volumineux dossier.

Les 558 pages (auxquelles s'ajoutent des radiographies) vont être transmises à l'Autorité palestinienne qui a constitué un comité spécial, comprenant des médecins, afin de les étudier en détail.

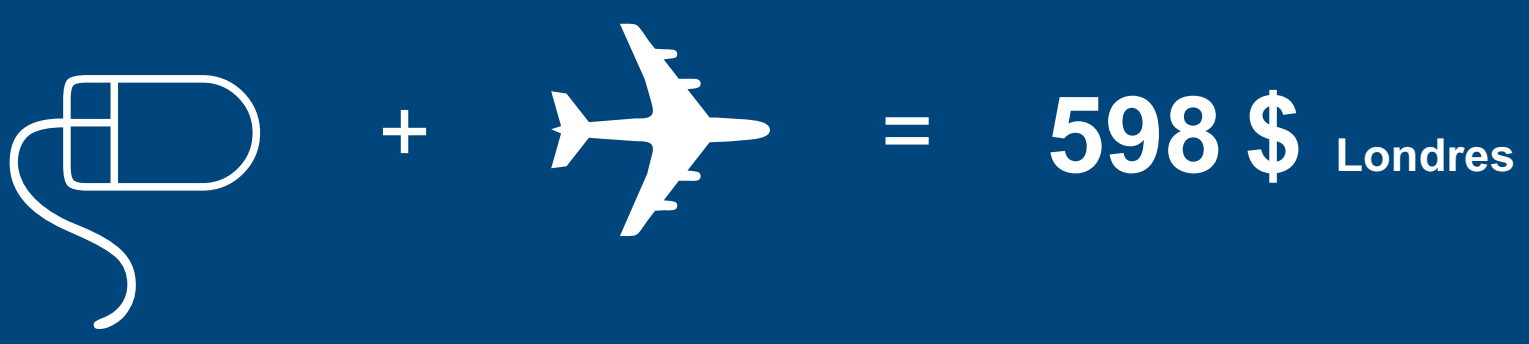
Paris maintient que rien ne venait étayer l'hypothèse d'un empoisonnement. Des rumeurs en ce sens, accusant Israël, ont commencé à circuler peu après le décès du président palestinien.

« Les autorités israéliennes ont une importante responsabilité dans ce qui s'est passé, au moins en raison du confinement dans de mauvaises conditions dans lequel Arafat a été tenu à la Mouqataa » (son quartier général de Ramallah), a affirmé Al-Qidwa.

Évoquant la position de la veuve de Yasser Arafat, Souha, 41 ans, qui a fait savoir qu'elle se considérait comme seule autorisée à obtenir une copie du dossier médical, le neveu de l'ancien chef palestinien a estimé que « Yasser Arafat n'appartient pas à une personne ou une famille mais à tout le peuple palestinien ».

Farouk Kaddoumi, qui a succédé à Arafat à la tête du mouvement Fatah, a déclaré hier à Beyrouth qu'il était convaincu que le président palestinien était mort empoisonné.

3255745A



Nos plus petits prix sont sur www.airfrance.ca

AIR FRANCE

Tarif soumis à certaines conditions. Taxes en sus. Détails sur www.airfrance.ca

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Dehors l'ONU !

Un groupe conservateur américain a lancé hier une campagne publicitaire télévisée pour expulser l'ONU des États-Unis. Aux yeux de l'organisation Move America Forward, basée en Californie, l'ONU est coupable de « défendre » des organisations terroristes et de s'être opposée à l'invasion de l'Irak. Elle demande la fermeture du siège de l'ONU à New York et que ses responsables quittent les États-Unis. « L'ONU est devenue un outil de propagande et un défenseur d'organisations terroristes », affirme la publicité de 60 secondes, qui appelle les Américains à signer une pétition intitulée « Virons l'ONU des É.-U. ». La campagne devrait débuter la semaine prochaine sur les écrans américains. d'après AFP

CUBA

Visite chinoise

Le président chinois Hu Jintao est arrivé hier à La Havane, dernière étape d'une tournée sud-américaine, pour une visite dont Cuba attend d'importants engagements financiers et industriels. Le chef de l'État chinois, accompagné d'une importante délégation, devait rencontrer dans la soirée son homologue Fidel Castro et signer avec lui une série d'accords de coopération économique. Cuba et la Chine ont monté des entreprises mixtes dans le domaine de la biotechnologie. La Chine a également des visées dans le domaine du tourisme. Qualifiant l'économie chinoise de « moteur de l'économie mondiale », Castro a annoncé des investissements chinois « très, très importants » dans le nickel, dont Cuba détient les premières réserves mondiales, avec 800 millions de tonnes prouvées. « Les Chinois ont exprimé aussi un grand intérêt à participer à la prospection pétrolière sur nos côtes », a indiqué le vice-ministre des Affaires étrangères, José Guerra Menchero. d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Bush en hausse

Le président George W. Bush bénéficie d'une cote de popularité en légère hausse, 55 % des Américains approuvant son action, selon un sondage Gallup pour CNN et *USA Today* publié hier. Dans un précédent sondage Gallup réalisé entre les 7 et 10 novembre, peu après la présidentielle du 2 novembre, l'action de Bush était approuvée par 53 % des Américains, contre seulement 48 % à la veille du scrutin (du 29 au 31 octobre). Sur les dossiers de politique étrangère, une petite majorité (51 % contre 42 %) d'Américains croit à la tenue des élections irakiennes, mais 49 % (contre 46 %) doutent que les États-Unis puissent maintenir l'Irak sur la voie de la démocratie. d'après AFP

BURUNDI

Graves tensions

Le processus de paix au Burundi a progressé ces derniers mois mais de graves tensions politiques et sociales persistent, affirme le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dans un rapport publié hier. Annan se déclare « très préoccupé par l'ampleur des violations des droits de l'homme » au Burundi. « Il faut s'attaquer résolument à l'idée d'impunité, qui est ancrée dans les esprits et a contribué à la nature du conflit dans le pays, afin de poser les fondements d'une paix durable », ajoute-t-il. Soulignant les liens entre le conflit au Burundi et celui qui secoue la République démocratique du Congo (RDC) voisine, Annan réaffirme qu'il est « urgent de mettre en place une coopération régionale », notamment en matière de rapatriement de réfugiés. d'après AFP

Watergate n'est pas un mot français

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Dans la plupart des pays occidentaux, l'affaire aurait provoqué une grave crise politique, et peut-être fait sauter des ministres ou le gouvernement. Après tout, le point de départ du Watergate était un vulgaire cambriolage de permanence électorale, et il a suffi à faire tomber le président des États-Unis. Mais la France n'est pas les États-Unis, et *Watergate*n'est pas un mot français.

Le procès de la rocambolesque affaire des « écoutes téléphoniques de l'Élysée » (1982-1986), qui s'est ouvert hier à Paris et durera trois mois, accouchera donc d'une souris juridique. Sur les 12 personnalités de haut vol qui figurent dans le box des accusés, quelques-uns, dans le pire des cas, écoperont un an de prison avec sursis pour « atteinte à la vie privée » et une amende. Le feuilleton des turpitudes de la « mitterrandie » a de bonnes chances de faire la joie des médias dans les semaines à venir. Mais l'affaire d'État n'aura pas lieu.

Il ne s'agit certes pas du drame le plus sanglant du siècle. Même si, au passage, on constate qu'un des officiers de gendarmerie affecté aux écoutes « présidentielles » s'est suicidé chez lui six mois après l'éclatement du scandale dans les pages de *Libération* en février 1993, suite à une mystérieuse fuite.

François Mitterrand, 11 fois ministre avant 1958, éternel opposant à la droite et au gaullisme, arrivé au pouvoir à l'âge de 65 ans en mai 1981, n'était pas vraiment un enfant de choeur. Et il en connaissait un bout en matière de services spéciaux. À l'été de 1982, suite à l'attentat sanglant de la rue des Rosiers, il décide de constituer la fameuse cellule antiterroriste de l'Élysée, avec à sa tête un « supergendarme », spécialiste des missions impossibles, le commandant Prouteau. Un autre James Bond de la gendarmerie, le capitaine Paul Barril, est de la partie. Ce dernier se fera aussitôt remarquer au mois d'août 1982 en orchestrant l'arrestation de trois dangereux « terroristes » de l'IRA, en fait trois militants inoffensifs chez qui Barril a lui-même déposé armes et explosifs.

Mais, très rapidement, l'activité de la cellule antiterroriste se porte sur les écoutes téléphoniques. Dans tous les pays démocratiques, les écoutes, comme toutes les activités de renseignement, sont susceptibles d'abus et de dérapages dans l'illégalité. Mais, qu'on soit en France, au Canada ou aux États-Unis, ce sont des pratiques en théorie bien encadrées.

Dans le cas de la cellule Prouteau, on se trouvait dans un *no man's land* juridique total. Lorsque, par extraordinaire, la cellule avait à demander une autorisation au bureau du premier ministre, aux ministères de la Défense ou de l'Intérieur, toutes les permissions étaient accordées les yeux fermés. Totalement indépendante des services de renseignement officiels, l'équipe de Prouteau montait des opérations sans en référer à personne, sinon au président lui-même ou à son chef de cabinet. C'est ainsi que, le 7 avril 1983, à propos d'un hurluberlu proche de Le Pen, réfugié au Paraguay, Prouteau écrit dans une note à Mitterrand : « Si vous pensez que *sa délicate arrestation* est inopportune ou qu'il serait préférable de neutraliser cet homme par un autre procédé, il en sera fait selon votre volonté... »

Le plus comique dans cette affaire, cependant, tient au fait que, très rapidement, la cellule élyséenne et la vingtaine de « branchements » téléphoniques se concentrent pour l'essentiel... sur la protection de la vie privée de François Mitterrand. C'est-à-dire à sa « deuxième famille », composée de la muséologue Anne Pingeot, et de leur fille Mazarine, qui a 7 ans en mai 1981.

Jadis dans l'entourage de Mitterrand, l'écrivain et provocateur incontrôlable Jean-Edern Hallier, dépité de ne pas obtenir un poste officiel, a écrit un pamphlet révélant l'existence de Mazarine, et se promène dans tout Paris en essayant de le faire publier. « Jean-Edern » devient rapidement une obsession présidentielle majeure. Les fiches d'écoutes le concernant dépassent le nombre de 600. On a droit à une conversation avec Michel Droit sur la prochaine élection à l'Académie française. Une émission de télé où il menace de sévir est ainsi interdite *in extremis*. Sa concierge est mise sur écoute. Mais également la Coserie des Lilas où il a ses habitudes.

Parmi les victimes préférées de Mitterrand, notons deux journalistes investigateurs du *Monde*, Georges Marion et Edwy Pleynel (aujourd'hui patron de la rédaction). On apprendra que Marion a eu une conversation avec la propre épouse du premier ministre Fabius, Françoise Castro, « née juive gréco-turque, naturalisée française... ». Pleynel, qui a droit à quelques centaines de fiches, est désigné sous le sobriquet de « Benêt ». D'autres célébrités parisiennes font partie de la liste. La plus intrigante étant l'actrice Carole Bouquet, écoutée avec assiduité pendant de longs mois.

Mitterrand lui-même épluchait, en bonne partie, ces fiches de police. Il paraît que, après la Restauration de 1815, Louis XVIII utilisait d'abord les espions et les services de son ministre de l'Intérieur pour se tenir au courant des secrets d'alcôve de la capitale. Paris sera toujours Paris.

SUR TOUS LES TERRAINS.
PAR TOUS LES TEMPS. SURTOUT L'HIVER.



Camionnette importée la plus vendue au pays depuis 17 ans. **

Mazda B4000 cabine allongée 4x4 2005

LOUEZ À PARTIR DE
285$ par mois, pour 48 mois*
Transport et préparation inclus
Comptant initial de 1 750$
0$ Dépôt de sécurité

– OU – OBTENEZ
3,9% de financement à l'achat
jusqu'à 60 mois†


Modèle B4000 SE cabine allongée illustré

vroum-vroum

PRÊT À ROULER
NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.

mazda
www.mazda.ca

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS
LOCATION Personnalisée MAZDA

Vous trouverez beaucoup plus chez vos concessionnaires Mazda du Québec.

3270573A
3270580

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

*Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Tribute GX 4 cyl. 4x4 2005 (modèle WYD55AB50) et des Mazda B4000 SE cabine allongée 4x4 2005 (modèle YCEC55AC00) neufs. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 20000 km par année. Frais de 8 ¢ le km additionnel à la fin du terme. Location avec limite de 25000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou RDPRM en sus. †Financement à l'achat aux particuliers de 2,9 % jusqu'à 60 mois sur tous les Mazda Tribute 2005 neufs et de 3,9 % jusqu'à 60 mois sur les Mazda B4000 SE cabine allongée 4x4 2005 neuves seulement. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles.
**National Post. •Rapports de l'AIAMC 1987-2003. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Un échange peut être nécessaire entre concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 9 novembre 2004.

La SUPER VENTE avant Noël se poursuit!

Nikon

2 YEARS

2MP

Caméra photo numérique COOLPIX 2200

- **2.0 Mégapixels**
- **Zoom optique 3x**
- **Zoom numérique 3x**
- Écran ACL 1.6"
- Chargeur de piles inclus
- Mode Vidéo avec audio



ÉPARGNEZ 20$

198,88

Rég.: 218,88

+ **GRATUIT** Imprimante photo Lexmark Z816 (valeur de 100$)

Nikon

2 YEARS

4MP

Caméra photo numérique COOLPIX 4100

- **4.0 Mégapixels**
- **Zoom optique 3x**
- **Zoom numérique 4x**
- Écran ACL 1.6"
- Fonction Macro
- Mode Vidéo avec audio
- Média SD
- Chargeur de piles inclus
- Mise au point multimodes AF
- Flash multimodes



ÉPARGNEZ 50$

348,88

Rég.: 398,88

+ **GRATUIT** Imprimante photo Lexmark Z816 (valeur de 100$)

acer

ÉPARGNEZ 50$



AL1714CB

398,88

Rég.: 448,88

Moniteur ACL 17"

- Résolution de 1280 x 1024
- Niveau de contraste 350:1
- Détail graphique 0.26mm
- Temps de réponse de 14 MS

palmOne

ÉPARGNEZ 20$



378,88

Rég.: 398,88

Zire 72

- **Mémoire: 32 Mo** • Processeur: 312 Mhz
- Résolution: 320 x 320
- Poids: 4.8 oz. • **Bluetooth®**
- **Caméra intégrée 1.2 MP**
- Fente pour carte mémoire SD

JVC

Caméscope Mini-DV

- Zoom optique 10x
- Zoom numérique 500x
- Écran ACL 3.0"
- Viseur couleur
- Stabilisateur d'image
- Mode Photo
- Fente de carte mémoire Multi Media Card (MMC)
- Emploie la cassette Mini-DV



GRDX307

ÉPARGNEZ 100$

798,88

Rég.: 898,88

GRATUIT! (valeur de 100$)

IMPRIMANTE PHOTO jet d'encre Lexmark Z816

*Avec tout achat de caméra numérique sélectionnée. Après remise postale de 100$.



TOSHIBA

Processeur Intel® Pentium® 4 - 3.0 GHz avec technologie "Hyper-Threading"

- Mémoire: 512 Mo
- Disque rigide: 40 Go
- Lecteur combo DVD/CD-RW
- Port sans-fil 802.11G
- **Écran panoramique de 15.4"**
- Windows XP édition familiale

ÉPARGNEZ 200$



A70-KLI

1798,88

GRATUIT! (valeur de 100$)

IMPRIMANTE PHOTO jet d'encre Lexmark Z816

*À l'achat d'un de ces portables. Après remise postale de 70$ et rabais instantané de 30$

GRATUIT!*



ROUTEUR SANS-FIL D-Link DI-524

*À l'achat d'un portable Toshiba. Après remise postale de 30$ et 60$.

EN STOCK!

iPod 20GB

Il intègre la nouvelle molette tactile d'Apple. Il offre une autonomie pouvant aller jusqu'à 12 heures. Il ne pèse que 158 g.

iPod continue de s'imposer comme le lecteur de musique numérique de référence pour Mac et PC.



M9282

+ **GRATUIT** Trousse MP3 (valeur de 70$)

428,88

Panasonic

ÉPARGNEZ 10$



SLSX430

78,88

Rég.: 88,88

+ **GRATUIT** Trousse MP3 (valeur de 70$)

MP3 PLAYBACK

D.SOUND

Lecteur DC/MP3 personnel

- Système antichoc • Télécommande
- Amplificateur S-XBS® • Technologie D-Sound®

SONY

MP3



CMTNE5

ÉPARGNEZ 20$

178,88

Rég.: 198,88

Micro-chaîne avec lecteur DC

- 2 x 20 watts • Compatible MP3
- Syntoniseur AM/FM numérique • Télécommande

TOSHIBA

Processeur Intel® Pentium® 4 - 3.2 GHz avec technologie "Hyper-Threading"

- Mémoire: 512 Mo • Disque rigide: 60 Go
- **DVD +/- RW Super Multi**
- Port sans-fil 802.11G
- **Écran panoramique de 15.4"** avec technologie Trubrite
- Windows XP édition familiale



A70-00V

2198,88

JVC et STUDIO acoustics

Système cinéma maison

- Récepteur JVC 100 watts x 5
- Décodeurs Dolby Digital, DTS, Dolby Pro Logic II,
- 4 haut-parleurs de tablettes Studio Acoustics
- 1 haut-parleur central Studio Acoustics
- 1 haut-parleur d'extrêmes-graves 100 watts 10" Studio Acoustics

DOLBY DIGITAL PRO LOGIC II

DIGITAL dts SURROUND

698,88

Rég.: 988,88

ÉPARGNEZ 290$



RX6042S - SA6.4BC - SA6.5B, SASUB10

GRAND WEGA SONY



KF42WE620

Meuble non inclus.

ÉPARGNEZ 500$

2998,88

Rég.: 3498,88

Projection ACL grand écran «Séries WE» de 42"

- Aspect d'écran 16:9 • Entrée DVI (HDCP) • Sonorité TruSurround®SRS®
- Compatibilité d'affichage (1080i) • Sortie audio fixe/variable
- Entrée vidéo à composants et S-Vidéo • Filtre en peigne numérique 3D
- Syntoniseur NTSC double • Image sur image
- Balayage d'ajustement 24 images • Système "Wega Engine"

+ **GRATUIT** Trousse grand écran (valeur de 275$)

SAMSUNG

DVD MP3

ÉPARGNEZ 20$



DVDP242

Lecteur DVD à balayage progressif

- Compatible DVD-vidéo, DVD +/- R/RW, CD-R/RW, MP3
- Lecture de format JPEG
- Ajustement 24 images (réduction 3:2)
- Télécommande

78,88

Rég.: 98,88

Panasonic

ENREGISTREUR DVD

DVD MP3

ÉPARGNEZ 70$



DMRE55S

Enregistreur DVD-Vidéo

- Formats enregistrables DVD-R/DVD-RAM
- 16 heures d'enregistrement
- Interface DV
- Lecture DVD-Audio
- Syntoniseur NTSC

378,88

Rég.: 448,88

SHARP

Moins de 2.5" de profondeur

ÉPARGNEZ 200$



LC13S1US

498,88*

Rég.: 698,88

+ **GRATUIT** Trousse sans fil A/V (valeur de 175$)

Téléviseur ACL de 13"

- Compatible avec télé numérique - 480p
- Rapport de contraste 500:1 • Système de haut-parleurs au bas
- Angle de visonnement 170° horizontal/vertical
- Syntoniseur de télé NTSC intégré

**Après remise postale de 50$.*

JVC

ÉPARGNEZ 130$



AV32F475

Téléviseur ultra plat de 32"

- Aspect d'écran 4:3 • Sonorité stéréo MTS
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo
- Sortie(s) audio fixe • Tube-image plat
- Télécommande multimarques

668,88

Rég.: 798,88

INFORMEZ-VOUS ET MAGASINEZ EN LIGNE!

WWW.DUMOULIN.COM

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

1-877 DUMOULIN



MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert *(Sud de la Métropolitaine)* • **MONTRÉAL** 2050, boul. St-Laurent *(Stationnement facile)* • **MONTRÉAL** 368, rue Ste-Catherine O. • **MONTRÉAL** 8990, boul. de l'Acadie
MONTRÉAL 5485, rue des Jockeys *(près de l'Hippodrome Blue Bonnets)* • **LASALLE** 7197, boul. Newman *(Près du Carrefour Angrignon)* • **ST-LÉONARD** 6852, rue Jean-Talon E. *(Langelier & Galeries d'Anjou)*
WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne *(boul. des Sources)* • **LAVAL** 1599, aut. 440 O. *(Sortie boul. Industriel)* • **LAVAL** 1769, av. Pierre-Péladeau *(voisin du Colossus)* • **PLACE ROSEMÈRE** *(Face à rue Le Bouthillier)*
BOUCHERVILLE 582, chemin De Touraine *(près du IKEA)* • **BROSSARD** 5705, boul. Taschereau *(Est du Mail Champlain)* • **PROMENADES ST-BRUNO** *(Entrée #1)* • **GATINEAU** 195, Bellehumeur

DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph • **GRANBY** 633, rue Dufferin • **GRAND-MÈRE** 2601, 6e Avenue • **HAWKESBURY** 1404, rue Principale E. (ON) • **JOLIETTE** 404, rue St-Viateur • **LA SARRE** 31, 5e Avenue E. • **LA TUQUE** 544, rue Commerciale • **MANIWAKI** 149, boul. Desjardins
MONT-LAURIER 1771, boul. Paquette • **MONT-TREMBLANT** 315, route 117 • **ROUYN-NORANDA** 463, Larivière • **SHAWINIGAN** 4370, boul. Royale • **SHERBROOKE** 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • **SOREL-TRACY** 1815, boul. Fiset
ST-HYACINTHE 2487, av. Ste-Anne • **ST-JEAN** 391, du Séminaire • **STE-MARTINE** 789, St-Jean-Baptiste • **VAL-D'OR** 1817, 3e Avenue • **VALLEYFIELD** 1045, Mgr Langlois • **VICTORIAVILLE** 525, boul. Bois-Francs Sud • **TROIS-RIVIÈRES** 2255, boul. des Récollets

***Détails en magasin. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer.**

3271369A